



# Renault ESPACE

Notice d'utilisation





**RENAULT**  
La vie, avec passion

# Castrol, partenaire exclusif de Renault



Bénéficiez des technologies de pointe issues de la compétition, pour assurer la performance et la longévité de votre véhicule Renault grâce à la gamme de lubrifiants moteurs spécialement développés par Renault et Castrol.

Renault recommande 

   [renault.com](https://www.renault.com)

# ***Bienvenue à bord de votre véhicule***

---

**Cette notice d'utilisation et d'entretien** réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➡ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



**présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.**

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

# L'EXTÉRIEUR

Essue(s)-vitre(s) ➡ 1.98 et ➡ 1.104

Désembuage ➡ 3.6

Lève-vitres ➡ 3.16

Entretien de la carrosserie ➡ 4.14

Feux : fonctionnement ➡ 1.90

Feux : remplacement ➡ 5.17



Remplissage carburant ➡ 1.106

Carte ➡ 1.2

Verrouillage/déverrouillage  
des portes ➡ 1.9

Rétroviseurs ➡ 1.36

Pneumatiques ➡ 5.14

# L'HABITACLE

Réglage de la position de conduite ➔ 1.23

Rangements, aménagements habitacle ➔ 3.25

Sièges arrière ➔ 3.32

Appuis-tête arrière ➔ 3.31

Sièges avant ➔ 1.16 ➔ 1.18 et  
➔ 1.20

Appuis-tête avant ➔ 1.15

Sécurité enfants ➔ 1.39  
➔ 1.41 ➔ 1.42 ➔ 1.45

Rangements, aménagements coffre ➔ 3.44

# LE POSTE DE CONDUITE

Eclairage extérieur ➔ 1.90

Tableau de bord ➔ 1.64

Commandes ordinateur de  
bord ➔ 1.75

47071

Ecran multimédia  
➔ 3.50

Chauffage/climatisation  
➔ 3.13

Siège(s) chauffant(s)  
➔ 1.16 ➔ 1.18

Boîte de vitesse auto-  
matique ➔ 2.110

MULTI-SENSE ➔ 3.2

Frein de parking ➔ 2.13

Autohold ➔ 2.17

Régulateur de vitesse ➔ 2.76

Limiteur de vitesse ➔ 2.72

Régulateur de vitesse adaptatif  
Stop and Go ➔ 2.81

Déverrouillage capot  
moteur ➔ 4.2

Réglage volant ➔ 1.87

Bouton arrêt/démarrage  
du moteur ➔ 2.3

Zone de charge du télé-  
phone ➔ 3.25

# LES AIDES À LA CONDUITE

ABS (antiblocage des roues)  
ESC (contrôle dynamique de conduite)

Assistance de freinage

Aide au démarrage en côte

➡ 2.30

Alerte de sortie de voie ➡ 2.38

Aide au maintien de voie ➡ 2.42

Freinage actif d'urgence ➡ 2.58

Avertisseur d'angle mort ➡ 2.47

Alerte distances de sécurité  
➡ 2.54

Stop and Start ➡ 2.6



Limiteur de vitesse ➡ 2.72

Détection de panneaux de signalisation routière ➡ 2.68

Régulateur de vitesse ➡ 2.76

Régulateur de vitesse adaptatif stop and go ➡ 2.81

Aide au parking ➡ 2.94

Caméra de recul ➡ 2.98

Alerte détection de fatigue ➡ 2.66

Stationnement assisté ➡ 2.94

Système de surveillance de pression des pneumatiques ➡ 4.12

47069

# LA SÉCURITÉ À BORD

Airbags frontaux ➡ 1.27

Inhibition airbag frontal passager ➡ 1.59

Airbags rideaux ➡ 1.34

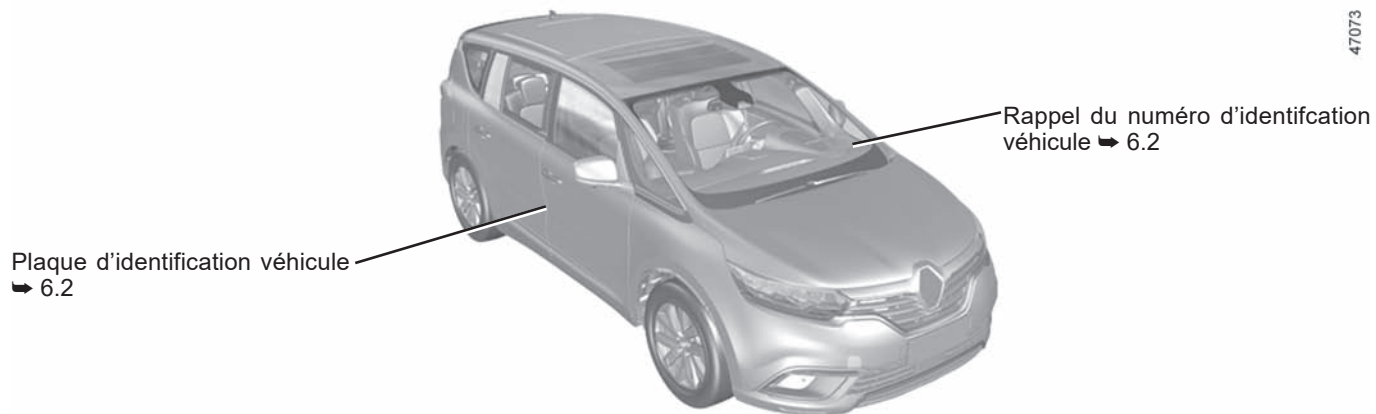
Airbags latéraux ➡ 1.34

Ceintures de sécurité ➡ 1.23

47049

# L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

47073



## LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

Liquide de refroidissement  
➡ 4.7

Liquide lave-vitre(s) ➡ 4.7

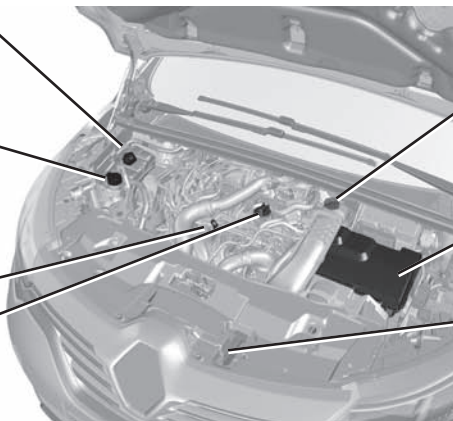
Jauge huile moteur ➡ 4.4

Bouchon de remplissage  
huile moteur ➡ 4.5

Liquide de frein ➡ 4.7

Batterie ➡ 4.10

Ouverture capot moteur  
➡ 4.2



47070

# LES DÉPANNAGES

Remplacement des balais  
essuie-vitre(s) avant ➔ 5.33

Remplacement des  
lampes avant ➔ 5.17

Point de remorquage  
avant ➔ 5.35

Remplacement du balai  
essuie-vitre arrière  
➔ 5.33

Remplacement  
des lampes arrière  
➔ 5.18

Point de remorquage arrière  
➔ 5.35

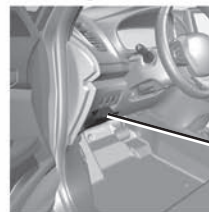


Crevaisson :

Outils ➔ 5.10

Roue de secours ➔ 5.2

Changement de roue  
➔ 5.12



Fusibles ➔ 5.24



# S O M M A I R E

## Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule .....

1

La conduite .....

2

Votre confort .....

3

Entretien .....

4

Conseils pratiques .....

5

Caractéristiques techniques .....

6

Index alphabétique .....

7

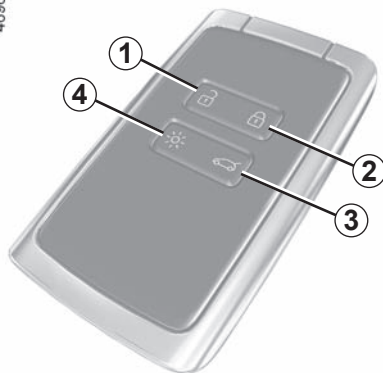


# **Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule**

|                                                                                  |       |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Carte : généralités, utilisation, supercondamnation . . . . .                    | 1.2   |
| Verrouillage, déverrouillage des portes . . . . .                                | 1.9   |
| Ouverture et fermeture des portes . . . . .                                      | 1.12  |
| Condamnation automatique des ouvrants en roulage . . . . .                       | 1.14  |
| Appuis-tête, sièges . . . . .                                                    | 1.15  |
| Ceintures de sécurité . . . . .                                                  | 1.23  |
| Dispositifs de retenue complémentaires : . . . . .                               | 1.27  |
| aux ceintures avant . . . . .                                                    | 1.27  |
| aux ceintures arrière . . . . .                                                  | 1.33  |
| de protection latérale . . . . .                                                 | 1.34  |
| Rétroviseurs . . . . .                                                           | 1.36  |
| Sécurité enfants : généralités . . . . .                                         | 1.39  |
| choix de la fixation du siège enfant . . . . .                                   | 1.42  |
| Installation du siège enfant, généralités . . . . .                              | 1.45  |
| Siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système isofix . . . . . | 1.47  |
| désactivation-activation de l'airbag passager avant . . . . .                    | 1.59  |
| Poste de conduite . . . . .                                                      | 1.62  |
| Tableau de bord . . . . .                                                        | 1.64  |
| ordinateur de bord . . . . .                                                     | 1.75  |
| menu de personnalisation des réglages du véhicule . . . . .                      | 1.85  |
| Heure et température extérieure . . . . .                                        | 1.86  |
| Volant de direction . . . . .                                                    | 1.87  |
| Direction assistée . . . . .                                                     | 1.88  |
| Avertisseurs sonores et lumineux . . . . .                                       | 1.89  |
| Éclairages et signalisations extérieurs . . . . .                                | 1.90  |
| Essuie-vitre, lave-vitre . . . . .                                               | 1.98  |
| Réservoir carburant (remplissage carburant) . . . . .                            | 1.106 |
| Réservoir réactif . . . . .                                                      | 1.110 |

## CARTE : généralités (1/2)

46962



- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Verrouillage/déverrouillage du coffre seul et, suivant véhicule, ouverture/fermeture automatique du hayon ➔ 3.38.
- 4 Allumage à distance de l'éclairage.

### La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- la fermeture automatique à distance des vitres électriques et, suivant véhicules, du toit ouvrant ➔ 3.16 et ➔ 3.18 ;
- le démarrage du moteur, reportez-vous au paragraphe ➔ 2.3.

### Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 5.30.

### Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

**Nota** : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 1.9 et ➔ 2.3.

## CARTE : généralités (2/2)

46962



### Fonction « éclairage à distance »

Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement et l'éclairage intérieur pendant environ 20 secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

**Nota** : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.

### Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

### Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

### Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut-être perturbé.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

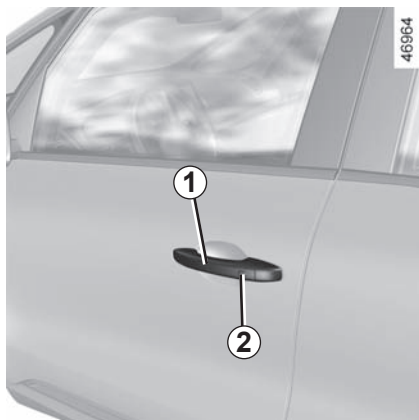
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (1/4)



Vous disposez de trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton **2** sur la poignée **1** d'une des deux portes avant ;
- en utilisant la carte en télécommande.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

### Désactivation/activation du mode « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer :

- le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- le verrouillage et le déverrouillage par appui sur les boutons de poignée de porte.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule ➔ 1.85.

### Eclairage d'accueil sous les poignées extérieures

Fonction activée, les éclairateurs situés sous les poignées extérieures s'allument automatiquement à la détection de la carte, au déverrouillage du véhicule ou à l'ouverture d'une porte.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur ;

ou

- au verrouillage du véhicule.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (2/4)

46963



### Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Carte dans la zone d'accès **3**, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs ➔ 1.36.

46981



### Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **3**.

**Nota** : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivie d'un **allumage fixe** d'environ quatre secondes et confirmé par un signal sonore.

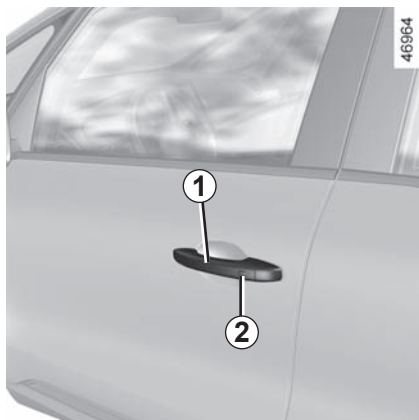
46962



Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection **3**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **2** de la poignée **1** ou le bouton **5** de la carte.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **4**.

## CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (3/4)



### Déverrouillage/verrouillage « mains libres » à l'aide du bouton 2

Carte dans la zone 3 et véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton 2 de la poignée 1 d'une des deux portes avant : le véhicule se déverrouille. Un appui sur le bouton 2 déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Un nouvel appui sur le bouton 2 permet de verrouiller le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'un **allumage fixe** d'environ quatre secondes.

### Particularités liées au déverrouillage

Après huit jours d'inutilisation, le déverrouillage par l'approche est désactivé.

Appuyez sur le bouton 2 (poignée de porte avant ou coffre) ou utilisez la carte en télécommande (reportez-vous en pages suivantes) pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode.

### Particularités liées au verrouillage en mains libres

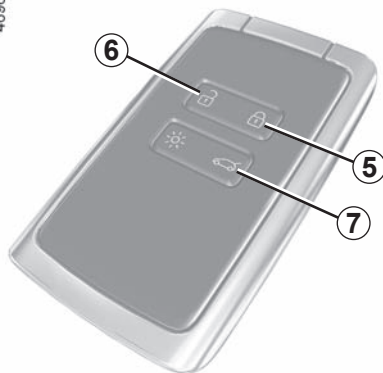
Après un verrouillage en mode « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.



**Nota** : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

# CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (4/4)

46962



## Utilisation de la carte en télécommande

### Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton 6.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

### Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton 5 : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'**un allumage fixe** d'environ quatre secondes.

Suivant véhicule, un double appui sur le bouton 5 verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant et arrière.

#### Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

46981



**Moteur démarré**, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone 4, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

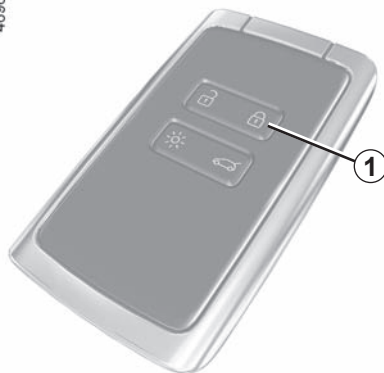
L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

### Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton 7 pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.

## CARTE « MAINS LIBRES » : supercondamnation

46962



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour cela, exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et de **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ 1.36. Toutes les fenêtres sont automatiquement fermées.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

## VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (1/3)

### Cas de non fonctionnement de la carte

Dans certains cas, la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la puce de la carte, batterie déchargée... ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la carte ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).

40303



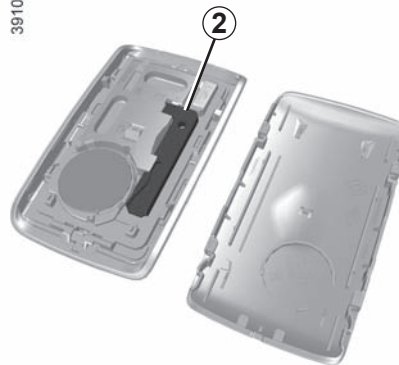
### Clé intégrée à la carte

La clé intégrée 2 sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

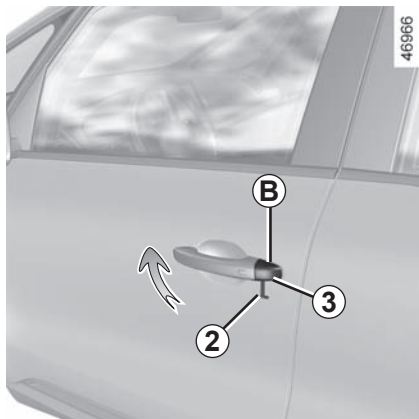
### Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière 1 vers le bas en exerçant une pression sur la zone A.

39102



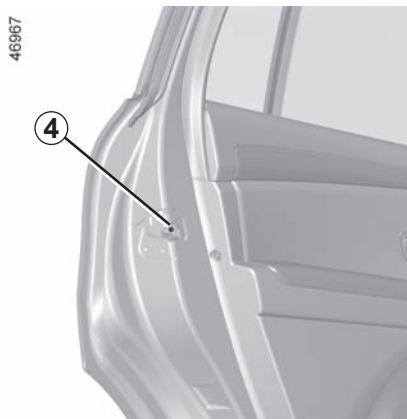
## VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (2/3)



### Utilisation de la clé intégrée à la carte

- Insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **3** en bas du cache **B** de la porte gauche ;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.



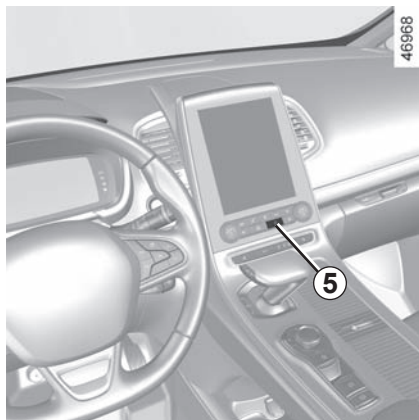
### Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **4** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte avant gauche.

## VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (3/3)



### Commande de verrouillage/ Déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **5** commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **moteur arrêté**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **5** pour verrouiller les autres ouvrants.

### Verrouillage des ouvrants sans la carte

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte...

**Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **5**.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé intégrée à la carte.

### Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

**Carte dans l'habitacle et après appui sur le bouton**, le témoin intégré au contacteur **5** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous verrouillez les portes de l'extérieur, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



### Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

# OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)

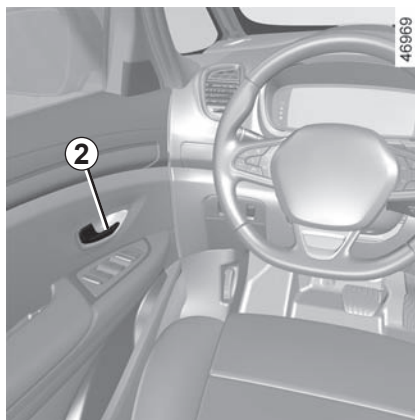


## Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



## Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.



## Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

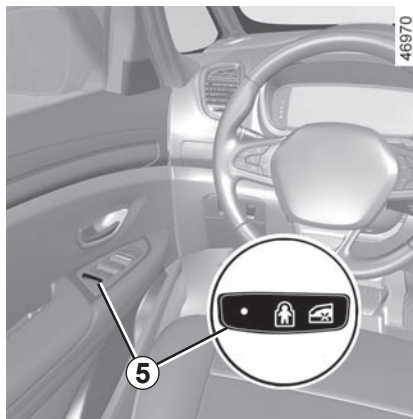
## OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)



### Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin 3 s'allume au tableau de bord accompagné du témoin 4 indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 20 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « coffre ouvert » ou « porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.



### Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

## Sécurité enfants

Appuyez sur le contacteur 5 pour interdire ou autoriser l'ouverture des portes arrière et des lève-vitres arrière électriques depuis l'intérieur.

L'allumage du témoin intégré au contacteur indique la condamnation.

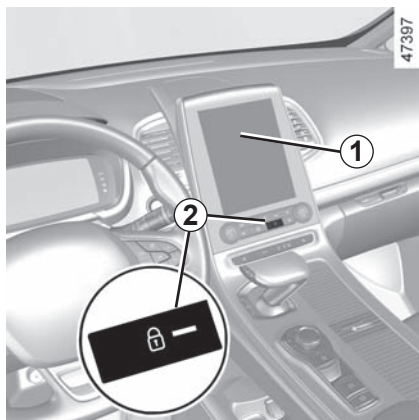
### Anomalies de fonctionnement

En cas de défaillance du système :

- un signal sonore retentit ;
- le message « sécurité enfants à contrôler » s'affiche au tableau de bord ;
- le témoin intégré ne s'allume pas.

Consultez un Représentant de la marque.

# CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



## Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **2** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

**Nota** : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

## Activation/Désactivation de la fonction

**Pour l'activer** : véhicule à l'arrêt et moteur tournant appuyez sur le contacteur **2** jusqu'à entendre un signal sonore.

**Pour la désactiver** : véhicule à l'arrêt et moteur tournant appuyez sur le contacteur **2** jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Vous pouvez aussi désactiver/activer la fonction depuis le menu de l'écran multimédia **1** ➔ 1.85.

## Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au contacteur **2** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

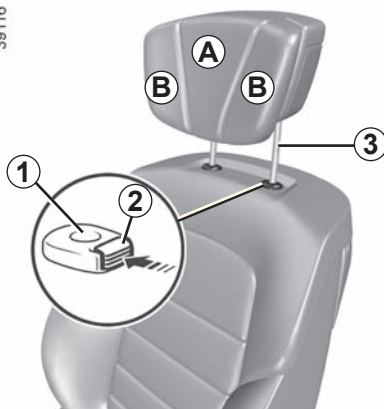


### Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

# APPUIS-TÊTE AVANT

39116



## Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

## Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton 2 et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

## Pour régler l'inclinaison

Suivant véhicule, écartez ou rapprochez la partie A jusqu'au confort désiré.

## Pour régler les maintiens latéraux B

Suivant véhicule, vous pouvez régler les parties B indépendamment jusqu'au confort désiré.

## Pour enlever l'appui-tête

Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton 2 et levez-le jusqu'à le libérer.

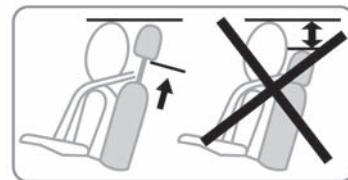
## Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête 3.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux 1 (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton 2 et enfoncez l'appui-tête au maximum.

Vérifiez le bon verrouillage de l'appui-tête.

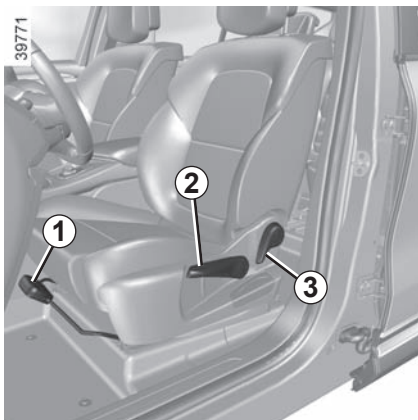


26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie A doit être minimale.

## SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES (1/2)



### Pour avancer ou reculer le siège

Levez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

### Pour monter ou descendre l'assise du siège

Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.

### Pour incliner le dossier

Levez la poignée **3** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.



Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

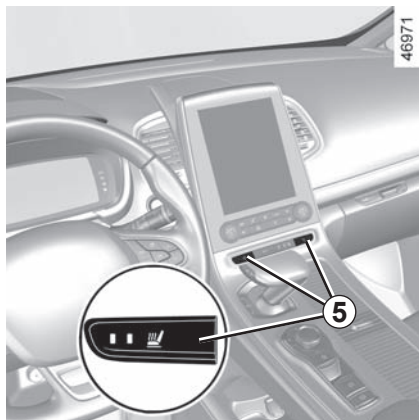
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



### Pour régler le siège au niveau des lombaires

Abaissez la manette **4** pour accentuer le soutien et levez-la pour l'atténuer.

## SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES (2/2)



### Sièges chauffants

Contact mis :

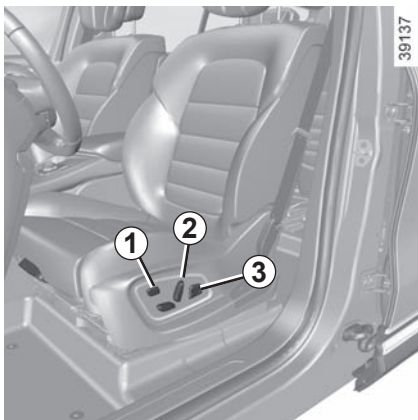
- un premier appui sur le contacteur **5** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

### Anomalie de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, les témoins intégrés au contacteur **5** du siège concerné clignotent.

Consultez un représentant de la marque.

## SIÈGE AVANT À COMMANDES ÉLECTRIQUES (1/2)



Pour les véhicules qui en sont équipés, le contacteur **1** permet d'accéder au menu « Sièges » de l'écran multimédia (reportez-vous en pages suivantes).

### Réglage du dossier

**Pour incliner le dossier**, actionnez le haut du contacteur **2** vers l'avant ou vers l'arrière.

### Réglage du siège conducteur au niveau des lombaires

Actionnez le contacteur **3** vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas.



### Réglage de l'assise

#### Pour avancer ou reculer l'assise

Actionnez le contacteur **4** vers l'avant ou vers l'arrière.

#### Pour rehausser ou abaisser l'assise

Actionnez l'arrière du contacteur **4** vers le haut ou vers le bas.

#### Pour incliner l'assise

(suivant véhicule)

Actionnez l'avant du contacteur **4** vers le haut ou vers le bas.

### Ajustement de la longueur d'assise

Levez la poignée **5** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.



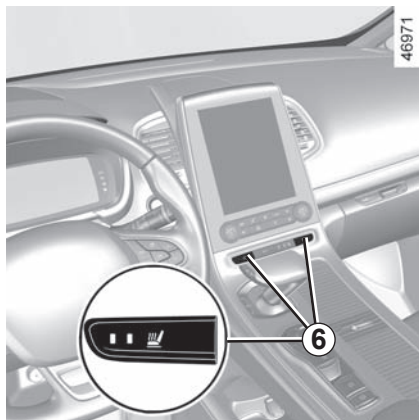
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

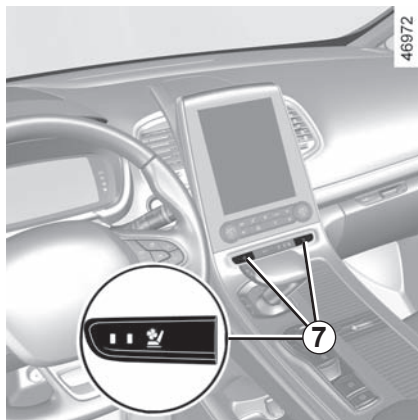
## SIÈGE AVANT À COMMANDES ÉLECTRIQUES (2/2)



### Sièges chauffants

Contact mis :

- un premier appui sur le contacteur **6** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.



### Sièges ventilés

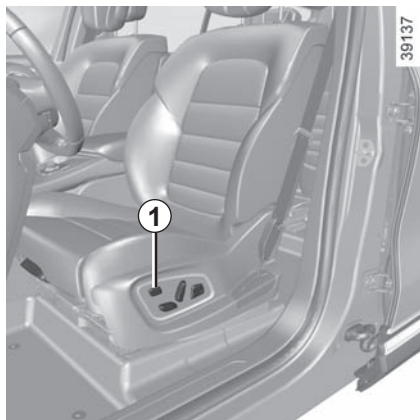
Le principe de fonctionnement des sièges ventilés consiste à absorber et à rejeter l'air de l'habitacle, sans utiliser les fonctions de climatisation et de chauffage du véhicule. Pour de meilleures performances, il est conseillé d'utiliser cette fonction avec la climatisation activée.

Contact mis :

- un premier appui sur le contacteur **7** du siège désiré active le système de ventilation à la puissance maximale. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue la ventilation à la puissance minimale. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint la ventilation.

**Nota** : si vous coupez le moteur et que vous le redémarrez, la fonction ventilation ou chauffage sera désactivée.

## SIÈGES AVANT : Fonctionnalités (1/3)



Depuis l'écran multimédia, vous pouvez accéder, suivant véhicule, à plusieurs fonctionnalités des sièges.

Pour les véhicules qui en sont équipés, le contacteur **1** permet l'accès direct au menu « sièges » de l'écran multimédia.

Pour plus d'explications, reportez-vous à la notice multimédia.



### Massage

Vous pouvez activer la fonction massage des sièges conducteur ou passager avant.

Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Naviguez dans le menu « Conducteur » ou « Passager » pour :

- sélectionner le type de massage (Tonique, Relaxant ou Lombaires) ;
- régler l'intensité (+ ou -) ;
- régler la vitesse (+ ou -) ;
- réinitialiser les paramètres sélectionnés depuis le menu contextuel **2** ;
- activer/désactiver le siège massant (ON ou OFF).

**Nota :** le mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » peut influencer sur la configuration du massage ➔ 3.2.

## SIÈGES AVANT : Fonctionnalités (2/3)

47563



### Réglages

Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

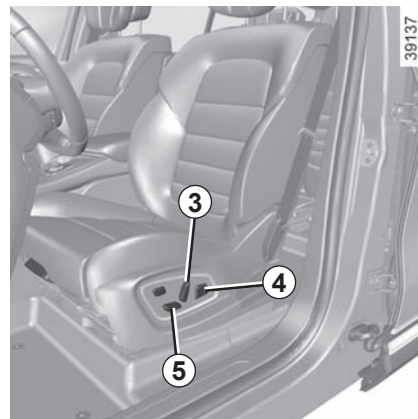
Vous pouvez activer ou désactiver les éléments suivants :

- facilité d'accès du conducteur ;
- réglage de courtoisie pour le passager ;
- retour visuel du mouvement en cours.

### Facilité d'accès du conducteur

Appuyez sur « ON » ou « OFF » pour activer ou désactiver cette fonction.

Quand cette fonction est activée, le siège recule automatiquement lorsque le conducteur quitte le véhicule et il reprend sa position à l'appui sur le bouton de démarrage.



### Réglage de courtoisie pour le passager

Appuyez sur « ON » ou « OFF » pour activer ou désactiver cette fonction.

Quand cette fonction est activée, le conducteur peut régler le siège du passager à l'aide des contacteurs **3**, **4** et **5**.

## SIÈGES AVANT : Fonctionnalités (3/3)

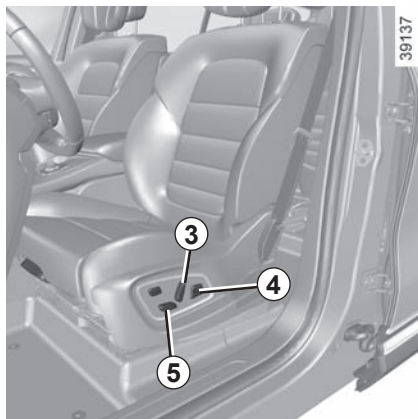
### Position

Il est possible de mémoriser la position de conduite du siège conducteur.

La position de conduite regroupe les réglages de l'assise, du dossier et des rétroviseurs extérieurs.

La mémorisation et le rappel de la position de conduite par appui sur les boutons, sont possibles :

- carte « mains-libres » détectée ;
- à l'ouverture de la porte conducteur.



### Mémorisation de la position de conduite

- Réglez le siège conducteur à l'aide des contacteurs **3**, **4** et **5** (reportez-vous en page précédente) ;
- réglez les rétroviseurs extérieurs.

Pour accéder à la mémorisation de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

Les positions des rétroviseurs extérieurs en marche avant, en marche arrière et du siège conducteur sont alors mémorisées.



### Rappel de la position de conduite

Pour accéder au rappel de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

**Nota :** le rappel de la position de conduite mémorisée est interrompu s'il y a appui sur l'un des boutons de réglage du siège durant le rappel.

**En roulage,** il n'est pas possible de procéder à un rappel de position de conduite.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/3)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du verrouillage des sièges arrière ➔ 3.32 .



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

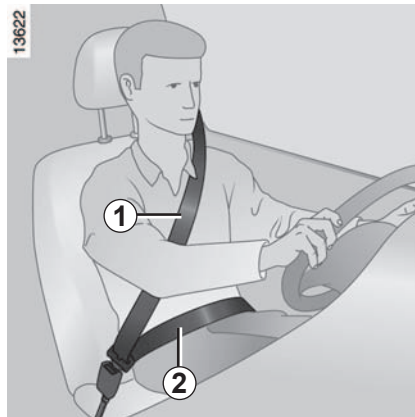
Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

**Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.**

### Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale de frein. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



### Ajustement des ceintures de sécurité

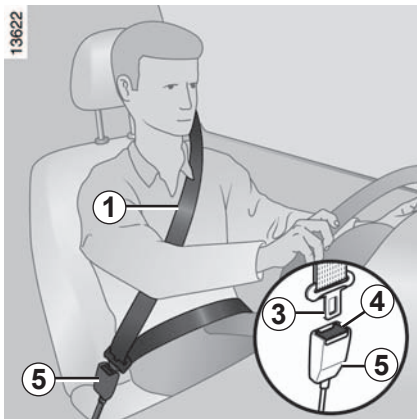
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/3)



### Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



### Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

Il s'allume sur l'afficheur central au démarrage moteur puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée et que le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

**Nota** : un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

### Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Le témoin  s'allume sur l'afficheur central accompagné, suivant véhicule, du visuel **6**.

Dans tous les cas, ces affichages apparaissent à chaque :

- démarrage du véhicule ;
- ouverture d'une porte ;
- bouclage ou débouclage d'une ceinture arrière (pour ce cas, l'information est accompagnée d'un signal sonore pendant environ une minute).



Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées.

Sur le visuel **6** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : ceinture non bouclée.

### Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/3)



### Réglage en hauteur des ceintures avant

Utilisez le bouton **7** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton **7** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

**Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.**



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Lors de la mise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

# CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE



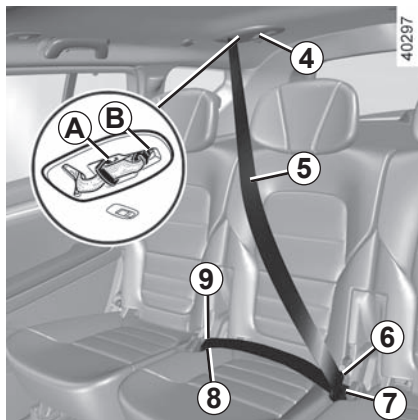
## Sièges arrière latéraux de deuxième rangée

Déroulez lentement la sangle **1**.

Encliquez le pêne coulissant **2** dans le boîtier rouge **3** correspondant.

### Fonctionnalités des sièges arrière

➔ 3.32.



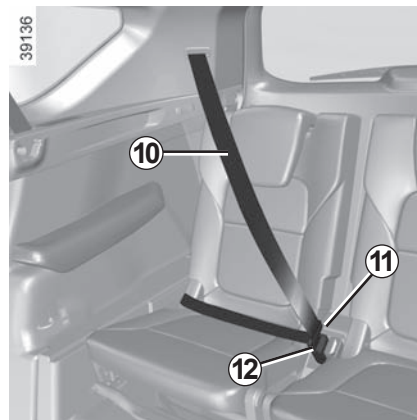
## Siège arrière central de deuxième rangée

Déroulez lentement la sangle **5** de son logement **4**.

Encliquez le pêne **9** dans le boîtier de verrouillage noir **8**.

Encliquez le dernier pêne coulissant **6** dans le boîtier rouge **7**.

Pour ranger la ceinture, accompagnez celle-ci dans le logement **4** et rangez les deux pènes dans leur emplacement respectif **A** et **B**.



## Sièges arrière de troisième rangée (versions 7 places)

Déroulez lentement la sangle **10**.

Encliquez le pêne **11** dans le boîtier noir correspondant **12**.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/6)

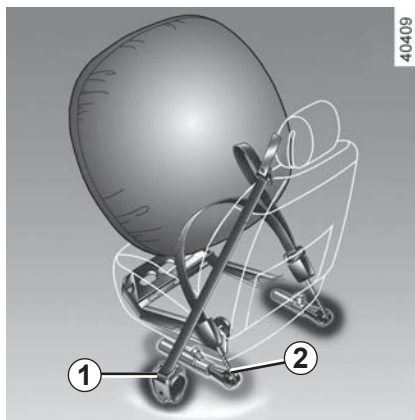
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité** ;
- **prétensionneurs de ceinture ventrale** ;
- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.



### Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/6)

### Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

### Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

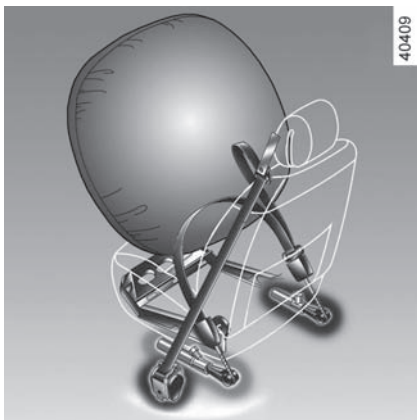
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/6)



### Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

### Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

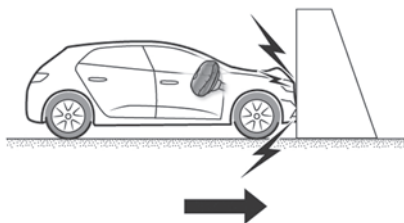
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/6)

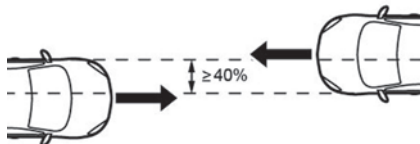
44446



**Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.**

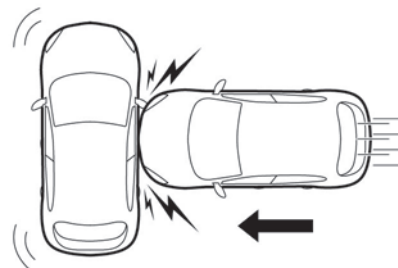
**En choc frontal** contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

44448



**En choc frontal** avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40%, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.

44452



**En choc latéral** avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

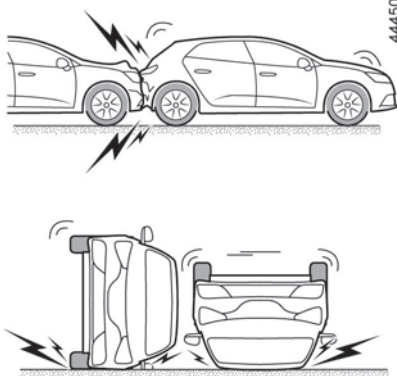
## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (5/6)



44449

**Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :**

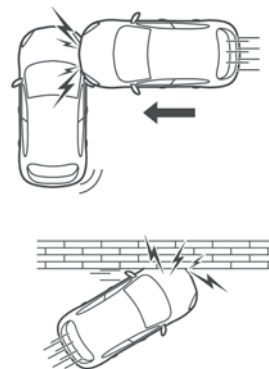
- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



44450

**Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :**

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;
- ...



48262

- choc latéral, impactant l'avant du véhicule ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (6/6)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



### **Avertissements concernant l'airbag conducteur**

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➡ 1.23). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

### **Avertissements concernant l'airbag passager**

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➡ 1.59.**

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

## Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les airbags.

# DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

## Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag équipant les places avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

## Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



### Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

## DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

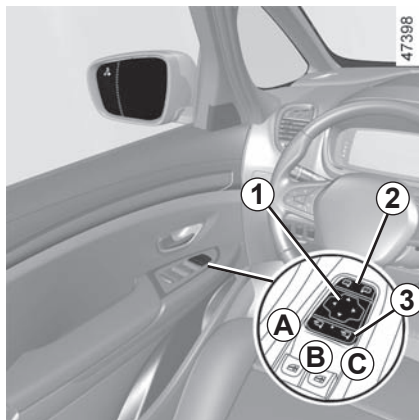


L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

# RÉTROVISEURS (1/3)



## Rétroviseurs extérieurs

### Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

### Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➔ 3.6.

## Rétroviseurs rabattables

Le rabattement des rétroviseurs au verrouillage du véhicule est automatique (contacteur **3** en position **B**).

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement (contacteur **3** en position **C**) ou le déploiement (contacteur **3** en position **A**) des rétroviseurs.

Le mode automatique est alors désactivé. Pour le réactiver, positionnez le contacteur **3** en position **B**.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

## Fonction d'accueil et au revoir

Pour accéder à la fonction accueil et au revoir, reportez-vous à la notice multimédia.

Activez ou désactivez la fonction en sélectionnant (ON ou OFF).

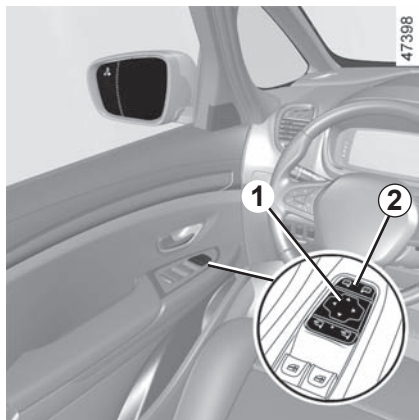
Suivant le choix sélectionné, les rétroviseurs se déploieront :

- à la mise sous contact suivante (fonction désactivée) ;
- au déverrouillage du véhicule (fonction activée).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## RÉTROVISEURS (2/3)



### Rétroviseurs inclinables en marche arrière

Pour les véhicules équipés du siège conducteur avec mémorisation, vous pouvez opter pour un réglage spécifique des rétroviseurs en marche arrière et en mémoriser la position.

Véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2** puis, avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

### Mémorisation des réglages

- Réglez les rétroviseurs extérieurs (voir paragraphes précédents) ;
- Pour accéder à la mémorisation des réglages, reportez-vous à la notice multimédia. Enregistrer les positions.

Les positions des rétroviseurs extérieurs en marche avant, en marche arrière et du siège conducteur sont alors simultanément mémorisées.

### Rappel de la position mémorisée

Pour accéder au rappel de la position mémorisée, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélectionnez « Rappeler ».

Les positions des rétroviseurs extérieurs en marche avant, en marche arrière et des sièges avant sont rappelées.

### Retour position de conduite

Le passage de la position marche arrière à la position marche avant se fait :

- 9 secondes environ après le retrait de la marche arrière lorsque la vitesse est inférieure à 10 km/h ;
- marche avant engagée lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h ;
- lorsque le moteur est à l'arrêt ;
- lorsque le contacteur **2** est en position neutre.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

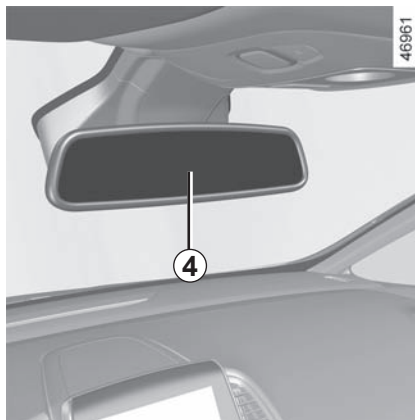
## RÉTROVISEURS (3/3)



### Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage. Pour cela, positionnez le contacteur **3** en position **C**. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si ce n'est pas correct, positionnez le contacteur **3** en position **A** et ensuite positionner le contacteur **3** en position **C**, jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.



### Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur **4** fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule qui vous éclaire ou en cas de forte luminosité.

Les informations concernant l'activation ou la désactivation de l'airbag passager avant s'affichent dans le rétroviseur intérieur ➡ 1.59.

# SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

## Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants »  
➔ 1.12.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



### **Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

### **RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

# SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

## Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

# SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant

31235



## Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

38824



## Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

31234



## Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

## SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

### Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

# SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/3)

## Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
  - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
  - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

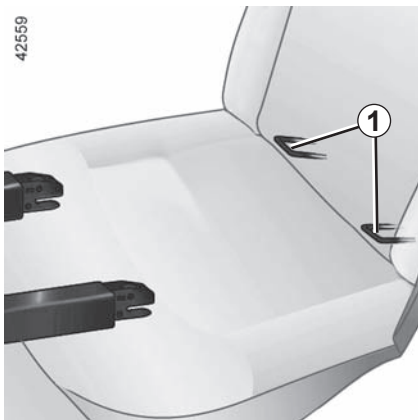


Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.



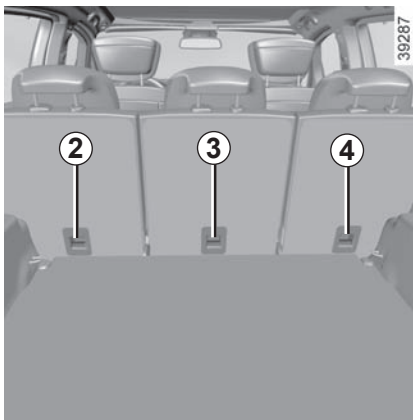
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

## SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (3/3)



### Fixation par système ISOFIX (suite)

Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage .



Le troisième anneau **2, 3** ou **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges ISOFIX.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

Les anneaux sont situés sur les dossiers des sièges arrière et sont repérés par le symbole .

Dans tous les cas, fixez le crochet de la sangle sur l'anneau correspondant (**2** et **4** pour les places arrière latérales et **3** pour la place arrière centrale) et placez le siège du véhicule dans la position souhaitée.

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.



Fixez **impérativement** la sangle du siège enfant sur l'anneau correspondant.

Vous ne devez pas vous servir d'un autre point de fixation.

# SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➡ 1.16.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

## En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➡ 1.15.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :**  
avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.59.

## SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

### En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ 1.18 ou ➔ 3.32.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 3.31. Si nécessaire, placez le siège dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.



Le plancher de votre véhicule dispose d'espaces de rangement. Avant d'installer un siège enfant avec jambe de force, assurez-vous que ce siège peut y être installé en consultant la liste des véhicules compatibles fournie avec le siège enfant.

**Risque de blessure grave en cas de freinage brusque ou d'accident.**



Lors de l'installation d'un siège enfant (rehausse Groupe 2 ou 3), vérifiez le bon fonctionnement ➔ 1.23. Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

### En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale. **RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière. Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/6)

### Visuel d'installation version cinq places



46973



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

**Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture**



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



#### **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :**

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.59.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version cinq places                              |                          |                          |                          |                        |
|--------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------|
| Type de siège enfant                             | Poids de l'enfant        | Place avant passager (1) | Places arrière latérales | Place arrière centrale |
| <b>Nacelle transversale</b><br>Groupe 0          | < à 10 kg                | X                        | U (2)                    | X                      |
| <b>Coque dos route</b><br>Groupes 0 ou 0 +       | < à 10 kg et < à 13 kg   | U (5)                    | U (3)                    | U (3)                  |
| <b>Coque/siège dos route</b><br>Groupes 0 + et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg   | U (5)                    | U (3)                    | U (3)                  |
| <b>Siège face route</b><br>Groupe 1              | 9 à 18 kg                | X                        | U (3) (4)                | U (3) (4)              |
| <b>Rehausseur</b><br>Groupes 2 et 3              | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | X                        | U (3) (4)                | U (3) (4)              |



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.59.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/6)

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Si nécessaire placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➡ 3.31. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.
- (5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (4/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version sept places                              |                          |                          |                                    |                                  |                             |
|--------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Type de siège enfant                             | Poids de l'enfant        | Place avant passager (1) | Places arrière latérales de rang 2 | Place arrière centrale de rang 2 | Place arrière de rang 3 (5) |
| <b>Nacelle transversale</b><br>Groupe 0          | < à 10 kg                | X                        | U (2)                              | X                                | X                           |
| <b>Coque dos route</b><br>Groupes 0 ou 0 +       | < à 10 kg et < à 13 kg   | U (6)                    | U (3)                              | U (3)                            | U                           |
| <b>Coque/siège dos route</b><br>Groupes 0 + et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg   | U (6)                    | U (3)                              | U (3)                            | U                           |
| <b>Siège face route</b><br>Groupe 1              | 9 à 18 kg                | X                        | U (3) (4)                          | U (3) (4)                        | U                           |
| <b>Rehausseur</b><br>Groupes 2 et 3              | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | X                        | U (3) (4)                          | U (3) (4)                        | U                           |



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.59.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (5/6)

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Si nécessaire placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➡ 3.31. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.
- (5) Avancez au maximum le(s) siège(s) situé(s) devant l'enfant installé au troisième rang.
- (6) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (6/6)

### Visuel d'installation version sept places



46974



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

**Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture**



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



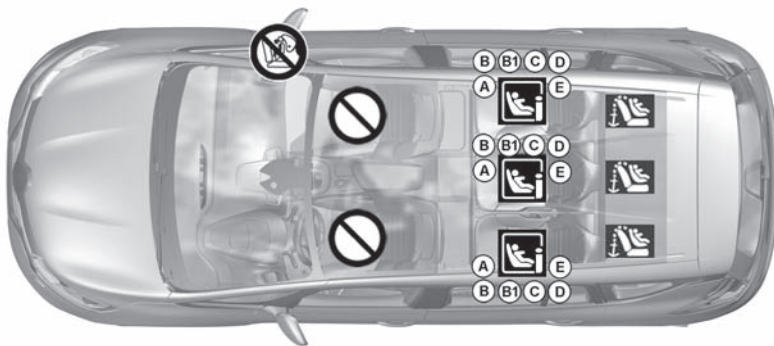
**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :**  
avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.59.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

# SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (1/6)

## Visuel d'installation version cinq places



47383



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

### Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur les dossiers des sièges arrière.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

## SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (2/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version cinq places                              |                          |                      |                          |                        |
|--------------------------------------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|------------------------|
| Type de siège enfant                             | Poids de l'enfant        | Place avant passager | Places arrière latérales | Place arrière centrale |
| <b>Nacelle transversale</b><br>Groupe 0          | < à 10 kg                | X                    | X                        | X                      |
| <b>Coque dos route</b><br>Groupes 0 ou 0 +       | < à 10 kg et < à 13 kg   | X                    | IL (1)                   | IL (1)                 |
| <b>Coque/siège dos route</b><br>Groupes 0 + et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg   | X                    | IL (1)                   | IL (1)                 |
| <b>Siège face route</b><br>Groupe 1              | 9 à 18 kg                | X                    | IUF - IL (1) (2)         | IUF - IL (1) (2)       |
| <b>Rehausseur</b><br>Groupes 2 et 3              | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | X                    | IUF - IL (1) (2)         | IUF - IL (1) (2)       |
|                                                  |                          |                      |                          |                        |
| <b>Siège i-Size</b>                              |                          | X                    | i-U                      | i-U                    |

## SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (3/6)

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1) Si nécessaire placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➡ 3.31. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

## SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (4/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version sept places                              |                          |                      |                                    |                                  |                                      |
|--------------------------------------------------|--------------------------|----------------------|------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| Type de siège enfant                             | Poids de l'enfant        | Place avant passager | Places arrière latérales de rang 2 | Place arrière centrale de rang 2 | Place arrière centrale de rang 3 (3) |
| <b>Nacelle transversale</b><br>Groupe 0          | < à 10 kg                | X                    | X                                  | X                                | X                                    |
| <b>Coque dos route</b><br>Groupes 0 ou 0 +       | < à 10 kg et < à 13 kg   | X                    | IL (1)                             | IL (1)                           | X                                    |
| <b>Coque/siège dos route</b><br>Groupes 0 + et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg   | X                    | IL (1)                             | IL (1)                           | X                                    |
| <b>Siège face route</b><br>Groupe 1              | 9 à 18 kg                | X                    | IUF - IL (1) (2)                   | IUF - IL (1) (2)                 | X                                    |
| <b>Rehausseur</b><br>Groupes 2 et 3              | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | X                    | IUF - IL (1) (2)                   | IUF - IL (1) (2)                 | X                                    |

|                     |  |   |     |     |   |
|---------------------|--|---|-----|-----|---|
| <b>Siège i-Size</b> |  | X | i-U | i-U | X |
|---------------------|--|---|-----|-----|---|

## SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (5/6)

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

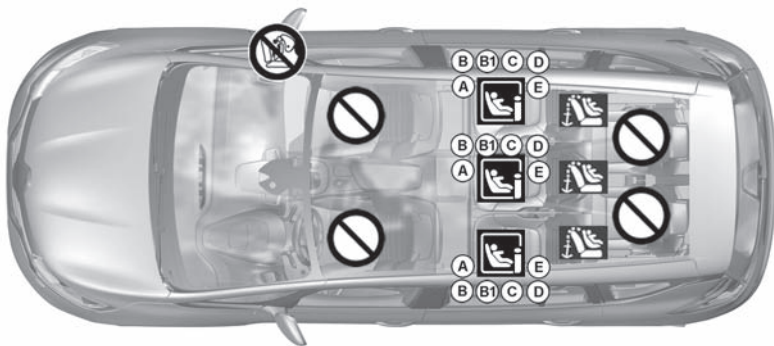
**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➡ 3.31. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.
- (3) Avancez au maximum le(s) siège(s) situé(s) devant l'enfant installé au troisième rang.

## SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (6/6)

### Visuel d'installation version sept places



47384

#### Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur les dossiers des sièges arrière.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

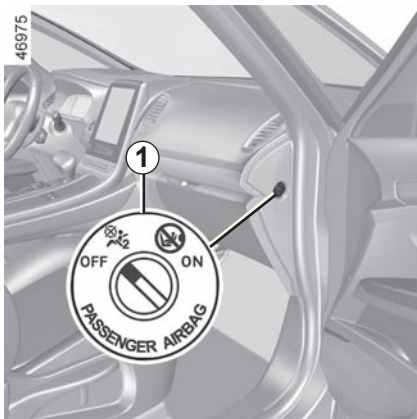


Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

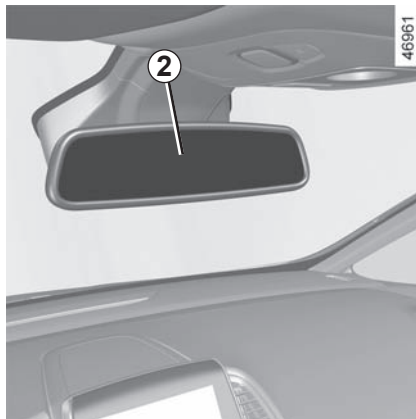
# SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation-activation AIRBAG passager avant (1/3)



## Désactivation airbag passager avant

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



**Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis**, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin  est bien allumé au rétroviseur **2**.

**Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.**



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager avant doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact non mis**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

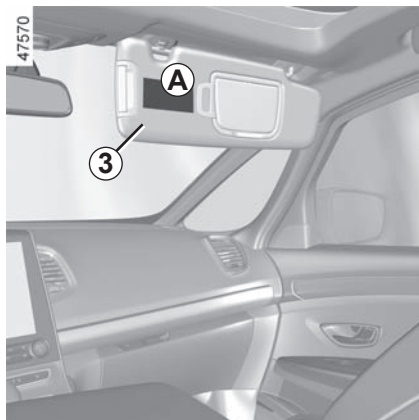
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



## DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIF**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

## SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation-activation AIRBAG passager avant (2/3)



A

35770



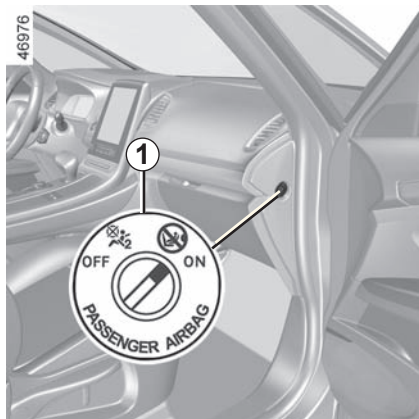
Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.



### DANGER

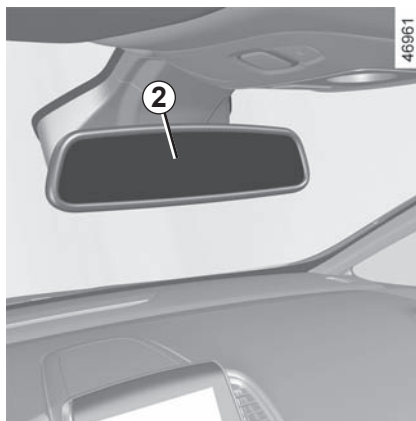
Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

## SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation-activation AIRBAG passager avant (3/3)



### Activation airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



**Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis**, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**. Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin  **2** est éteint et que

le témoin  s'allume sur le rétroviseur **2** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

### Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



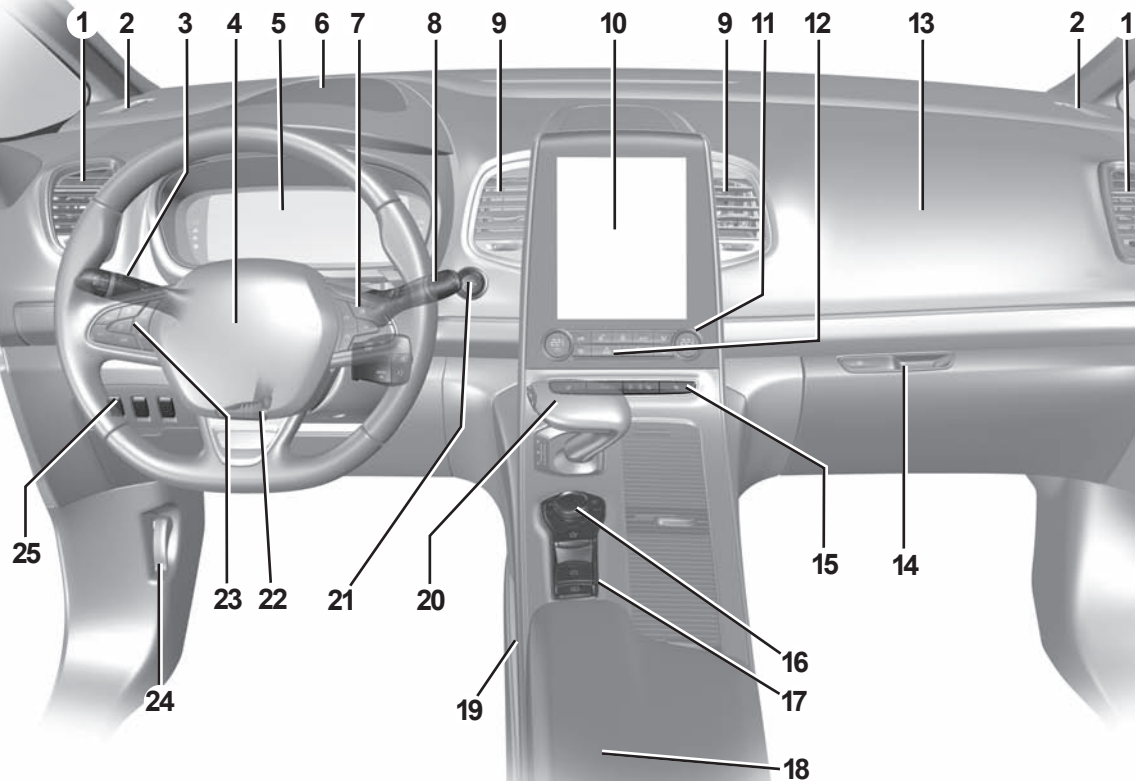
L'activation ou la désactivation de l'airbag passager avant doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact non mis**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

## POSTE DE CONDUITE (1/2)

46989



## POSTE DE CONDUITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>1</b> Aérateur latéral.</p> <p><b>2</b> Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p><b>3</b> Manette de :<br/>– feux indicateur de direction ;<br/>– éclairage extérieur ;<br/>– feux de brouillard arrière.</p> <p><b>4</b> Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.</p> <p><b>5</b> Tableau de bord.</p> <p><b>6</b> Afficheur tête haute.</p> <p><b>7</b> Commandes :<br/>– de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;<br/>– à distance de la radio, système de navigation.</p> <p><b>8</b> Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.</p> <p><b>9</b> Aérateurs centraux.</p> | <p><b>10</b> Écran multimédia.</p> <p><b>11</b> Commandes de chauffage ou de climatisation.</p> <p><b>12</b> Contacteurs de :<br/>– feux de détresse ;<br/>– condamnation électrique des portes.</p> <p><b>13</b> Emplacement airbag passager.</p> <p><b>14</b> Tiroir de rangement.</p> <p><b>15</b> Commandes de :<br/>– sièges avant chauffants ;<br/>– sièges avant ventilés ;<br/>– activation/désactivation du mode ECO ;<br/>– activation/désactivation du stationnement assisté ;<br/>– activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;<br/>– Activation/désactivation de l'alerte de sortie de voie/aide au maintien de voie de voie.</p> <p><b>16</b> Commande MULTI-SENSE.</p> | <p><b>17</b> Commandes de :<br/>– activation/désactivation du frein de parking assisté ;<br/>– activation/désactivation de la fonction Autohold.</p> <p><b>18</b> Dépose carte main libre.</p> <p><b>19</b> Zone de charge/dépose téléphone.</p> <p><b>20</b> Levier de vitesses.</p> <p><b>21</b> Bouton de démarrage/arrêt du moteur.</p> <p><b>22</b> Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.</p> <p><b>23</b> Commandes du régulateur/limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse adaptatif stop and go.</p> <p><b>24</b> Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p><b>25</b> Commandes de :<br/>– ouverture/fermeture du hayon motorisé ;<br/>– activation du volant chauffant.</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

# TÉMOINS LUMINEUX (1/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



**Tableau de bord A** : il s'éclaire à la mise sous contact.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



**Témoin des feux de position**



**Témoin des feux de route**



**Témoin des feux de croisement**



**Témoin de feux de brouillard arrière**



**Témoin des feux de route automatiques ➔ 1.90**



**Témoin des feux indicateurs de direction gauche**



**Témoin des feux indicateurs de direction droit**



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



**Témoin d'airbag**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



**Témoin de porte(s) ouverte(s)**



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

## TÉMOINS LUMINEUX (2/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

### **Témoin d'arrêt impératif**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

### **Témoin d'incident sur circuit de freinage**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

### **Témoin de charge de batterie**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

### **Témoin de pression d'huile**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.

### **Témoin de direction à assistance variable**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulant accompagné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.

### **Témoin d'alerte**

S'il s'allume en rouge en roulage accompagné du témoin **STOP**, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

S'il s'allume en jaune en roulage accompagné du témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

## TÉMOINS LUMINEUX (3/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



### Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord. Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



### Témoin de serrage du frein de parking assisté ➔ 2.13



### Témoin du système « AUTOHOLD » ➔ 2.17



### Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➔ 2.30.



### Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage



### Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



### Système de surveillance de pression des pneumatiques ➔ 2.25



### Témoin d'alerte du système filtre à particules ➔ 2.10



### Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement ➔ 1.110.



### Témoin de préchauffage (version Diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.



### Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur ➔ 2.6 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➔ 2.23.

# TÉMOINS LUMINEUX (4/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



## Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➔ 2.18.



## Témoin de roue libre

Il s'allume en mode ECO lorsque le paramètre " Roue libre en mode ECO " est activé (ON) dans les réglages utilisateur.

Fonction activée, ce témoin s'affiche :

- en gris lorsque le véhicule n'est pas en roue libre ;
- en vert ou, suivant véhicule, en blanc, lorsque le véhicule est en mode roue libre (point mort automatique).



## Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



## Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement. Faites appel à un Représentant de la marque.



## Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis ➔ 2.110.



## Témoins du limiteur de vitesse ➔ 2.72



## Témoins du régulateur de vitesse ➔ 2.76



## Témoins du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➔ 2.81



## Témoin de mise en veille du moteur ➔ 2.6



## Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur ➔ 2.6



## Témoin de stationnement assisté ➔ 2.104



## Témoin d'alerte de survitesse ➔ 1.69



## Témoin du système d'alerte de sortie de voie ➔ 2.38



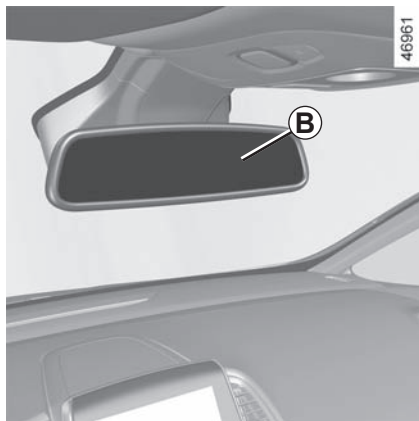
## (Suivant véhicule) Témoin de défaillance ou de non disponibilité du freinage actif d'urgence ➔ 2.58



## Témoin de détection de présence des mains du conducteur sur le volant

## TÉMOINS LUMINEUX (5/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Sur le rétroviseur **B**



airbag passager ON

→ 1.59



airbag passager OFF

→ 1.59



**Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant**

Il s'allume sur le rétroviseur **B** au démarrage moteur puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée et que le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 2 minutes.

**Nota** : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.

**Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)**

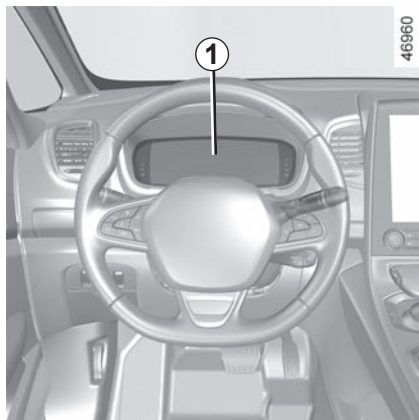


Le témoin s'allume sur le rétroviseur accompagné d'un visuel au tableau de bord indiquant le nombre de ceintures bouclées pendant environ une minute à chaque :

- démarrage du véhicule ;
- ouverture d'une porte ;
- bouclage ou débouclage d'une ceinture arrière.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur la banquette arrière.

# AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/6)



## Tableau de bord 1

Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Reportez-vous à la notice de l'équipement.



## Tableau de bord A

### Indicateur de vitesse 2

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

### Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lu-

mineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

### Compte-tours 3

(graduations x 1 000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

### Indicateur de style de conduite 4

➔ 2.18

### Totaliseur général 5 ➔ 1.78

### Ordinateur de bord 6 ➔ 1.75

### Autonomie prévisible avec le carburant restant 7

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 1.78.

## AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/6)



### Informations multimédia 8

Vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

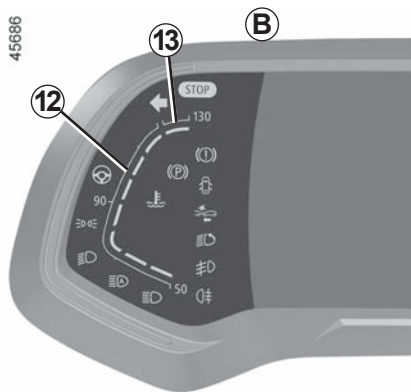
### Indicateur de température du liquide de refroidissement 10

En marche normale, l'indicateur **10** doit se situer avant la zone **9**. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

### Indicateur de niveau de carburant 11

Si le niveau est au minimum, le témoin  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

## AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/6)



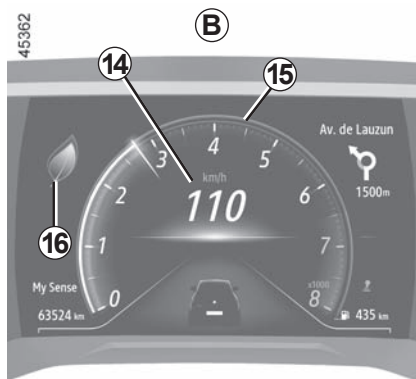
### Tableau de bord B

#### Indicateur de température du liquide de refroidissement 12

En marche normale, l'indicateur 12 doit se situer avant la zone 13. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

#### Indicateur de vitesse 14

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.



#### Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lu-

mineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

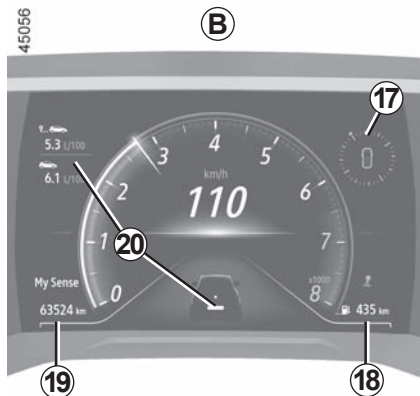
#### Compte-tours 15 (graduations x 1000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

#### Indicateur de style de conduite 16

➔ 2.18

## AFFICHEURS ET INDICATEURS (4/6)



### Informations multimédia 17

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

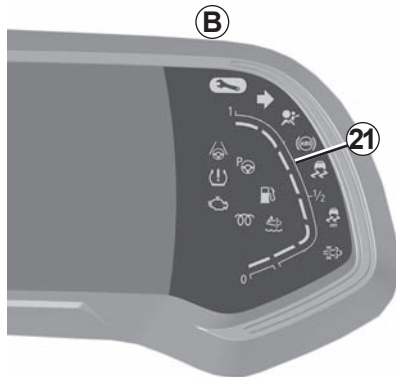
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

### Autonomie prévisible avec le carburant restant 18

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 1.78.

**Totaliseur général 19 ➔ 1.78**

**Ordinateur de bord 20 ➔ 1.75**

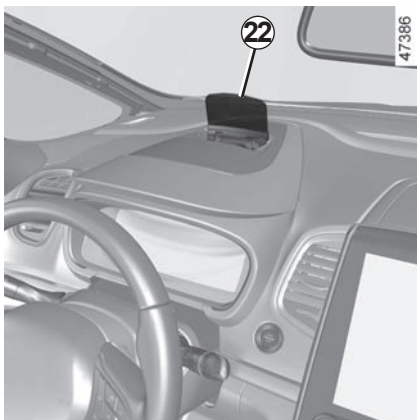


### Indicateur de niveau de carburant 21

Si le niveau est au minimum, le

témoin  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

## AFFICHEURS ET INDICATEURS (5/6)



### Afficheur tête haute 22

L'afficheur reprend des informations de conduite et de navigation du tableau de bord et de l'écran multimédia.

Lorsque le véhicule en est équipé, il se déploie au démarrage du moteur et se rétracte à la coupure du moteur.

Ne forcez pas manuellement l'ouverture/fermeture de l'afficheur tête haute.

Pour accéder aux réglage de l'afficheur tête haute, reportez-vous à la notice multimédia.

### Réglage de la hauteur des informations sur l'afficheur

En fonction de votre position de conduite, vous pouvez monter ou descendre les informations sur l'afficheur.

### Réglage de la luminosité de l'afficheur

Vous pouvez régler la luminosité (mode jour ou mode nuit)

- **automatiquement** : la luminosité varie en fonction de la lumière extérieure.
- **manuellement** : la luminosité bascule automatiquement avec l'allumage/extinction des feux.

Dans les deux cas, le mode jour varie en fonction de la luminosité extérieure.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

La bonne visibilité des informations peut être affectée par :

- la position du siège ;
- la présence d'objet placé sur l'afficheur déployé ;
- la polarisation de certains verres de lunettes ;
- des conditions météorologiques extrêmes (pluie, neige, très fort ensoleillement...).



En cas d'informations contradictoires entre le tableau et l'afficheur tête haute/écran multimédia, référez-vous aux informations affichées au tableau de bord.

## AFFICHEURS ET INDICATEURS (6/6)

### Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement (l'afficheur ne se déploie pas au démarrage du moteur ou l'afficheur se rétracte, moteur tournant, suite à un choc d'un objet avec l'afficheur), effectuez :

- un arrêt/démarrage du moteur ;

ou

- depuis l'écran multimédia, une modification des réglages de déploiement de l'afficheur.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Afficheur déployé ou rétracté, aucun objet ne doit être placé sur celui-ci ou dans son rangement.

N'utilisez pas de produits solvants, détergents ou de chiffon abrasif pour nettoyer l'afficheur.

Utilisez uniquement des lingettes microfibres.



### Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➡ 4.4.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur **23** « OK ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

### Tableau de bord en miles (possibilité de passer en km/h)

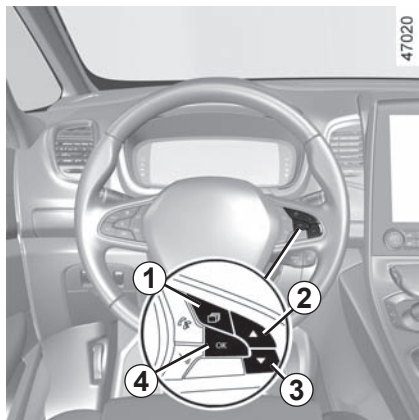
Pour sélectionner l'unité, reportez-vous à la notice multimédia.

**Nota :** dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/3)



### Ordinateur de bord

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin  ) ;
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 1.85.

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

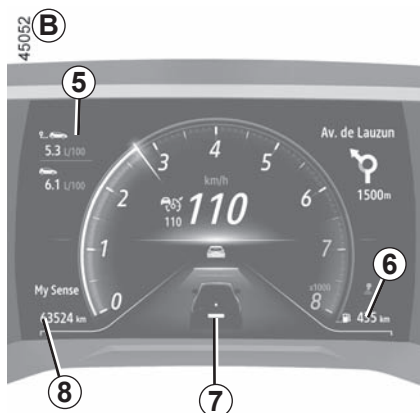


### Véhicule équipé de l'ordinateur de bord A

Les fonctions sont réparties dans les zones **5**, **6**, **7**, et **8**. Suivant le style sélectionné, l'emplacement des zones diffère.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur le contacteur **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».

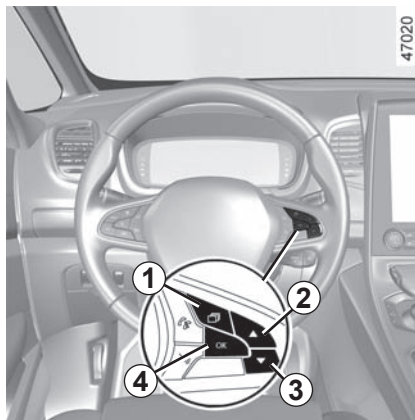
## ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/3)



### Véhicule équipé de l'ordinateur de bord **B**

Les fonctions sont réparties dans les zones **5**, **6**, **7**, et **8**.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur le contacteur **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».



### Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

- a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- b) consommation instantanée et consommation moyenne ;
- c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;
- d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- e) réglage de l'heure ;
- f) autonomie de révision :
  - Autonomie de révision ;
  - Autonomie de vidange ;
- g) autonomie prévisible avec le réactif restant.

## ORDINATEUR DE BORD : généralités (3/3)



### Mise à zéro du totalisateur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

### Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

### Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Cependant, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

## ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

| Exemples de sélection                                                                                       | Interprétation de l'affichage sélectionné                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div>Pas de message mémorisé</div>                                                                          | <div>➞ <b>a) Journal de bord.</b><br/>Affichage successif :<ul style="list-style-type: none"><li>– des messages d'information (airbag passager OFF ...);</li><li>– des messages d'anomalie de fonctionnement (injection à contrôler ...).</li></ul></div> |
| <div><br/>7.4 L/100</div>  | <div>➞ <b>b) Consommation instantanée.</b><br/>Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</div>                                                                                                                                          |
| <div><br/>5.8 L/100</div>  | <div>➞ <b>Consommation moyenne</b> depuis le dernier Top Départ.<br/>La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</div>                                                                                  |
| <div><br/>112,4 km</div>   | <div>➞ <b>c) Totaliseur partiel : Distance parcourue</b> depuis le dernier Top Départ.</div>                                                                                                                                                              |
| <div><br/>123.4 km/h</div> | <div>➞ <b>Vitesse moyenne</b> depuis le dernier Top Départ.<br/>Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</div>                                                                                                                                    |

## ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

| Exemples de sélection                                                                                                                                                                                               | Interprétation de l'affichage sélectionné                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div><div><div>2.5</div><div></div><div>2.5</div><div>2.5</div><div>2.5</div></div><div>+</div><div>Pression des pneus</div></div> | <div>➡</div> <div><b>d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques.</b><br/>➡ 2.25</div> |
| <div>16:30</div>                                                                                                                                                                                                    | <div>➡</div> <div><b>e) Réglage de l'heure.</b><br/>➡ 1.86</div>                               |

## ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

| Exemples de sélection                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Interprétation de l'affichage sélectionné                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <div>Révision dans<br/>30 000 Km / 12 mois</div> <div>Prévoir révision sous<br/>300 Km / 24 jours</div> <div>Faire révision</div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <p><b>f) Autonomie de révision.</b></p> <p><b>Autonomie de révision</b><br/><b>Contact mis, moteur non démarré</b>, accédez à l'information autonomie de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– autonomie inférieure à <b>1 500 km</b> ou <b>un mois</b> : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;</li><li>– autonomie égale à <b>0 km</b> ou <b>date de révision atteinte</b> : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin .</li></ul> <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p> |
| <p><b>Réinitialisation</b> : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p> <p><b>Nota</b> : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

## ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

| Exemples de sélection                                            | Interprétation de l'affichage sélectionné                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite) |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <div>Vidange dans<br/>30 000 Km / 24 mois</div>                  | <p>f) <b>Autonomie de révision.</b></p> <p><b>Autonomie de vidange</b><br/><b>Contact mis, moteur non démarré</b>, accédez à l'information autonomie de révision pour afficher l'autonomie de vidange.</p> <p>Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p><b>Réinitialisation</b> : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> <p><b>Nota</b> : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p> |
| <div>Prévoir AdBlue avant 2400 km</div>                          | <p> <b>g) Autonomie prévisible avec le réactif restant.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

## ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.  
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

| Exemples de messages             | Interprétation de l'affichage sélectionné                                                                                       |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| « Frein de parking serré »       | Indique que le frein de parking est serré.                                                                                      |
| « Tourner volant + START »       | Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction. |
| « Test fonctions sous contrôle » | S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.                                                                     |

## ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

| Exemples de messages          | Interprétation de l'affichage sélectionné                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| « Filtre à gazole à purger »  | Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.                                                                                                                                                                                                                              |
| « Véhicule à contrôler »      | Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.                                                                                                                                                                                                       |
| « Airbag à contrôler »        | Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.                                                                                                                                                                                               |
| « Antipollution à contrôler » | <ul style="list-style-type: none"><li>– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.</li><li>– Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  ➔ 1.110.</li></ul> |

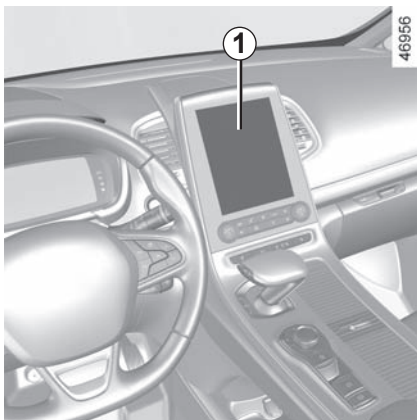
# ORDINATEUR DE BORD : messages d’alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d’alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l’afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu’il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d’un voyant et/ou d’un bip sonore.

| Exemples de messages                    | Interprétation de l’affichage sélectionné                                                                              |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| « <b>Risque casse moteur</b> »          | Indique une défaillance de l’injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur. |
| « <b>Panne du système de freinage</b> » | Indique un problème du système de freinage.                                                                            |
| « <b>Panne électrique DANGER</b> »      | Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).                             |
| « <b>Crevaison</b> »                    | Indique qu’au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.                                                |

# MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE



Cette fonction, intégrée à l'écran multimédia **1**, permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

## Accès au menu de personnalisation des réglages du véhicule

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

### Sélection des réglages

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

- a) « Conduite » :
  - Volume des clignotants.
- b) « Accès » :
  - Déblocage porte conducteur ;
  - Blocage portes en roulant ;
  - Ouvrir/fermer en mains libres ;
  - Ouverture à l'approche ;
  - Son fermeture à l'éloignement ;
  - Verrouillage automatique.
- c) « Essuyage et éclairage » :
  - Éclairage d'accompagnement ;
  - Essuyage en marche arrière ;
  - Essuyage avant automatique ;
  - Essuyage après lavage.

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,

ou

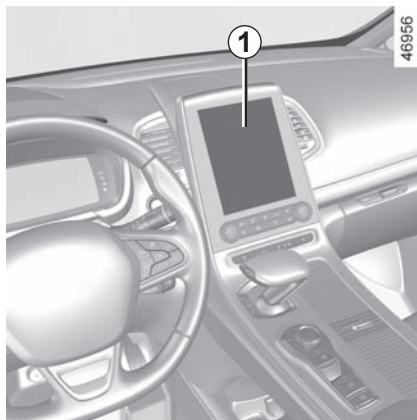
- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

# HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



**L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia 1**

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Indicateur de température extérieure

### Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise, entre  $-3^{\circ}\text{C}$  et  $+3^{\circ}\text{C}$ , les caractères  $^{\circ}\text{C}$  clignotent (signalisation de risque de verglas).

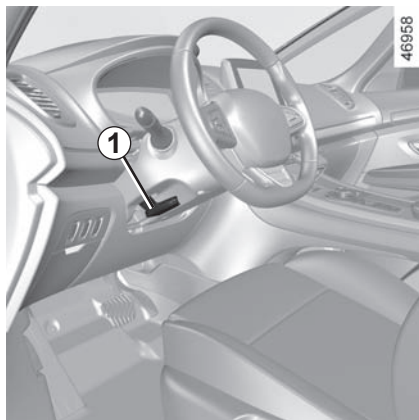


### Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

# VOLANT DE DIRECTION



## Réglage en hauteur et en profondeur du volant

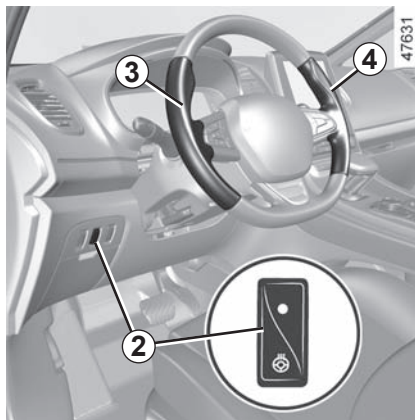
Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.



## Chauffage du volant (suivant véhicule)

Cette fonction assure le chauffage du volant de direction sur les zones **3** et **4**.

### Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

## Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le contacteur **2**, le témoin du contacteur s'allume.

## Désactivation de la fonction

### - En automatique :

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes. Le témoin du contacteur **2** reste allumé.

**Nota :** après un arrêt automatique de la fonction, pour relancer celle-ci appuyez deux fois sur le contacteur **2**.

Sans nouvel appui sur le contacteur **2**, la fonction se réactivera à la prochaine mise sous contact.

### - En manuel :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'éteint.

# DIRECTION ASSISTÉE

## Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

### Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

**Nota** : l'assistance de direction dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » ➡ 3.2.

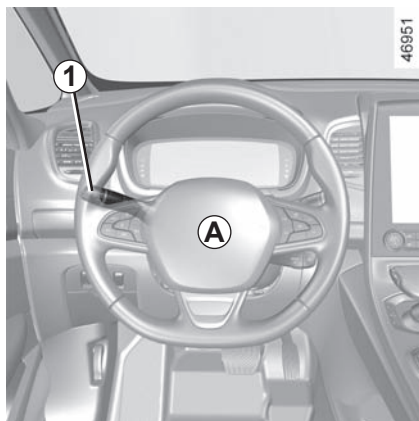
Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

# AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



## Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

## Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

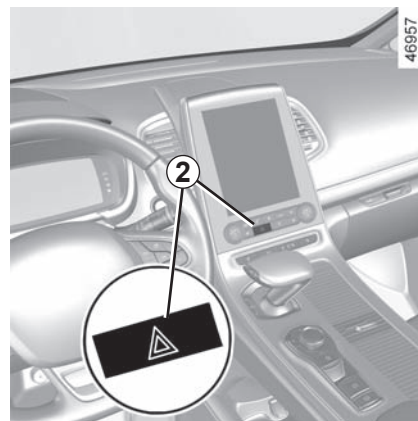
## Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

### Mode impulsionnel

En conduite, les manœuvres du volant peuvent être insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ.

Dans ce cas, amenez brièvement la manette **1** en position intermédiaire puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur clignote trois fois.

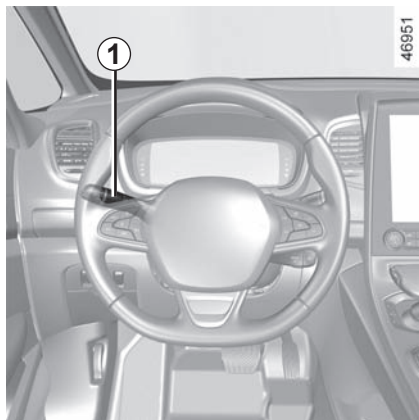


## Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant sur le contacteur **2**.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/8)



## Feux de position

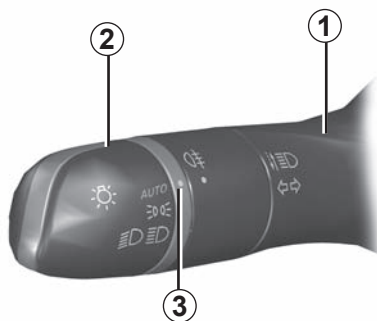
Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

## Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

47580



## Feux de croisement

### Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

### Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balais d'essuie-vitre avant.

## Réglage de la hauteur des faisceaux

Le réglage des projecteurs est automatique suivant la charge du véhicule.

La conception des feux de croisement vous permet de conduire dans un pays où le sens de circulation est inverse à celui du pays de commercialisation de votre véhicule, sans aucune modification.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/8)

47580



### Feux de route

Moteur tournant, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.



### Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

**Nota :** veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

**Pour activer les feux de route automatiques**, tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/8)

47580



### Feux de route automatiques (suite)

**Pour désactiver les feux de route automatiques**, tournez la bague **2** dans une autre position que **AUTO**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

**Nota** : en poussant sur la manette **1**, la fonction « feux de route automatique »

sera désactivée, le témoin  au tableau de bord s'éteindra et le véhicule activera les feux de route.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé. Consultez un Représentant de la marque.

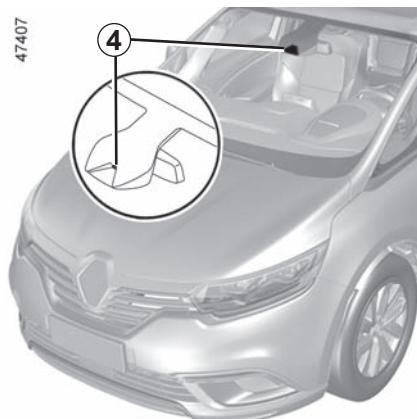


L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité et de circulation.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/8)

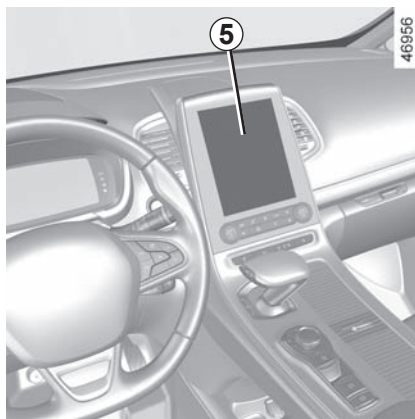


### Feux de route adaptatifs

Suivant véhicule, les feux de route adaptatifs sont divisés en plusieurs segments verticaux indépendants. Cette fonction utilise une caméra 4 située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

**Nota :** veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Lorsqu'un véhicule est détecté, les segments éclairant cette zone s'éteignent automatiquement pour ne pas l'éblouir.



### Mise en service

#### Véhicules équipés d'un écran multimédia 5

Pour accéder à l'activation ou la désactivation des feux de route adaptatif, reportez-vous à la notice multimédia.

Activez ou désactivez « Faisceau Adaptatif ».

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- la vitesse du véhicule est supérieure au seuil d'activation.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

**Nota :** de nuit, en agglomération avec un éclairage public, les feux de route adaptatifs s'éteignent automatiquement.



Le système « feux de route adaptatifs » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/8)

47580



**Pour activer les feux de route adaptatifs**, tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3**.

Le témoin  s'allume en blanc au tableau de bord.

### Particularité

L'éclairage des feux de route adaptatif est adapté au mode de conduite (My Sense/ECO/Comfort/Sport) sélectionné. Les seuils de vitesses de l'activation et de l'extinction sont différents :

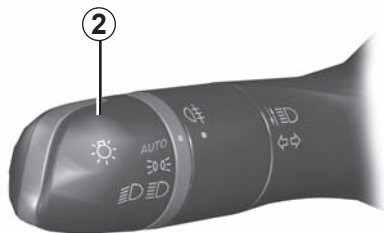
- En mode My Sense, ECO ou Comfort, les feux de route adaptatifs s'allument si la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h environ et s'éteignent lorsque la vitesse est inférieure à 20 km/h environ. Dans ces modes et entre ces seuils, la puissance des feux de route s'adaptent à la vitesse du véhicule.
- En mode Sport, les feux de route adaptatifs s'allument si la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h environ et s'éteignent lorsque la vitesse est inférieure à 30 km/h environ.

Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (6/8)

47580



### Extinction des feux

Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 2.

**Nota :** dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

### Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « éclairage à contrôler » accompagné du témoin  s'affiche et que le témoin  clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

### Fonction accueil et au revoir (suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

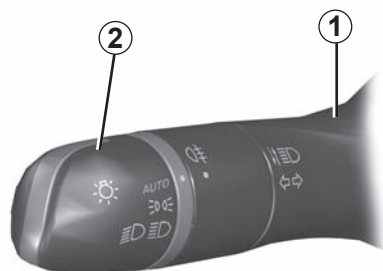
### Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (7/8)

47580



### Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

**Moteur arrêté et feux éteints**, la bague **2** en position **AUTO**, tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que les

témoins  et  au tableau de bord.

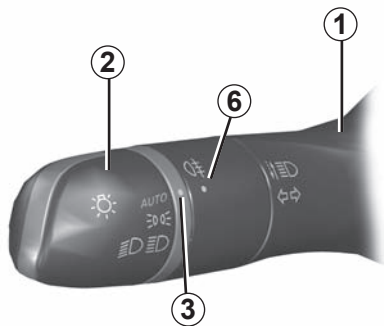
Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « éclairage pendant \_ \_ \_ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO**.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (8/8)

47580



### Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **6** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

### Extinction

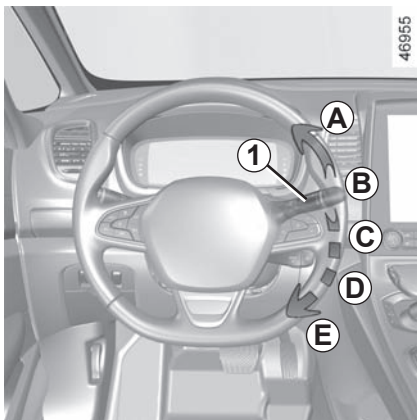
Faites de nouveau pivoter l'anneau central **6** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

# ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (1/6)



## Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

### A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller retour des essuie-vitres.

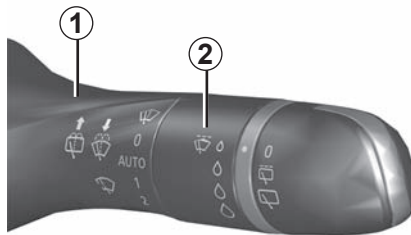
### B arrêt

### C balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

### D balayage continu lent

### E balayage continu rapide



## Particularité

**En roulage**, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Les positions **A**, **C** et **D** sont accessibles contact mis. La position **E** est accessible moteur tournant uniquement.

## Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

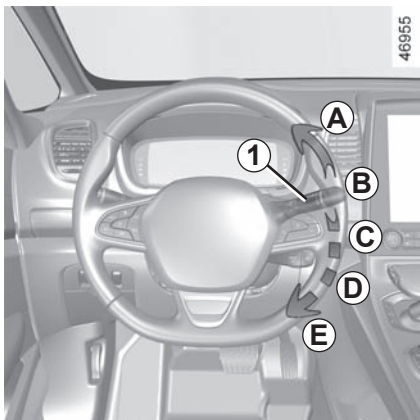
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➡ 5.33.

## Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

## ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (2/6)



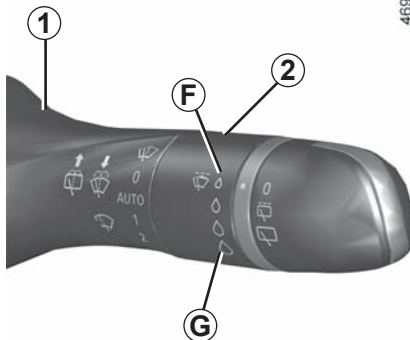
### Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

#### A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller retour des essuie-vitres.

#### B arrêt



#### C fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

- F : sensibilité minimum
- G : sensibilité maximum

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-glaces réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller retour est effectué.

#### Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique.

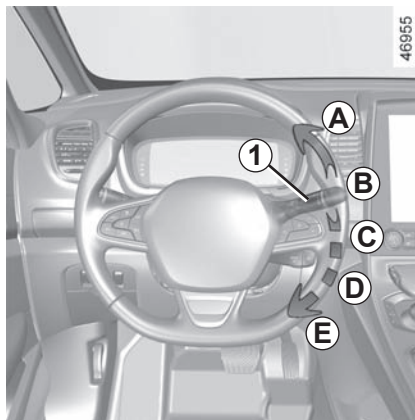
## ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (3/6)

### Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ;
- un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



**D** balayage continu lent

**E** balayage continu rapide

Les positions **A** et **D** sont accessibles contact mis. Les positions **C** et **E** sont accessibles moteur tournant uniquement.

### Particularité

**En roulage**, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

### Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

## ESSUIE -VITRE, LAVE -VITRE AVANT (4/6)

### Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➡ 5.33.

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement la manette d'essuie-vitre (position balayage continu rapide), les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position, assurez-vous que les balais ont bien été rabattus sur le pare-brise puis, ramenez la manette sur la position **B** (arrêt), contact mis.

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitre sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.

### Nota :

Lorsque les essuie-vitres ne sont plus alimentés, 1 minute au moins après la condamnation du véhicule, il est possible de déplacer manuellement les balais. Ne forcez pas le déplacement des bras du balai sinon il y a risque de dégradation du moteur essuie-vitre, des bras et des balais.

Après intervention, pour repositionner correctement les balais, assurez-vous que les balais reposent sur le pare-brise, mettez le contact et actionnez la commande d'essuyage.

Le balai côté conducteur doit toujours être au dessus du balai passager. Si ce n'est pas le cas, un aller-retour de l'essuie-vitre sera effectué dès lors que la vitesse du véhicule sera supérieure à 7 km/h environ.

En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

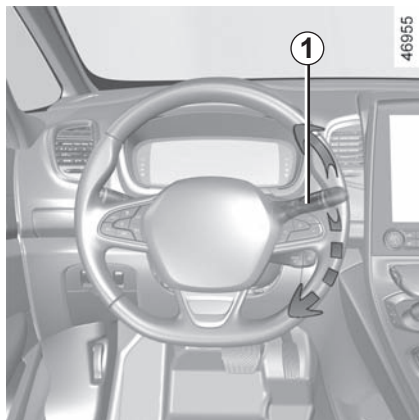
Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

**Risque de blessures et/ou de détériorations.**

## ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (5/6)



### Lave-vitre

**Contact mis**, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

### Nota :

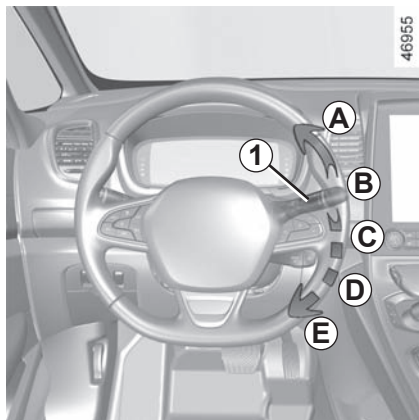
Par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

**Risque de blessures.**

## ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (6/6)



### Lave-projecteurs

#### Projecteurs allumés

Pour les véhicules qui en sont équipés, moteur tournant, maintenez la manette **1** tirée vers vous environ 2 secondes, vous actionnez les lave-projecteurs en même temps que le lave-vitre.

Les lave-projecteurs sont aussi activées après trois actions prolongées sur la commande de lave-vitre avant.

#### Nota :

Pour assurer un bon fonctionnement du lave-projecteur en période hivernale, retirer la neige des enjoliveurs de gicleurs et dégeler les enjoliveurs de gicleurs à l'aide d'un aérosol dégivrant.

Il est toutefois recommandé d'éliminer à intervalles réguliers les salissures adhérent fortement à la vitre des projecteurs.

Lorsque vous atteignez le niveau minimum de liquide de lave-vitre, le circuit de lave-projecteur peut se désamorcer.

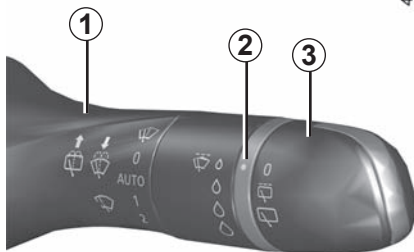
Faites le plein de liquide de lave-vitre puis actionnez-le, **moteur tournant**, pour le réamorcer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuiе-vitres est en position **B** (arrêt).

**Risque de blessures.**

# ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE ARRIÈRE (1/2)



## Essuie-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**.

- **arrêt**
- **balayage intermittent**  
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule.
- **balayage continu lent**

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

### Nota

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

**Risque de blessures et/ou de détériorations.**

## Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➡ 5.33.

## Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

## ESSUIE -VITRE, LAVE -VITRE ARRIÈRE (2/2)

### Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

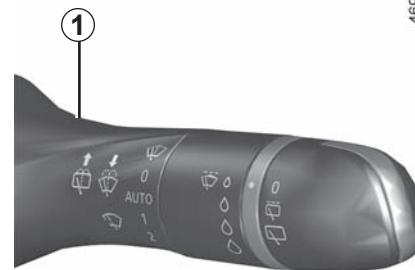
Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ 1.85.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

### Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.



46952

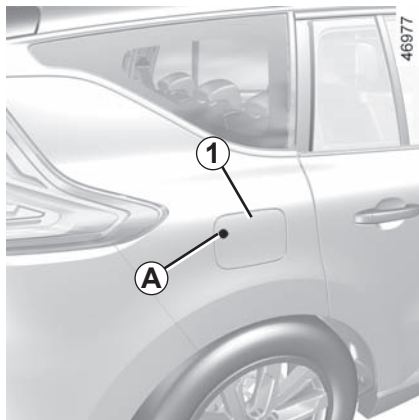


### Essuie/lave lunette arrière

Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, trois aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

## RÉSERVOIR CARBURANT (1/4)

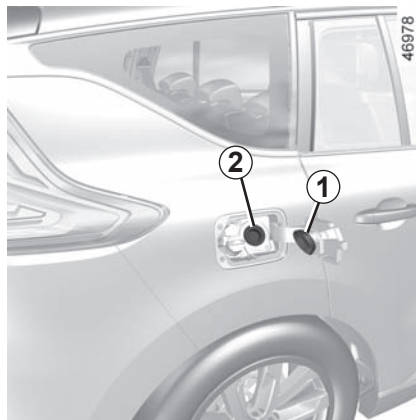


### Capacité utilisable du réservoir :

- **56 litres** environ pour les versions essence ;
- **62 litres** environ pour les versions Diesel.

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon **1**, appuyez sur la zone **A**, puis relâchez. Le portillon **1** s'entre-ouvre.

Le clapet **2** est intégré au conduit de remplissage.



Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

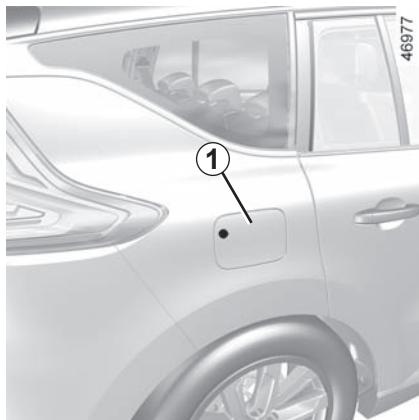
Pour fermer, repoussez le portillon **1** avec la main jusqu'en butée.



Ne **jamais** appuyer avec les doigts sur le clapet **2**.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

## RÉSERVOIR CARBURANT (2/4)



### Qualité du carburant

Utilisez un **carburant de bonne qualité** respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1**.

➡ 6.5.

### Versions Diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur du portillon **1**.

### Versions essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1**. ➡ 6.5.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **rien** ajouter au carburant (additif, réactif...), vous risquez d'endommager le moteur.

Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : ➡ 6.5.

## RÉSERVOIR CARBURANT (3/4)

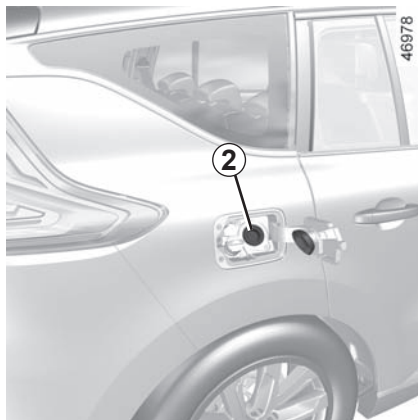
### Remplissage carburant

Introduisez le pistolet pour repousser le clapet **2** et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

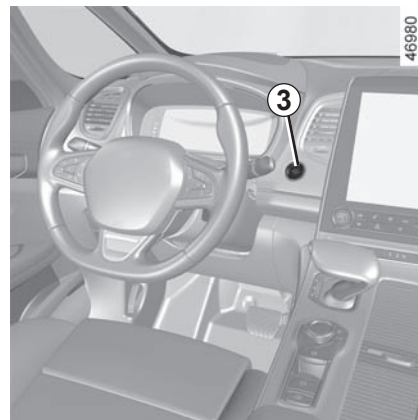
Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet **2** et son pourtour doivent rester propres.



### Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui **ne doit permettre d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



### Véhicule équipé de la fonction Stop and Start

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez impérativement le moteur par un appui sur le bouton d'arrêt du moteur **3** ➡ 2.3.

## RÉSERVOIR CARBURANT (4/4)



### Panne de carburant version Diesel

Carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de démarrage **3** sans action sur les pédales. Attendez quelques minutes avant de démarrer. Ceci permet le réamorçage du circuit carburant. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure.

Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



### Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un représentant de la marque.

## RÉSERVOIR RÉACTIF (1/4)

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

### Principe de fonctionnement

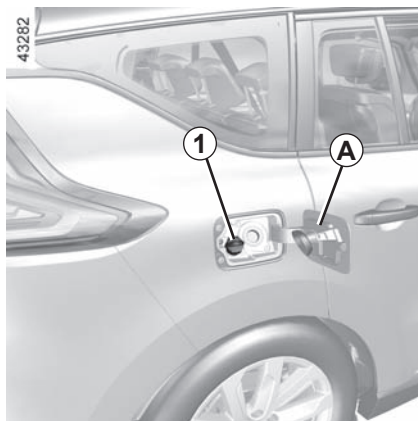
Le réactif est destiné aux moteurs diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

L'utilisation du réactif permet de réduire les gaz d'échappement en transformant les polluants en vapeur d'eau et en azote.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

### Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.



### Remplissage

**Capacité utilisable du réservoir : 22 litres** environ.

Contact coupé, ouvrez le portillon **A**, puis dévissez le bouchon **1**.

**Nota** : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.

### Véhicule équipé de la fonction Stop and Start

Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez impérativement le moteur ➔ 2.3.



En cas d'alerte « XXX KM blocage remplir AdBlue », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage.

**Risque d'immobilisation du véhicule.**



**Bouchon de remplissage : il est spécifique.**

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

# RÉSERVOIR RÉACTIF (2/4)

## Précaution d'emploi

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Dans les autres cas, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

Lors du remplissage, **manipulez le réactif avec précaution.**

**Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...**

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

**Nota :** en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

## Par conditions extrêmes climatiques froides

### En condition de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif dès

que le témoin  et le message « Remplir AdBlue avant 1200 km » s'affichent au tableau de bord.

### Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de  $-10^{\circ}\text{C}$  environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de réac-

tif (  allumé ), garez, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à son état liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.

Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur tournant**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « --- Remplir AdBlue » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite. Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

# RÉSERVOIR RÉACTIF (3/4)

## Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

| Témoins                                                                                    | Message                           | Que faire ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| -                                                                                          | « Niveau AdBlue correct »         | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| -                                                                                          | « Prévoir AdBlue avant 2400 km »  | Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste <b>moins de 2400 km d'autonomie</b> .<br>Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, <b>le remplissage ou un appoint de réactif</b> dans le réservoir.                                                                                                                                                                   |
|  s'allume  | « Remplir AdBlue avant 1200 km »  | Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste <b>entre 1200 km et 800 km d'autonomie</b> .<br>Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, <b>le remplissage ou un appoint de réactif</b> dans le réservoir.                                                                                                                                                            |
|  s'allume  | « XXX KM blocage remplir AdBlue » | Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : <ul style="list-style-type: none"><li>- tous les 100 km environ, il vous reste <b>entre 800 km et 200 km d'autonomie</b> ;</li><li>- tous les 50 km environ, il vous reste <b>moins de 200 km d'autonomie</b>.</li></ul> Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, <b>le plein de réactif dans le réservoir dès que possible</b> . |
|  clignote. | « 0 KM blocage remplir AdBlue »   | <b>Le démarrage du moteur est impossible.</b><br>Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

## RÉSERVOIR RÉACTIF (4/4)

### Anomalies de fonctionnement du système

L'allumage des témoins peut être accompagné d'un signal sonore.

| Témoins                                                                                                                                                                           | Message                          | Interprétations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  et  s'allument. | « Antipollution à contrôler »    | Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|  et  s'allument. | « XXX KM blocage antipollution » | <p>Indique une défaillance du système et qu'il vous reste <b>moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule soit impossible.</b></p> <p>Ces alertes se répètent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste <b>environ 200 km à parcourir</b> avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ;</li><li>- tous les 50 km lorsqu'il vous reste <b>moins de 200 km à parcourir</b> et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule.</li></ul> <p>Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.</p> |
|  et  s'allument. | « 0 KM blocage antipollution »   | Indique qu'après coupure du contact, <b>le redémarrage du véhicule est impossible.</b> Faites appel à un Représentant de la marque.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |



# Chapitre 2 : La conduite

|                                                                   |       |
|-------------------------------------------------------------------|-------|
| Rodage . . . . .                                                  | 2.2   |
| Démarrage - Arrêt du moteur . . . . .                             | 2.3   |
| Fonction Stop and Start . . . . .                                 | 2.6   |
| Particularités des versions essence . . . . .                     | 2.10  |
| Particularités des versions diesel . . . . .                      | 2.12  |
| Frein de parking assisté . . . . .                                | 2.13  |
| Fonction « AUTOHOLD » . . . . .                                   | 2.17  |
| Conseils de conduite, Eco conduite . . . . .                      | 2.18  |
| Conseils entretien et antipollution . . . . .                     | 2.23  |
| Environnement . . . . .                                           | 2.24  |
| Système de surveillance de pression des pneumatiques . . . . .    | 2.25  |
| Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite . . . . . | 2.28  |
| Alerte de sortie de voie . . . . .                                | 2.36  |
| Aide au maintien de voie . . . . .                                | 2.40  |
| Avertisseur d'angle mort . . . . .                                | 2.45  |
| Alerte distances de sécurité . . . . .                            | 2.52  |
| Freinage actif d'urgence . . . . .                                | 2.56  |
| Alerte détection de fatigue . . . . .                             | 2.64  |
| Alerte de survitesse . . . . .                                    | 2.66  |
| Limiteur de vitesse . . . . .                                     | 2.70  |
| Régulateur de vitesse . . . . .                                   | 2.74  |
| Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go . . . . .             | 2.79  |
| Aide au parking . . . . .                                         | 2.92  |
| Caméra de recul . . . . .                                         | 2.96  |
| Avertisseur de sortie de stationnement . . . . .                  | 2.98  |
| Stationnement assisté . . . . .                                   | 2.102 |
| Suspensions à amortissement piloté . . . . .                      | 2.107 |
| Boîte de vitesses automatique . . . . .                           | 2.108 |
| Appel d'urgence . . . . .                                         | 2.114 |

# RODAGE

## Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

**Périodicité des révisions :** reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

## Version Diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

**Périodicité des révisions :** reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

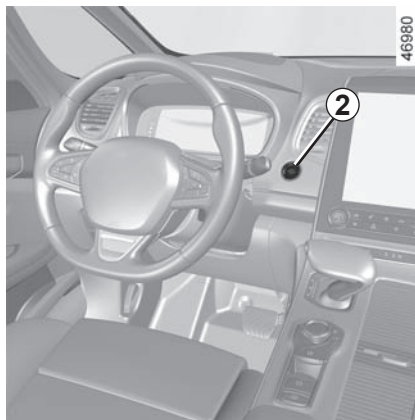
## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (1/3)



46981

La carte doit être dans la zone de détection **1**.

Pour démarrer positionnez le levier en position **P**, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **2**.



46980

### Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **1** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

### Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.



#### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (2/3)

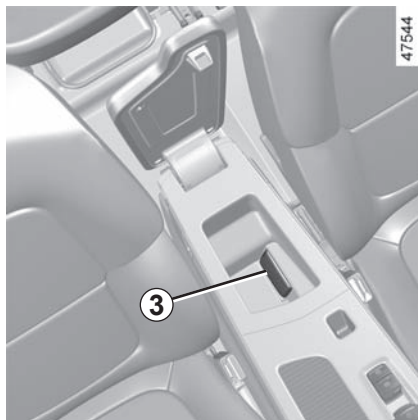


### Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton 2 sans appui sur les pédales.



### Anomalie de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte...
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein, puis placez la carte (côté bouton) sur la zone de dépose 3. Appuyez sur le bouton 2 pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (3/3)



### Conditions d'arrêt du moteur

Véhicule à l'arrêt, carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. La position parking **P** est activée automatiquement.

La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **2**. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## FONCTION STOP AND START (1/4)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

### Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt :

- la boîte est en position D, M ou N ;  
et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

Si le témoin  clignote et que le message « Appuyer frein » apparaît au tableau de bord, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée ;

et

- la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;

et

- la vitesse est nulle pendant 1 seconde environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position P est engagée, ou si la position N est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1km/h environ (descente, pente...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➡ 2.3.

## FONCTION STOP AND START (2/4)

### Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez impérativement le moteur ➡ 2.3.

### Sortie de veille moteur

- à l'ouverture de la porte conducteur ;  
ou
- au débouclage de la ceinture conducteur ;
- la pédale de frein est relâchée, position D ou M engagée ;  
ou
- la pédale de frein est relâchée, position N engagée et frein de parking desserré ;  
ou
- la pédale de frein est à nouveau appuyée, position P engagée, ou position N engagée avec frein de parking serré ;  
ou
- la position R est engagée ;  
ou
- la pédale d'accélérateur est appuyée ;  
ou
- en mode manuel, le levier de vitesses est actionné vers + ou -.

Fonction « AUTOHOLD » activée ➡ 2.17, la pédale de frein peut être relâchée et la mise en veille moteur conservée.  
Pour la sortie de mise en veille moteur, pédale de frein relâchée, appuyez sur la pédale d'accélération.

## FUNCTION STOP AND START (3/4)

### Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;

- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée  
➡ 3.6 ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

Le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.



Désactivez la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

## FUNCTION STOP AND START (4/4)

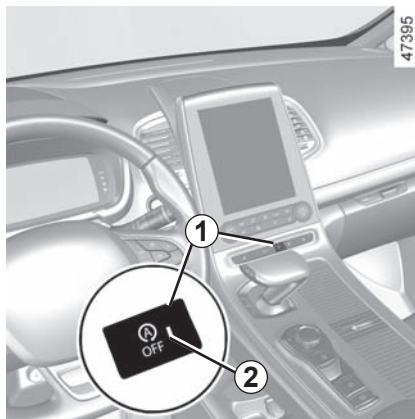
### Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort. Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 3.6 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 2.3.



### Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin **2** du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin **2** du contacteur **1** s'éteint.

Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton de démarrage ➔ 2.3.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin **2** du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (1/2)

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;

- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

### Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (2/2)

### Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à l'appa-

rition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre entre 5 et 20 minutes environ.

**Nota :** L'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule,

le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

# PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

## Régime moteur Diesel

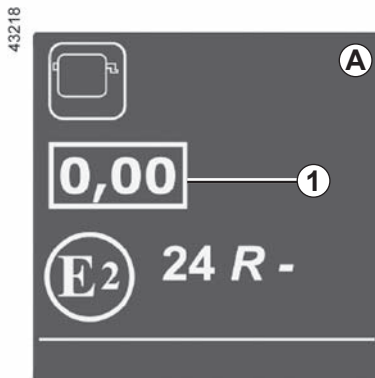
Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « antipollution à contrôler » s'affiche accompagné des té-

moins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.



### Etiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

**1** Emission échappement Diesel.

## Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

## FREIN DE PARKING ASSISTÉ (1/4)



### Fonctionnement assisté

#### Serrage assisté du frein de parking

**Véhicule à l'arrêt**, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

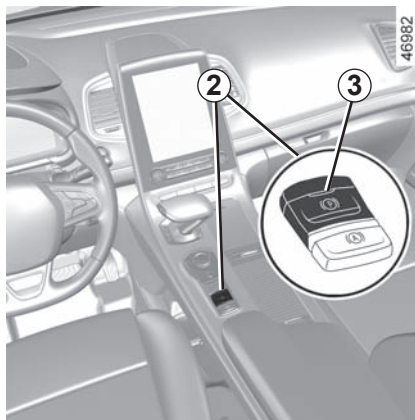
- par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;

ou

- au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

- à l'ouverture de la porte conducteur ;



ou

– lorsque la position **P** est engagée.

Dans tous les autres cas, par exemple, **le calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start** ➔ 2.6, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé. Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de

parking serré » et le témoin **(P)** au tableau de bord et par l'allumage du témoin **3** du contacteur **2**.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **3** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté et le

témoin **(P)** s'éteint au verrouillage du véhicule.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** du contacteur **2** et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

## FREIN DE PARKING ASSISTÉ (2/4)

### Fonctionnement assisté (suite)

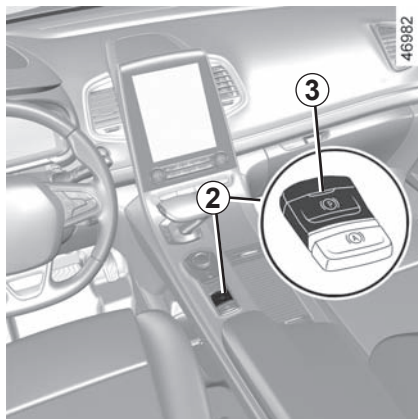
**Nota** : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- moteur tournant : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **2** pour serrer le frein de parking assisté.

### Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant.



### Fonctionnement manuel

Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

### Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **2**. Le témoin **3** et le témoin **(P)** au tableau de bord s'allument.

### Desserrage manuel du frein de parking assisté

Appuyez sur le contacteur **1** sans appui sur les pédales pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **2** : le témoin **3** du contacteur et le témoin **(P)** affiché au tableau de bord s'éteignent.

### Arrêt ponctuel

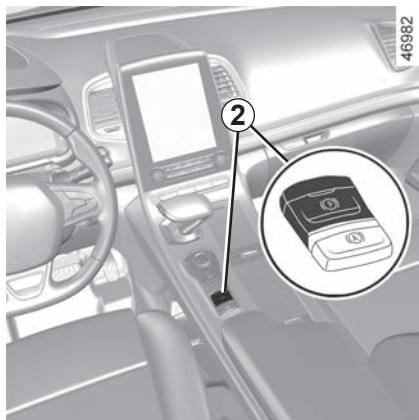
Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur tournant...) : tirez et relâchez le contacteur **2**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** du contacteur **2** et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

## FREIN DE PARKING ASSISTÉ (3/4)



### Cas particuliers

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **2** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;
- engagez une vitesse ou la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
- desserrez manuellement le frein de parking assisté.

## FREIN DE PARKING ASSISTÉ (4/4)



En cas de message « Panne électrique DANGER » ou « Batterie à contrôler », actionnez manuellement le frein de parking assisté en tirant sur le contacteur **2** ou engagez la position **P** avant d'arrêter le moteur.

### Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur tournant, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer manuellement » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans engager la position **P** et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur tournant avec une vitesse engagée, le véhicule peut se mettre en mouvement.

### Risque d'accident.

## Anomalies de fonctionnement

- En cas d'anomalie, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains

cas du témoin .

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

- En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains

cas du témoin .

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.



Il est alors impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la position **P**. Si la pente le justifie, calez le véhicule.

## FONCTION « AUTOHOLD »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un embouteillage...), la fonction assure le maintien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein. La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.

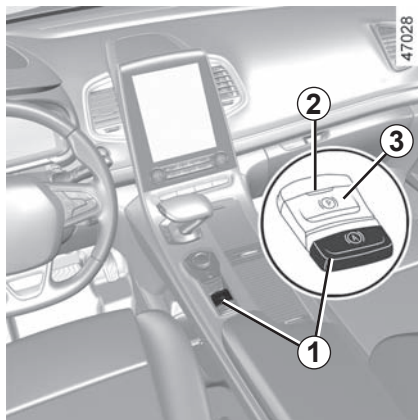
### Activation

Appuyez sur le contacteur **1**.  
Le témoin du contacteur **1** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

### Désactivation

Appuyez en même temps sur la pédale de frein et sur le contacteur **1**.  
Le témoin du contacteur **1** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.  
Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :

- le conducteur quitte le véhicule ;
- ou
- le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.



### Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;
- et
- le frein de parking assisté est desserré ;
- et
- le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.

Le maintien de la force de freinage est confirmé par le témoin  au tableau de bord.

### Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;
- ou
- le conducteur désactive la fonction.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Après chaque démarrage, la fonction reprend l'état en cours lors du dernier arrêt.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **2** sur

le contacteur **3** et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/5)

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- indicateur d'accélération ECO ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- le mode ECO ;
- la fonction Stop and Start ➡ 2.6.



Le témoin  s'affiche au tableau de bord lorsque le paramètre « Roue libre en mode ECO » est activé (ON dans le menu « Réglages utilisateur »).

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

### Au tableau de bord

L'affichage des informations peut être organisé et personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.

#### Indicateur de style de conduite 1

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur **1**.

Plus la feuille de l'indicateur **1** est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/5)



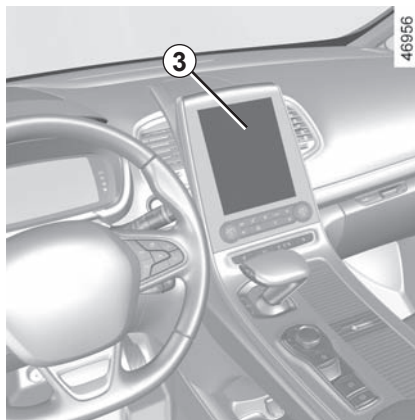
### Indicateur d'accélération Eco 2

Il vous informe en temps réel si vous avez une accélération modérée ou forte.

Vous êtes averti par l'indicateur 2 :

- vert : l'accélération est modérée et correcte ;
- blanc : l'accélération est trop élevée ;
- gris : l'accélération est forte.

**Nota** : il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite 1 et l'indicateur d'accélération Eco 2.



### Sur l'écran multimédia

#### Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia 3 donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur.

Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/5)

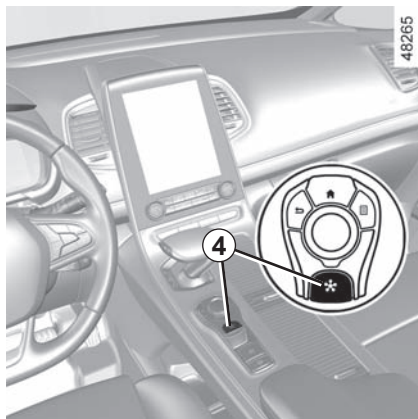
### Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (chauffage, climatisation, assistance de direction...) et sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation. L'utilisation réduite de l'air conditionné permet de réduire la consommation sans dégrader le confort thermique.

### Roue libre en mode ECO

Suivant véhicule, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet de diminuer le frein moteur et d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.



### Activation de la fonction

La fonction peut être activée :

- par le contacteur **4** de la commande centrale, en sélectionnant le mode ECO ➔ 3.2 ;
- depuis l'écran multimédia (reportez-vous à la notice multimédia).

Le témoin **ECO** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

### Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **4** de la commande centrale. Sélectionnez un autre mode de conduite que le mode ECO.

Le témoin **ECO** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/5)



### Conseils de conduite et ECO conduite

#### Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.

- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.

- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

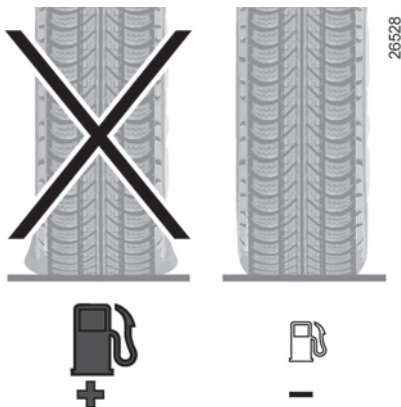


#### Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

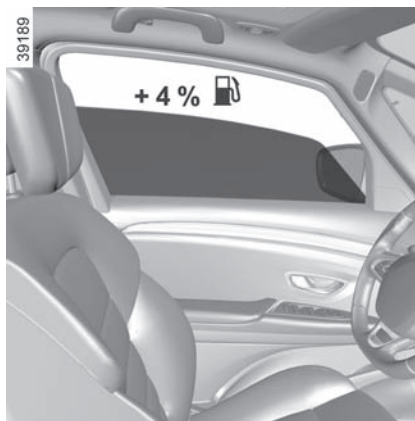
**Risque de coincement des pédales**

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (5/5)



### Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➔ 4.12.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



### Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

### Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

## CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

### Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

### Réglages moteur

- **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.  
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarts spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.
- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

### Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



➔ 1.110.

## ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

### Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

### Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules Diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

### Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie secondaire 12 volts, piles...) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

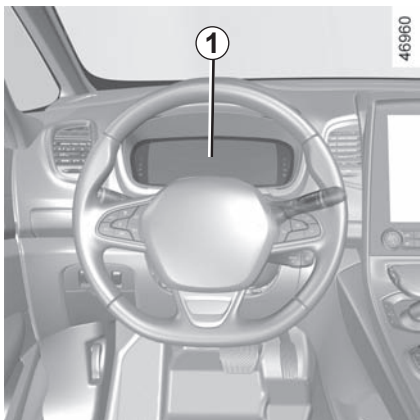
### Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/5)



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

## Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche au tableau de bord **1** les pressions courantes, et alerte le conducteur en cas de pression insuffisante.

## Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

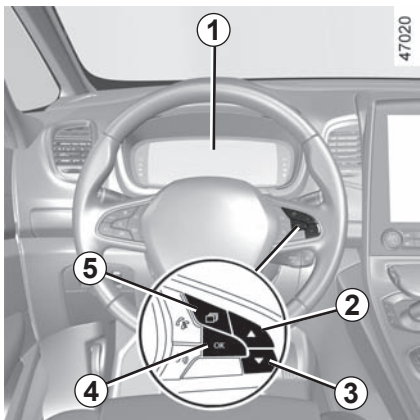
- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée) ;
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez vous à la notice de l'équipement.

## SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/5)



### Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet

« Véhicule »  ;

- faites des appuis courts sur le contacteur **2** ou **3** pour atteindre la page « Pression des pneus » ;

- faites un appui long (environ 3 secondes) sur la commande **4** pour lancer l'initialisation. Le clignotement des pneumatiques suivi des messages « Apprentissage PP lancé » puis « Localisation pneus en cours » indiquent que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation peut prendre plusieurs minutes de conduite.

Si la réinitialisation est suivie de trajets courts, le message « Localisation pneus en cours » peut rester affiché après plusieurs redémarrages successifs.

**Nota** : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

## SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/5)

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

| Étapes | Affichages                                                                        | Messages                        | Interprétations                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1      |  | Pression pneus init. appui long | Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur <b>4 OK</b> .                                                                                                                                                         |
| 2      |  | Apprentissage PP lancé          | Les «---» devant chaque roue clignotent : le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques.                                                                                                                                                                          |
| 3      |  | Localisation pneus en cours     | Les «---» devant chaque roue s'allument fixes. Le système réinitialise la pression des quatre pneumatiques. Vous pouvez rouler. Le message peut rester affiché si vous effectuez de courts trajets.<br><b>Nota</b> : pendant la réinitialisation, la surveillance de la pression des pneumatiques reste opérationnelle. |
| 4      |  |                                 | La valeur des pressions des quatre pneumatiques est affichée : la procédure de réinitialisation est achevée et réussie.                                                                                                                                                                                                 |

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/5)

## Réajustement de la pression des pneumatiques

**Les pressions doivent être ajustées à froid** (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur). Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

## Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

## Remplacement roues/pneus

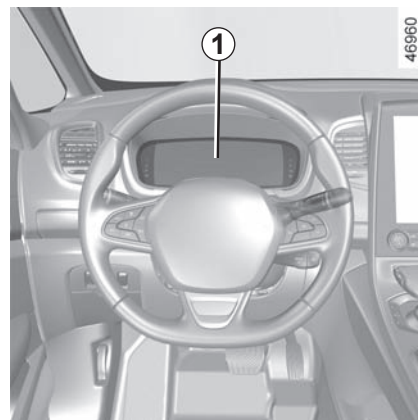
Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 5.14.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



### Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.



## Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

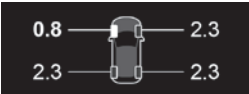
Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque ➔ 5.6.

## Anomalies de gonflage

Le tableau en page suivante reprend les messages d'alerte au tableau de bord **1** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (5/5)

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...). Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

| Témoins                                                                                                                                                              | Messages                    | Affichages                                                                        | Interprétations                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                     | Pression pneus à réajuster. |  | Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en jaune.<br>Cela indique qu'un sous gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques puis, réinitialisez le système.                                                                                          |
|  + <b>STOP</b>                                                                       | Crevaision.                 |  | Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en rouge.<br>Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système si le pneumatique est dégonflé. Remplacez ou faites remplacer le pneumatique si il est crevé. |
|  +  | Capteurs pneus à contrôler  |  | Une roue ne s'affiche plus.<br>Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Consultez un Représentant de la marque.                                                                                                                                |
|                                                                                     | Localisation pneus échec    |  | Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle.                                                                                     |

## DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/8)

- ABS (antiblocage des roues);
- ESC (contrôle dynamique de conduite) avec contrôle du sous-virage et système antipatinage;
- assistance au freinage d'urgence;
- antipatinage avancé;
- assistance de conduite avec une remorque;
- aide au démarrage en côte;
- roues arrière directrices.

D'autres systèmes d'aides à la conduite sont décrits en pages suivantes.

### Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

## DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/8)

### Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**
- , ,  et **STOP** allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

## DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/8)

### Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

#### Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

#### Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système, le témoin  clignote au tableau de bord.

#### Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

#### Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélérations.

#### Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

#### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins



s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/8)

## Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

### Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

## Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

### Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

### Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/8)

## Antipatinage avancé (contrôle d'adhérence)

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

## Activation, désactivation du système

Pour activer ou désactiver la fonction depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice multimédia puis choisissez le mode :

« Auto »

Le message « Anti-patinage avancé auto » s'allume quinze secondes environ au tableau de bord.

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...).

« Expert »

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions de sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Le mode « Expert » gère le système de freinage tout en laissant au conducteur le contrôle du couple moteur pour gagner en motricité.

Le système bascule automatiquement en mode « Auto » au-delà de 40 km/h environ et le message « Anti-patinage avancé auto » s'allume 15 secondes environ au tableau de bord.

**Nota :** le mode par défaut du système est le mode « Auto ».



## Pneumatiques

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

**Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (6/8)

## Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

### Conditions de fonctionnement

- La fonction doit être activée par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le câblage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

## Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Lorsque le câblage d'attelage est occupé, mais sans qu'une remorque ne soit attelée (porte-vélo, porte bagage avec éclairage...), la fonction peut agir dans des conditions de conduite particulière type orniérage.

**Risque de décélération du véhicule.**

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (7/8)

## Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

### Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que **N** ou **P** et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

**Risques de blessures graves.**

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (8/8)

**A**

46986



## Roues arrière directrices

Pour les véhicules qui en sont équipés, ce système permet, lorsque le véhicule roule, d'orienter les roues arrière en fonction des conditions de conduite : à basse vitesse ce système privilégie la maniabilité, à vitesse plus élevée il optimise la stabilité.

Lors de roulage à petite vitesse, les roues arrière s'orientent dans le sens inverse des roues avant (figure **A**) afin d'améliorer la maniabilité du véhicule. Ceci est utile lors de roulages urbains, sur route sinueuse, en manœuvre sur un parking...

**B**

46987



Lors de roulage à vitesse plus élevée, les roues arrière s'orientent dans le même sens que les roues avant (figure **B**) afin d'optimiser la stabilité du véhicule. Ceci est utile lors d'un changement de voie, lors de la prise de virage...

**Nota** : La configuration du système (agilité...) dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » ➡ 3.2.

## Anomalies de fonctionnement

- Si le témoin  accompagné du message « Direction à contrôler » s'affiche au tableau de bord : consultez un Représentant de la marque.
- Si le témoin **STOP** accompagné du message « Panne de la direction » s'affiche au tableau de bord, **cela indique une défaillance du système.**

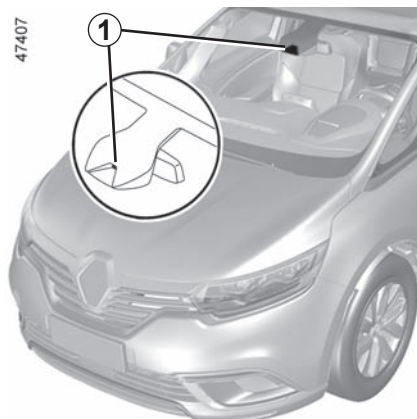


**STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

## ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/4)



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

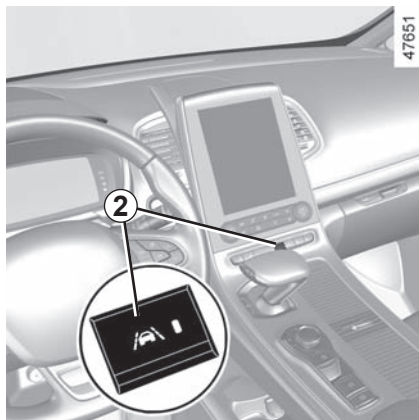
**Nota :** veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

**La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.**

## ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/4)



### Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte de sortie de voie ». Le message « Alerte sortie de voie activée » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte sortie de voie désactivée » ou suivant véhicule, « Maintien de voie désactivé ». Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

### Fonctionnement

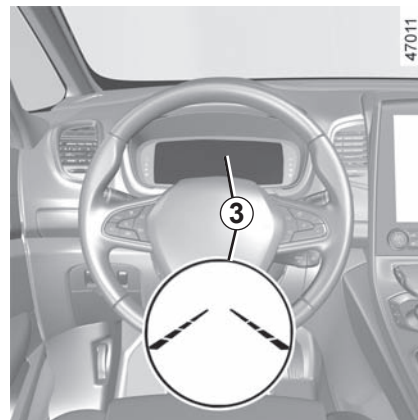
Fonction activée, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

**La fonction est prête à alerter si :**

- la vitesse est comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ ;
- et

- le témoin  et les indicateurs de lignes **3** gauche et droite sont de couleur blanche.

**La fonction entre en alerte si** une ligne est franchie ou si le véhicule s'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans activation des indicateurs de changement de direction.



La fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une vibration au niveau du volant ;
- et
- le témoin  et l'indicateur **3** de la ligne franchie passent en rouge.

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

## ALERTE DE SORTIE DE VOIE (3/4)

### Indisponibilité temporaire

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- ...

Lorsque la fonction est indisponible,

le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

### Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

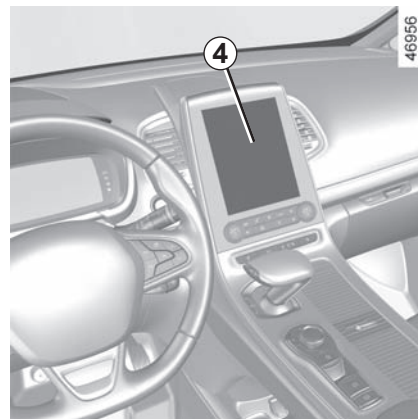
- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin  est affiché.

Le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

### Réglages

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

- « Intensité » : réglez le niveau de vibration du volant ;
- « SENSIBILITE » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes, pour cela sélectionnez :
  - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
  - « Standard » : ligne détectée en approche ;
  - « Tôt » : ligne détectée à proximité.



### Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, les indicateurs de lignes gauche et droite et, suivant le style d'affichage sélectionné,

le témoin  disparaissent ou restent en gris au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message « Caméra avant à contrôler » ou du témoin  au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

## ALERTE DE SORTIE DE VOIE (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

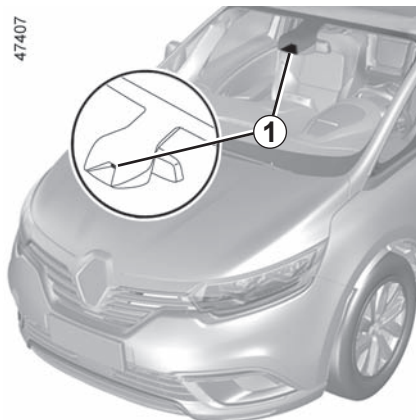
Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

## AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (1/5)

47407



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

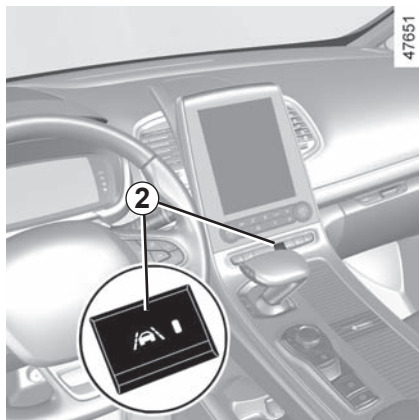
À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

**Nota** : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

## AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (2/5)



### Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord « Aide au maintien de voie ».

Le message « Maintien de voie activé »

et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Lorsque l'aide au maintien de voie est activée, la fonction « Alerte de sortie de voie » est automatiquement activée  
➡ 2.38.

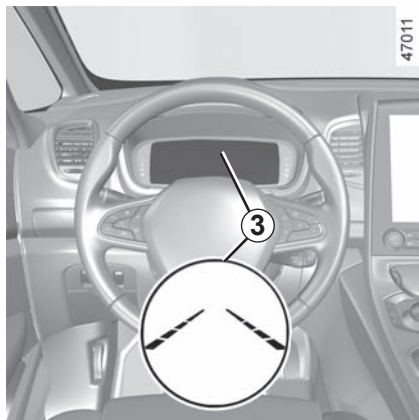
Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Maintien de voie désactivé ».

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

**Nota :** la désactivation de la fonction « Aide au maintien de voie » entraîne la désactivation de la fonction « Alerte sortie de voie ».

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

## AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (3/5)



### Fonctionnement

Fonction activée, le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

**La fonction est prête à intervenir si** la vitesse est comprise entre 70 km/h et

180 km/h environ et si le témoin  et les indicateurs de correction **3** sont de couleur blanche.

**La fonction intervient si** le véhicule franchit une ligne ou si le véhicule s'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans activation des indicateurs de changement de direction.

Dans ces cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passe en jaune au tableau de bord.

**Nota :** en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le

témoin  et l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagné d'une vibration au volant.

### Cas particulier

Lorsque le système ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant,

le témoin  apparaît en orange au tableau de bord, accompagné du message « Garder contrôle » et d'un signal sonore.

Le signal sonore retentit accompagné du témoin et du message jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

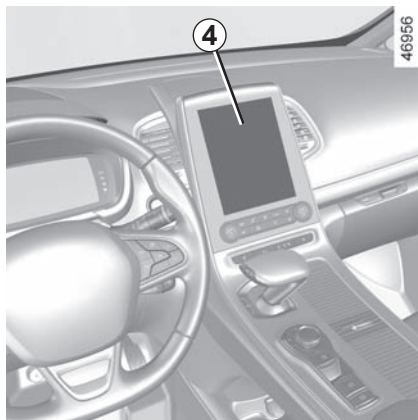
Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

## AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (4/5)

### Indisponibilité temporaire

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- freinage d'urgence ;
- ...

Fonction indisponible, le témoin  et les indicateurs de correction gauche et droite **3** passent en gris au tableau de bord.



### Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin **STOP** est affiché.

Le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite s'affichent en gris au tableau de bord.

### Réglages

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

- « Intensité » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Alerte de sortie de voie » ;
- « SENSIBILITE » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes, pour cela sélectionnez :
  - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
  - « Standard » : ligne détectée en approche ;
  - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné du message « Caméra avant à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Aide au maintien de voie » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

### **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

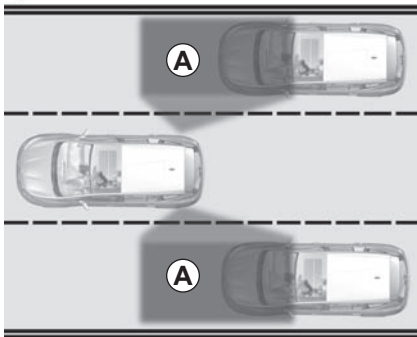
#### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).

## AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/7)

47012



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

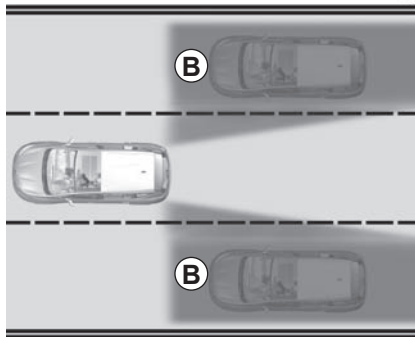
- lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A** ;

et/ou

- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **B** et roulant à une vitesse supérieure.

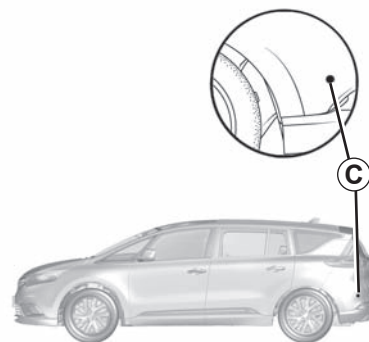
La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15km/h environ.

48266



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

48267

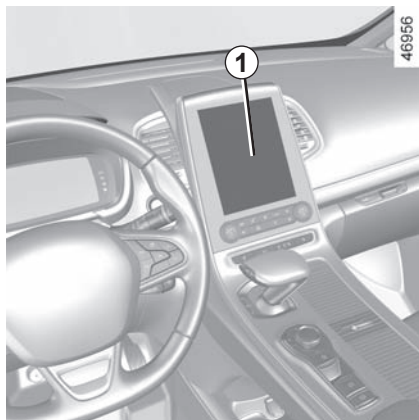


### Particularité

Veillez à ce que la zone **C** des radars ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

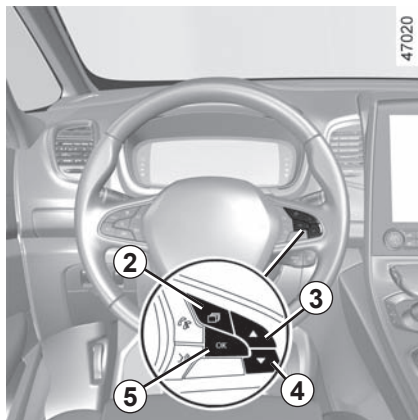
## AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/7)



### Activation/désactivation du système par l'écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



### Activation/désactivation du système par le menu de personnalisation et réglages du véhicule

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 2 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande 3 ou 4 pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur 5 OK ;

- faites des appuis successifs sur la commande 3 ou 4 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur 5 OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande 3 ou 4 pour atteindre le menu « Alerte angle mort » et appuyez sur le contacteur 5 OK ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur 5 OK pour activer ou désactiver la fonction :



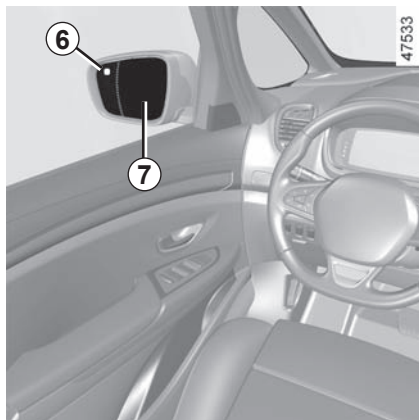
fonction activée



fonction désactivée

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

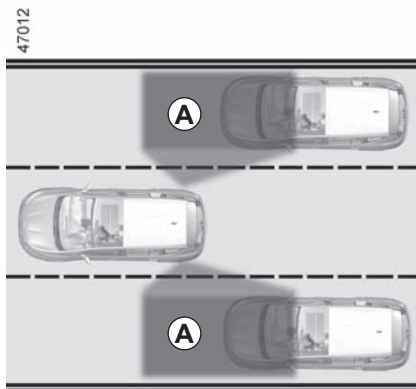
## AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/7)



### Indicateur 6

L'indicateur **6** se situe sur chacun des rétroviseurs **7**.

**Nota** : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **7** pour visualiser les indicateurs **6**.

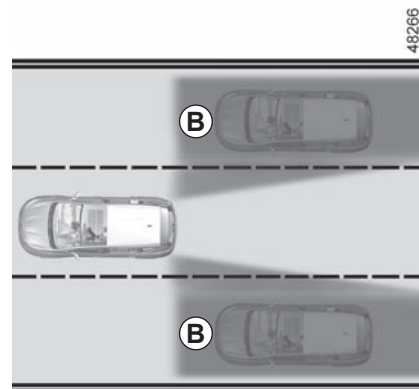


### Fonctionnement

La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h et :

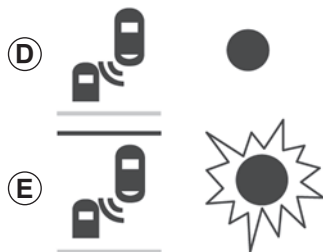
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
- lorsqu'un véhicule approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **B**.

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **6** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.



La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

## AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/7)



⑥

47409

### Affichage **D**

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **6** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

### Affichage **E**

**Indicateur de direction activé**, l'indicateur **6** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

### Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact (reportez-vous en pages précédentes).

# AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (5/7)

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

**Risque d'accident.**

## AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (6/7)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



### **Limitation du fonctionnement du système**

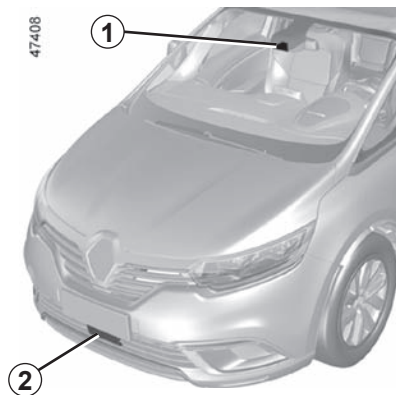
- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction vous alerte tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation sur route à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

## ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (1/4)



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

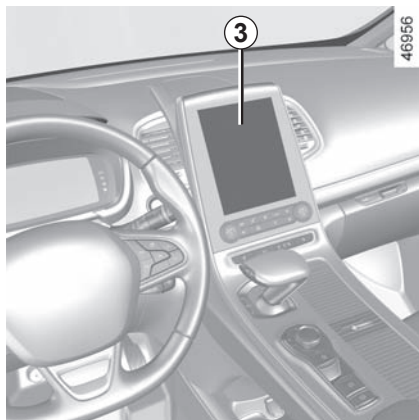
**Nota :** veillez à ce que le pare-brise et la grille de bouclier ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, buée...).

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 200 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

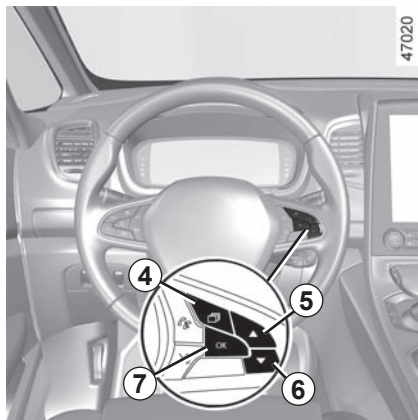
## ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (2/4)



### Activation/désactivation de la fonction par l'écran multimédia 3

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



### Activation/désactivation de la fonction par le menu de personnalisation des réglages du véhicule

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte distance ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- Appuyez de nouveau sur le contacteur **7 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



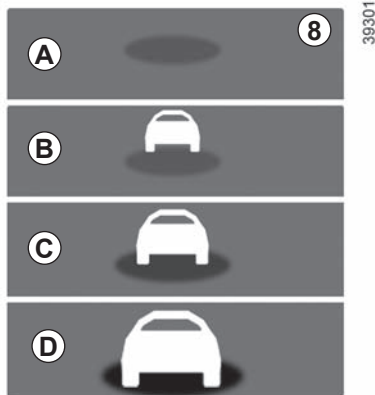
fonction activée



fonction désactivée

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

## ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (3/4)



### Fonctionnement

Fonction activée, l'indicateur **8** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;

- **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **8**, affichage **D**, clignote en rouge au tableau de bord accompagné de l'indication « -, - s ».

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

## ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

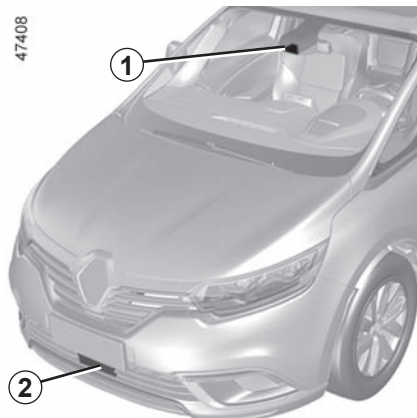
Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

- l'occultation du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

### **Risque d'alertes intempestives et erronées.**

## FREINAGE ACTIF D'URGENCE (1/8)



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, le système détermine la distance qui le sépare du véhicule qui le précède et des piétons environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

**Nota** : veillez à ce que le pare-brise et la grille du bouclier avant ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, buée, plaque d'immatriculation...).

**Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.**

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

# FREINAGE ACTIF D'URGENCE (2/8)

## Fonctionnement

### Détection de véhicules

En roulage (vitesse comprise entre 7 km/h et 170 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec le véhicule qui le précède, le système :

- **vous alerte d'un risque de collision :**

- le message « Freinez » s'affiche en rouge au tableau de bord **3** accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée.

- **déclenche le freinage :**

- si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

**Nota :** lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

## Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

## Particularités des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ. Le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte si vous dépassez 80 km/h environ pour les véhicules arrêtés.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

## FREINAGE ACTIF D'URGENCE (3/8)

### Détection de piétons

(Suivant véhicule)

En roulage (vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un piéton, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :**

– le message « Freinez » s'affiche en rouge au tableau de bord **3** accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée.

– **déclenche le freinage :**

si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

**Nota :** lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

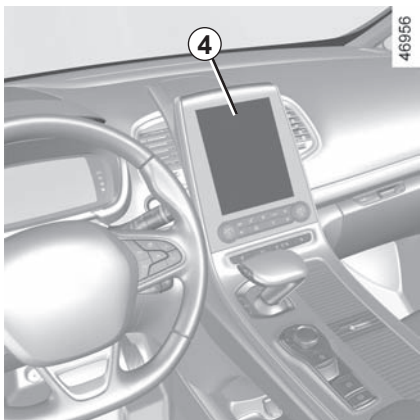
### Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

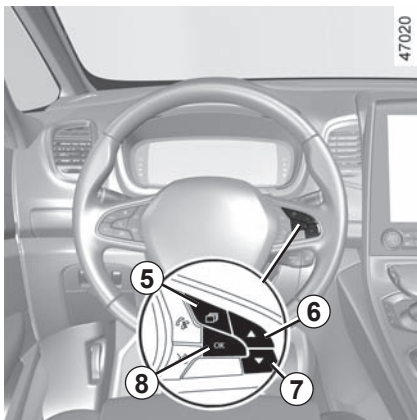
## FREINAGE ACTIF D'URGENCE (4/8)



### Activation/désactivation du système par l'écran multimédia 4

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



### Activation/désactivation du système par le menu de personnalisation des réglages du véhicule

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Freinage actif » et appuyez sur le contacteur **8 OK**.

Appuyez de nouveau sur le contacteur **8 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée



fonction désactivée

À la désactivation du système, le

témoin  ou, suivant véhicule, le

témoin  s'allume au tableau de bord.

Le système se réactive à chaque mise sous contact du véhicule.

## FREINAGE ACTIF D'URGENCE (5/8)

### Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



ou, suivant véhicule, le témoin s'allume au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise ou la grille du bouclier avant sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise et la grille du bouclier avant. Au prochain démarrage du moteur, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

### Anomalies de fonctionnement



et



ou, suivant véhicule,

le témoin  allumés au tableau de bord : cela indique que le système a détecté une anomalie de fonctionnement. Consultez un Représentant de la marque.



### Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque le levier de boîte de vitesses est en position neutre ;
- lorsque le frein de parking est activé ;
- lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

### Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

## FREINAGE ACTIF D'URGENCE (7/8)



### Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque de ne pas réagir ou de freiner intempestivement.

### Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes environ ;
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système ;
- Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier la silhouette du piéton dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
  - les piétons dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
  - les piétons partiellement visibles ;
  - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
  - les piétons portant des objets larges ;
  - ...

Dans ces conditions, le système risque de ne pas réagir ou de freiner intempestivement.

## FREINAGE ACTIF D'URGENCE (8/8)



### Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- les feux de stop ne fonctionnent pas ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

### Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

## ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (1/2)

L'alerte de détection de fatigue est une fonction qui est utile sur des routes à caractère monotone (autoroute, voie rapide...).

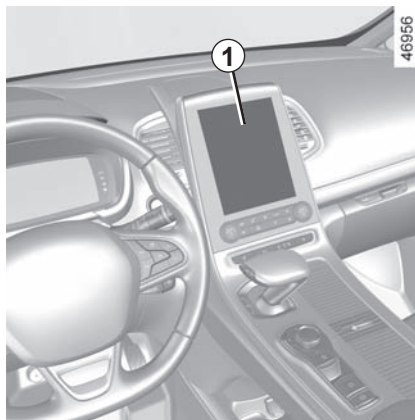
Cette fonction analyse le comportement du conducteur et tient compte d'événements pour l'avertir du risque de fatigue, tels que :

- mouvement du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, lave-glace...) ;
- temps passé sur la route sans s'arrêter ;
- ...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

La fonction ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur pendant la conduite.



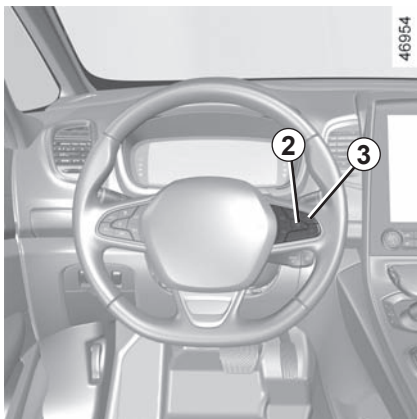
### Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Au démarrage du moteur, le système retrouve le dernier état avant la coupure de contact.

## ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (2/2)



### Véhicules non équipés d'un système de navigation

- Véhicule à l'arrêt, faites un appui long sur le contacteur **2 OK** pour accéder au menu de réglage ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Aides à la conduite ». Appuyez sur le contacteur **2 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Alerte détection de fatigue » et appuyez sur le contacteur **2 OK** ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **2 OK** pour activer ou désactiver la fonction.

### Fonctionnement

#### La fonction est prête à alerter si :

- la vitesse est supérieure à environ 60 km/h ;
- et
- 15 minutes environ se sont écoulées depuis l'effacement de la précédente alerte.

#### La fonction entre en alerte si le système évalue des signes répétés de fatigue du conducteur sur le volant.

Lorsqu'un risque de fatigue est détecté, le message « Alerte fatigue faire une pause » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **2 OK** pour effacer l'alerte.

Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

### Nota :

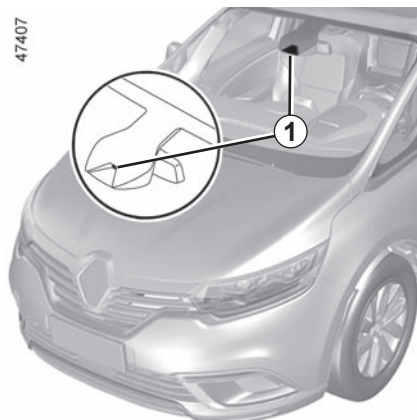
- si l'alerte n'est pas effacée par appui sur le contacteur **2 OK**, le signal sonore se répète ;
- la fonction peut interpréter comme un signe de fatigue certains styles de conduite (conduite sportive, conduite inappropriée...) ou la conduite sur route en mauvais état.

### Anomalie de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte de fatigue à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

## DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (1/4)

47407



Le système détecte les panneaux de limitation de vitesse sur le bord de la route et les affiche au tableau de bord.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

**Nota :** veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Pour les véhicules qui en sont équipés, le système utilise également les informations provenant du système de navigation.

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée par le système.

En cas de dépassement de la vitesse limitée, l'affichage du panneau est modifié pour vous en informer.

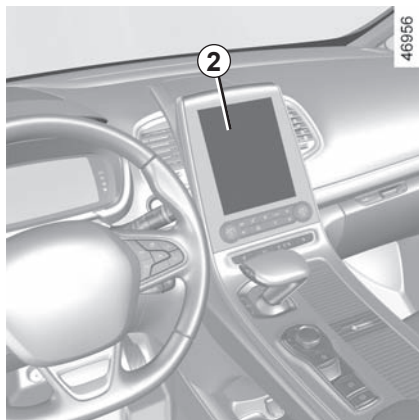
Pour les véhicules équipés d'un système de navigation et lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse limitée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.

Pour les pays réduisant la vitesse limitée par temps de pluie sur certains types de route, des véhicules équipés d'un système de navigation, le système peut modifier la vitesse limitée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

### Situations particulières

Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme par exemple les jours de pic de pollution.

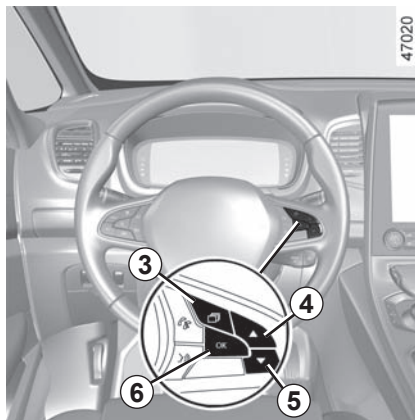
## DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (2/4)



### Activation/désactivation du système par l'écran multimédia 2

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Fonction activée et suivant la législation locale, vous pouvez activer l'option « Affichage zones à risque ». Le système vous avertira de la distance qui vous sépare de cette zone puis tant que vous circulerez dans cette zone.

### Activation/désactivation du système par le menu de personnalisation des réglages du véhicule

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Alerte vitesse » et appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- appuyez sur le contacteur **6 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée

fonction désactivée

## DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (3/4)



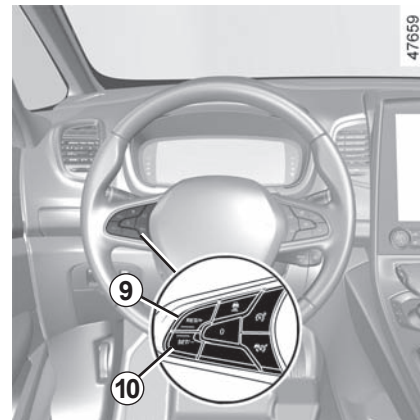
## Fonctionnement

## Indicateurs

La fonction affiche les indicateurs suivants :

- 7** Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse.
- 8** Panneaux de signalisation routière additionnels (début ou fin d'interdiction de dépasser, vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panonceau étendu...).

En cas de dépassement de la vitesse limitée, le cercle autour du panneau clignote (indicateur 7) et est accompagné d'un signal sonore pour vous en informer.



## Variation de la vitesse limitée

Si la consigne du limiteur de vitesse est différente de la valeur de la vitesse détectée, faites un appui long sur les contacteurs :

- **9** (RES/+) pour augmenter la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée ;
- **10** (SET/-) pour diminuer la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée.

# DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (4/4)

## Anomalies de fonctionnement

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (nuit, brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues du système de navigation ne sont pas à jour.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

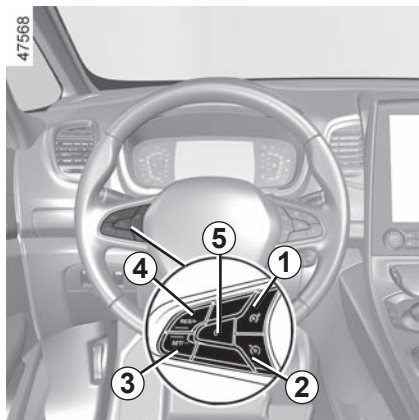
Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation.

Le conducteur ne doit cependant pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du Code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

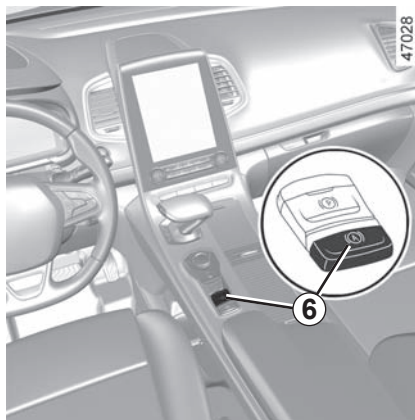
## LIMITEUR DE VITESSE (1/4)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Suivant véhicule, le limiteur est associé à la fonction « maintien sur pente » qui permet, en agissant sur le système de freinage, d'étendre les possibilités de limitation en descente.

La présence de la fonction « maintien sur pente » est reconnaissable par la présence du bouton 6.

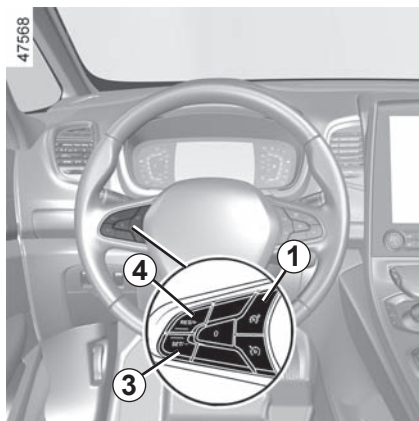


### Commandes

- 1 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.
- 2 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 3 Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).
- 4 Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES/+).
- 5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).

Vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➡ 2.68.

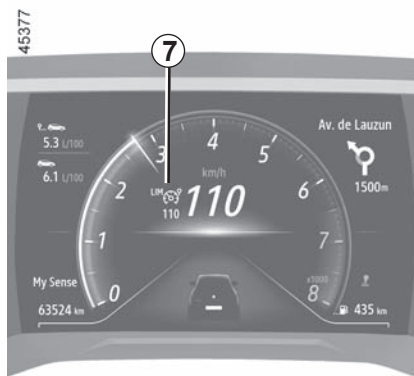
## LIMITEUR DE VITESSE (2/4)



### Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



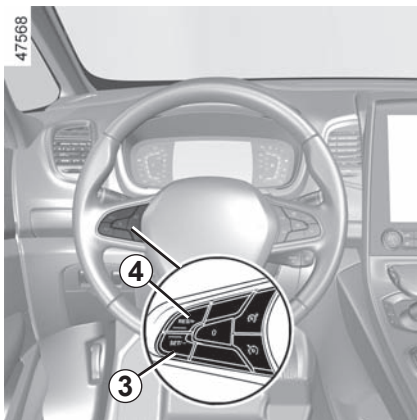
### Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin **7** s'allume en gris. Le message « Limiteur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4** (RES/+) ou le contacteur **3** (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin **7** s'allume en blanc.

La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

## LIMITEUR DE VITESSE (3/4)



### Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **4** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

### Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un représentant de la marque.

### Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



### Régulateur/limiteur de vitesse avec maintien sur pente :

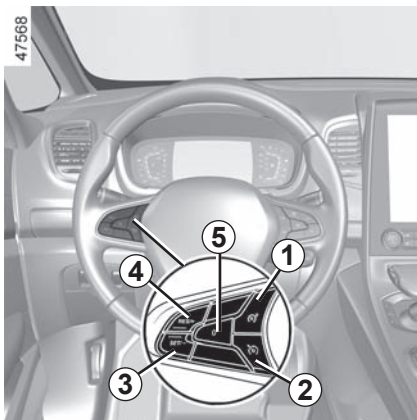
la fonction peut agir sur le système de freinage.

### Régulateur/limiteur de vitesse sans maintien sur pente :

La fonction n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

**Dans tous les cas, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.**

## LIMITEUR DE VITESSE (4/4)



### Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (O). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

### Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4**.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

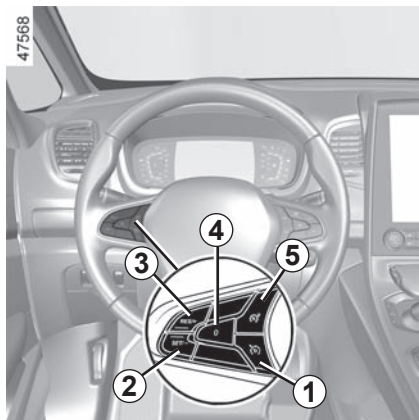
### Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **2**. Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **7** au tableau de bord accompagnée du message « Limiteur OFF » confirme l'arrêt de la fonction.

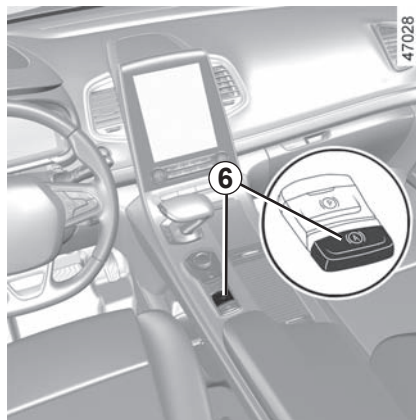
# RÉGULATEUR DE VITESSE (1/5)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

Suivant véhicule, le régulateur est associé à la fonction « Maintien sur pente » qui permet, en agissant sur le système de freinage, d'étendre les possibilités de régulation en descente.



La présence de la fonction « Maintien sur pente » est reconnaissable par la présence du bouton **6**.

## Commandes

- 1** Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 2** Activation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 3** Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

- 4** Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 5** Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.



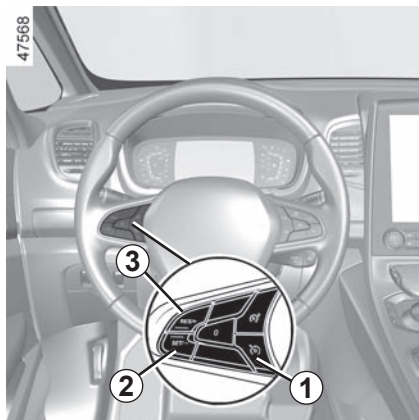
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

**Risque d'accident.**

## RÉGULATEUR DE VITESSE (2/5)



### Mise en service

Pressez le contacteur **1**.

Le témoin **7** s'allume en gris.

Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



### Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (SET/-) ou le contacteur **3** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **7**.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

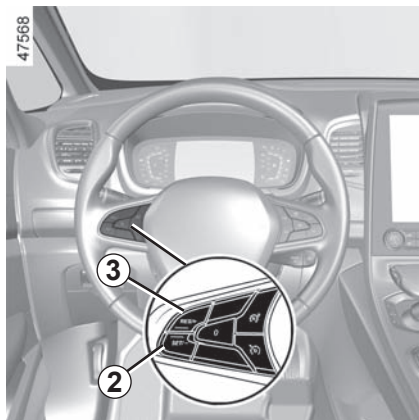
## Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

## RÉGULATEUR DE VITESSE (3/5)



### Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **3** (RES/+) pour augmenter la vitesse.

**Nota** : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incrémentations successives.

### Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

### Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un représentant de la marque.



### Régulateur/limiteur de vitesse avec maintien sur pente :

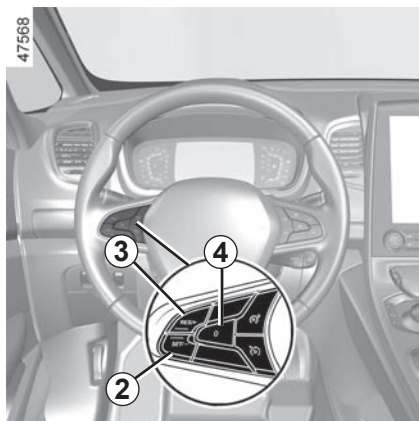
la fonction peut agir sur le système de freinage.

### Régulateur/limiteur de vitesse sans maintien sur pente :

La fonction n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

**Dans tous les cas, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.**

## RÉGULATEUR DE VITESSE (4/5)

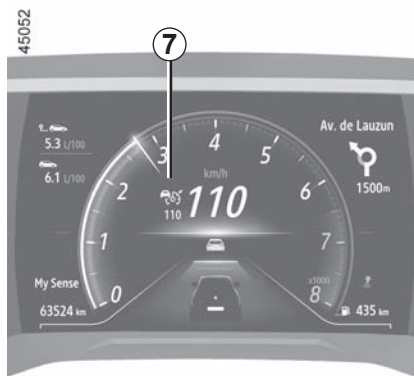


### Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (0) ;
- la pédale de frein ;
- le passage en position neutre.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.



### Rappel de la vitesse de régulation

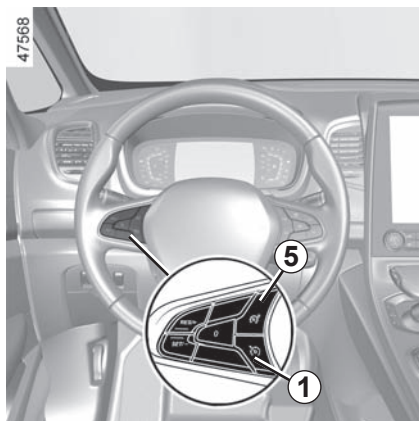
Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **3** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin **7**.

**Nota :** si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **2** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

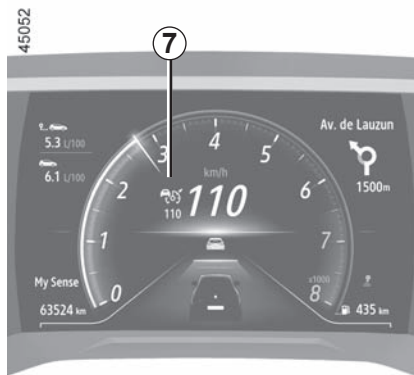
## RÉGULATEUR DE VITESSE (5/5)



### Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.



L'extinction du témoin **7** ainsi que du message « Régulateur OFF » au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (1/13)

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 150 m environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologies...).

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est activable de 0 km/h à 170 km/h en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le symbole .

## Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



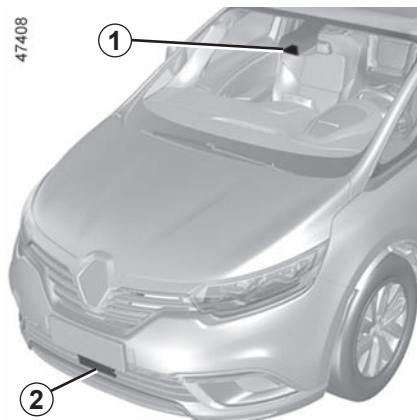
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. La fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, dispenser du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances) et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation. Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité). Le régulateur ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

**Risque d'accident.**

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (2/13)

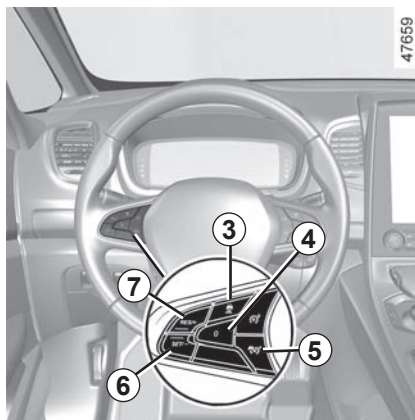


## Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

## Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille...).

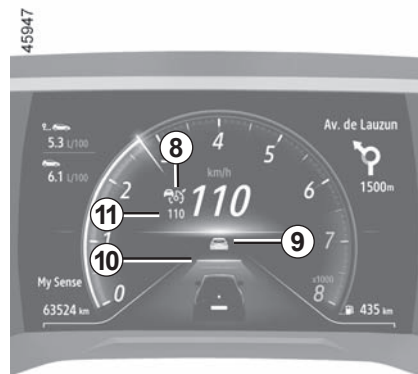


## Commandes

- 3 Réglages de la distance de suivi.
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif.

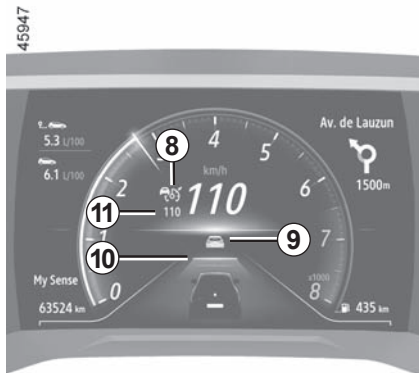


Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.



- 6 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 7 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (3/13)



## Affichages

- 8** Témoin régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.
- 9** Véhicule suivi.
- 10** Distance de suivi mémorisée.
- 11** Vitesse de régulation mémorisée.

## Mise en service

Pressez le contacteur **5**.

Le témoin  s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la fonction stationnement assisté est déjà activée ➔ 2.104.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

## Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt ou à vitesse stabilisée, pressez les contacteurs **6** (SET/-) ou **7** (RES/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée. La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **11** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin . Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 170 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

**Nota** : si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 30 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (4/13)

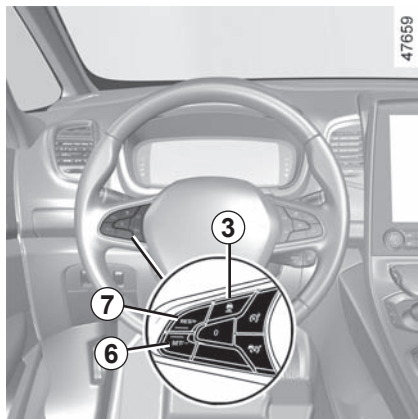
## Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **10** s'affiche en vert au tableau de bord. La distance de suivi par défaut correspond à un temps de suivi de deux secondes environ (reportez-vous aux pages suivantes).

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **9** apparaît au-dessus des barres de suivi **10** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

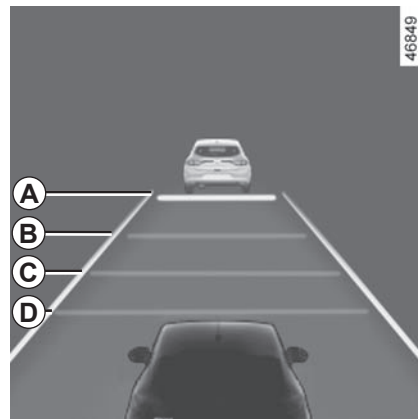
**Nota :** la taille de la silhouette **9** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.



## Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs **6** ou **7** :

- contacteur « SET/- » **6** pour diminuer la vitesse ;
- contacteur « RES/+ » **7** pour augmenter la vitesse.



## Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **3**.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (5/13)

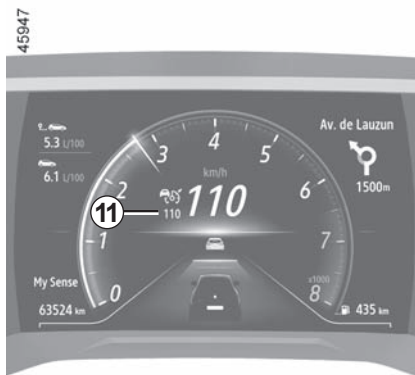
## Réglage de la distance de suivi (suite)

- barre de suivi **A** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;
- barre de suivi **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **D** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

**Nota** : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.

La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **B**.



## Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **11** s'affiche en rouge.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction « contrôle de distance » n'est plus assurée.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

## Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (6/13)

## Arrêt et départ du véhicule

Si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet du véhicule si nécessaire (en situation d'embouteillage). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi. La fonction Stop and Start peut mettre en veille le moteur ➡ 2.6.

Lorsque le véhicule suivi repart :

- si l'arrêt n'a pas dépassé trois secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur ;
- si l'arrêt a dépassé trois secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton **7** (RES/+) est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule. Le message « Appuyer RES/+ ou accélérer » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go se désactive. L'extinction du témoin  confirme l'arrêt de la fonction.

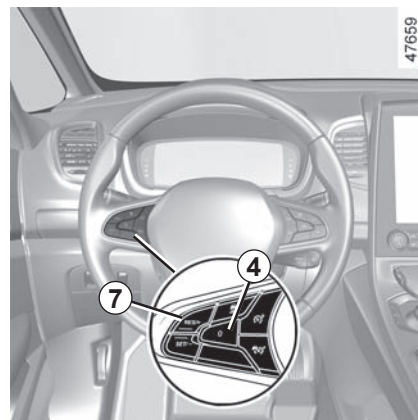
## Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **4** (0) ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la boîte de vitesses en **P**, **R** ou **N** ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC...).



Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (7/13)

## Sortie de mise en veille de la fonction

### À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **7** (RES/+) dans la plage de vitesses valides.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

**Nota :** si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

### À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **6** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



## Alertes « reprise de contrôle du véhicule »

**Dans certaines situations** (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), **le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

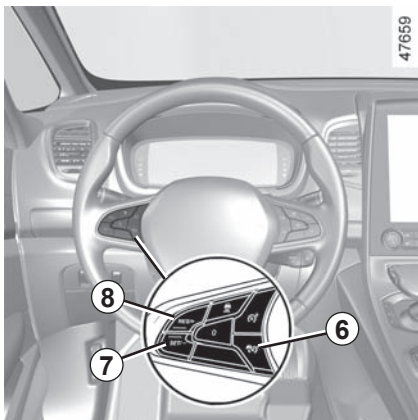
- l'alerte orange **E** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

- l'alerte rouge **F** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

**Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.**

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (8/13)



### Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur 6.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

### Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue. L'extinction du témoin vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

### Anomalies de fonctionnement

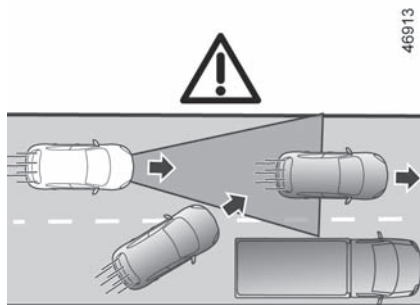
Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



G

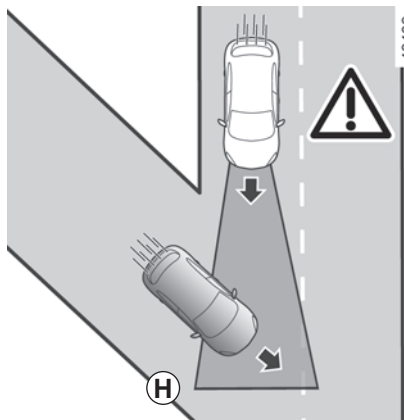
## Limitations du fonctionnement du système

### Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple **G**) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

**Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.**

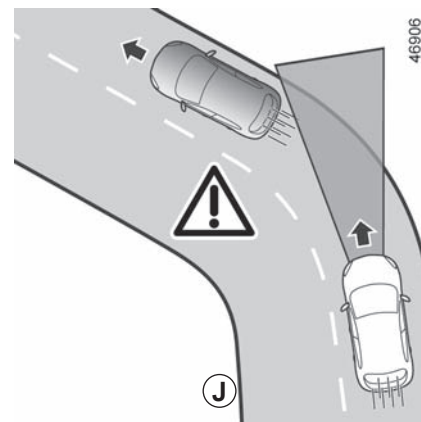


H

### Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **H**)... ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).



J

### Détection en virage

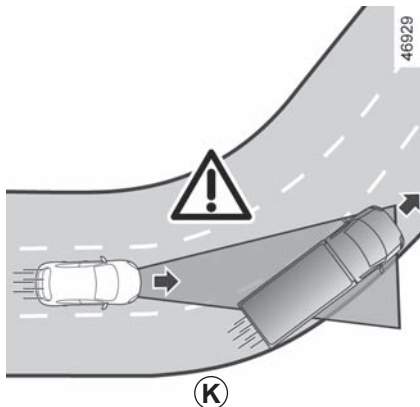
À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **J**).

**Le système peut déclencher une accélération.**

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

**Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.**

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (10/13)

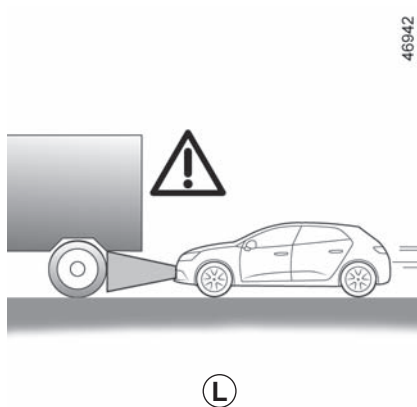


### Détection des véhicules dans les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **K**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

**Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

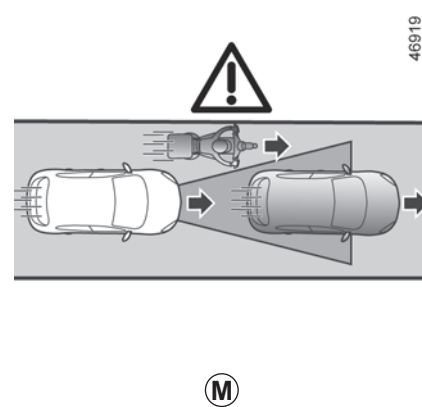


### Véhicules cachés par le relief

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

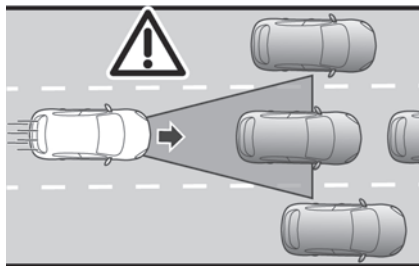
### Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

**Le système ne réagira pas ou réagira tardivement** si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :



- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **L**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...) ;
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **M**).

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (11/13)



(N)

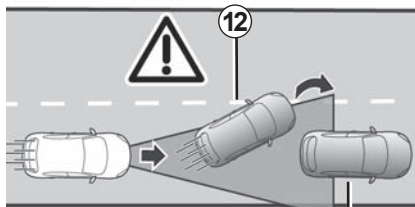
## Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;

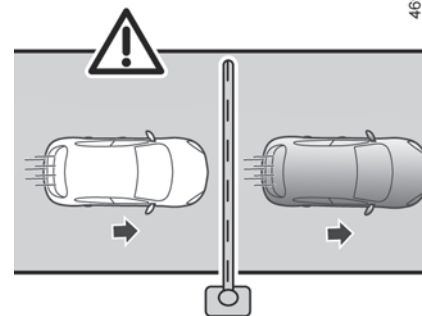


(P)

- les véhicules suivis **12** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **13** à l'arrêt (exemple **P**).

**Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse (exemple **N**).**

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



(Q)

## Non détection des obstacles fixes et des petits gabarits

**Le système ne détecte pas :**

- les piétons, vélos, trottinettes... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **Q**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO (12/13)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système. Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

**Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).**

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur) ; le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

**En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.**



### Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

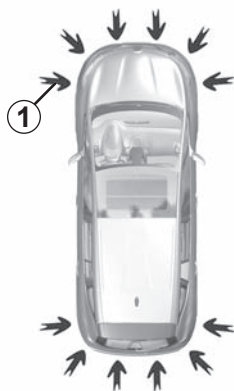
- l'occultation du pare-brise ou du pare-chocs sur la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d'immatriculation...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

**Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.**

### Risque de freinage ou d'accélération intempestif.

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

**Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.**



47022

### Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Suivant véhicule, le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

Le système d'aide au parking ne tient pas compte des systèmes d'attelage, de portage...

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

### Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

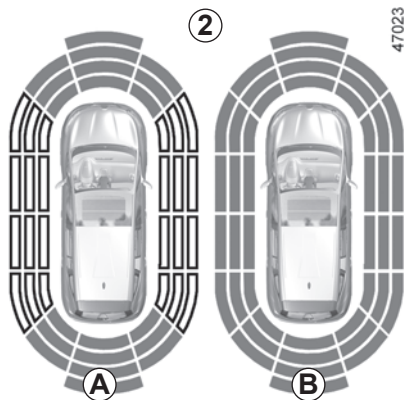


Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une manœuvre.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

## AIDE AU PARKING (2/4)



**Nota :** l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

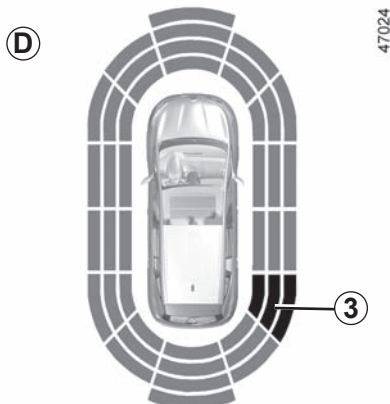


### Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.

Selon la distance de l'obstacle, la fréquence du signal sonore sera plus élevée en approche jusqu'à devenir continue vers 20 cm environ pour un obstacle sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle à l'avant ou à l'arrière. Les zones vertes, oranges (ou jaunes suivant véhicule) et rouges s'afficheront sur l'afficheur C.

## AIDE AU PARKING (3/4)



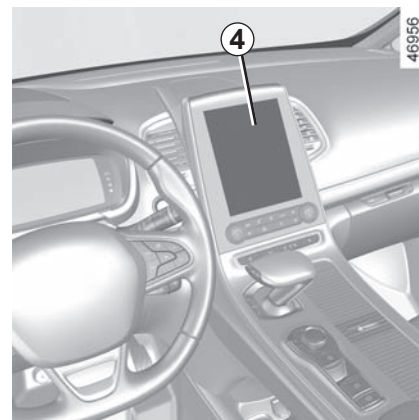
### Détection d'obstacles sur le côté

Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront sur l'afficheur **D** ;
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront en hachurées sur l'afficheur **D**.

**Nota** : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.



### Activation/désactivation

Pour accéder à l'activation ou la désactivation des différentes zones couvertes par les détecteurs à ultrasons depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

## AIDE AU PARKING (4/4)

### Réglage

Suivant véhicule, moteur tournant, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia **4**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

### Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking en appuyant sur **+** ou **-**.

### Son du système

Permet de choisir le son du système.

### Désactivation du son du système

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

**Nota** : si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté à l'approche d'un obstacle par des signaux sonores.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

### Désactivation manuelle de l'aide au parking

En cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque devant les détecteurs à ultrasons, vous devez désactiver le système.

### Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...);
- lorsque vous êtes en position **N** ou **P**.

### Anomalies de fonctionnement

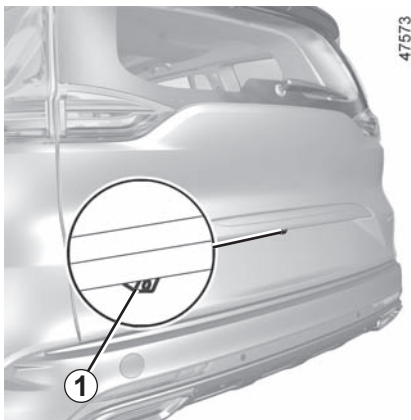
Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagné du message « Aide au parking à contrôler » au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

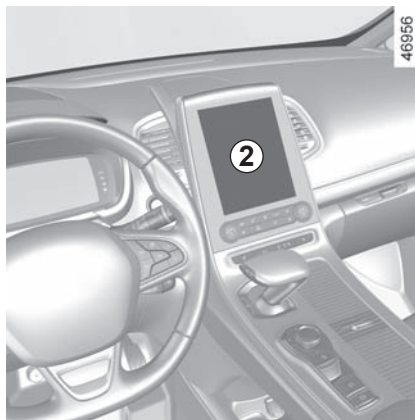
## CAMÉRA DE RECUL (1/2)



### Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia **2** accompagné d'un ou de deux gabarits **3** et **4** (fixe et mobile).

Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

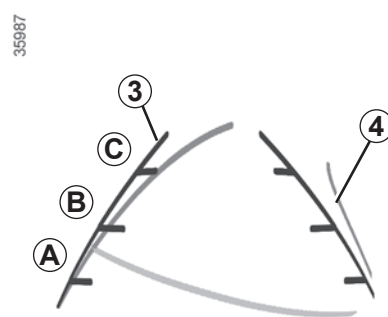


### Gabarit fixe 3

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.



### Gabarit mobile 4

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

### Particularité

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

## CAMÉRA DE RECUL (2/2)



### Activation, désactivation de la caméra de recul

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction depuis l'écran multimédia 2, reportez-vous à la notice multimédia.

Activez ou désactivez la caméra de recul et validez votre choix.

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Vous pouvez également régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

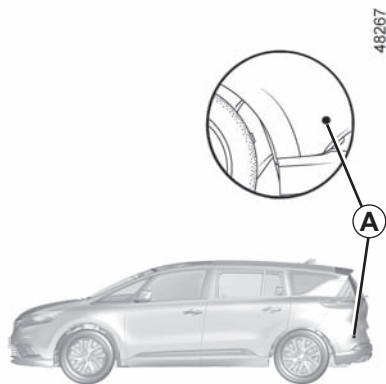
Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît et l'affichage caméra disparaît.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manoeuvre.

# AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (1/4)

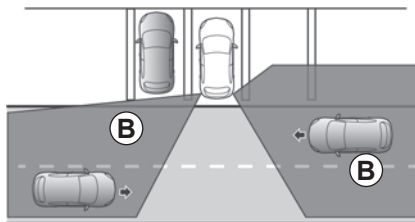


À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **B**.

La fonction s'active lorsque :

- la marche arrière est enclenchée ;
- et
- le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.

48267

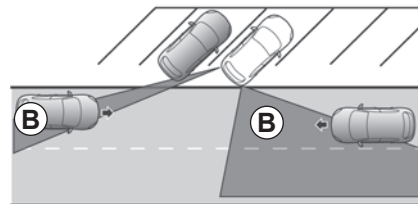


47994

La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-choc...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



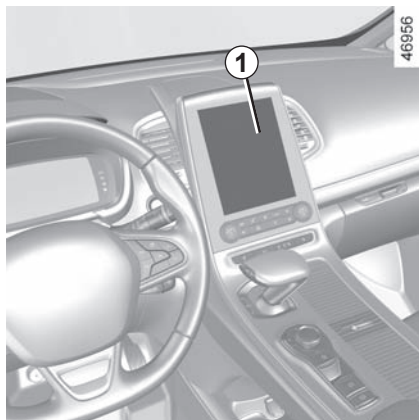
47995

## Particularité

Veillez à ce que la zone **A** des radars ne soit pas occultés (autocollants, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

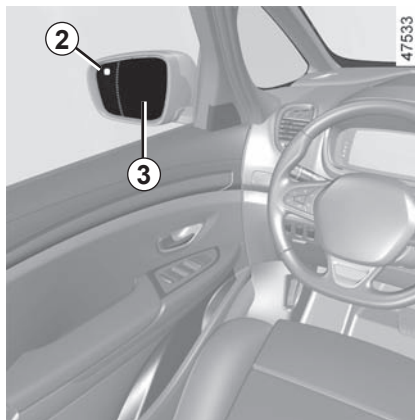
## AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (2/4)



### Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

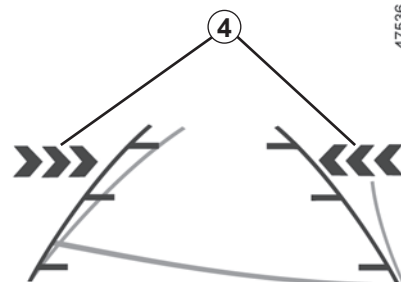


### Fonctionnement

La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone **B** et se rapproche de notre véhicule.

Les indicateurs **2** s'affichent sur les deux rétroviseurs extérieur **3**.

**Nota** : nettoyez régulièrement les miroirs des rétroviseurs **3** pour visualiser les indicateurs **2**.



Les indicateurs **4** sur l'écran multimédia, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

**Nota** : nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs **2** et **4** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

## AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (3/4)

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



#### Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

#### Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

## AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tôlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

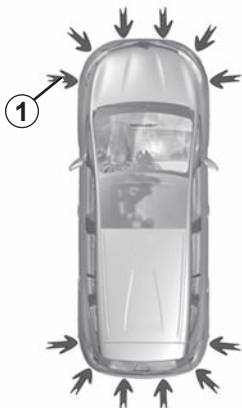
Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

## STATIONNEMENT ASSISTÉ (1/5)



39512

C'est une fonction qui vous assiste dans la manoeuvre de stationnement en prenant le contrôle du volant, des freins, du moteur et de la boîte de vitesse automatique.

Durant toute la manoeuvre, vous devez exercer une pression sur la pédale d'accélérateur (cette dernière permet de maintenir l'activation de la fonction) et enlever les mains du volant.

À tout moment vous pouvez reprendre le contrôle du véhicule, par exemple :

- en actionnant le volant ;
- en relâchant la pédale d'accélérateur ;
- en appuyant sur la pédale de frein.

### Particularités

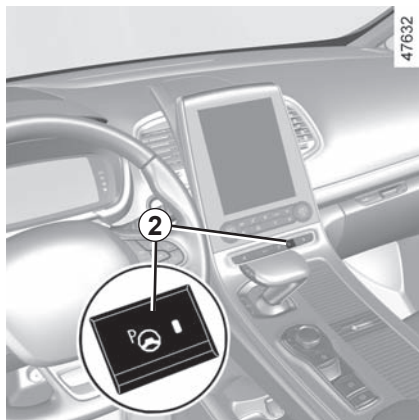
Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

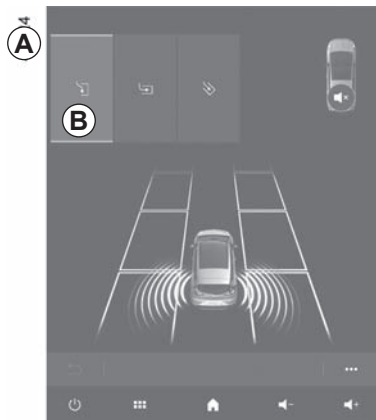
Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manoeuvres.

## STATIONNEMENT ASSISTÉ (2/5)



### Mise en service

Véhicule à l'arrêt, ou roulant à moins de 30km/h environ, appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'allume et l'affichage **A** apparaît sur l'écran multimédia.



### Choix de la manœuvre

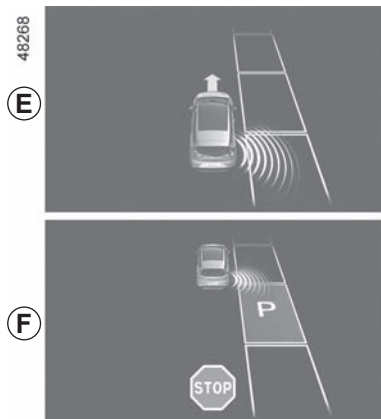
Le système peut réaliser trois types de manœuvres :

- B** : stationnement du véhicule dans une place en créneau ;
- C** : stationnement du véhicule dans une place en bataille ;
- D** : stationnement du véhicule dans une place en épi.

Depuis l'écran multimédia, sélectionnez la manœuvre à effectuer.



## STATIONNEMENT ASSISTÉ (3/5)



### Fonctionnement

#### Stationnement

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles des deux côtés du véhicule.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia **E**, repérée par la lettre « **P** ». Conduisez doucement, feux indicateurs activés du côté de la place, jusqu'à l'apparition du message « STOP » accompagnée d'un signal sonore.

La place passe en bleu sur l'écran multimédia **F** et repérée par la lettre « **P** ».

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- pressez légèrement la pédale d'accélérateur ;
- suivez les instructions du système qui apparaissent sur l'écran multimédia.

Maintenez une pression sur la pédale d'accélérateur pendant toute la durée de la manœuvre même pendant les phases de changement de rapport.

Le véhicule se met en mouvement. Le système agit alors sur le volant, le moteur, le freinage et le passage des vitesses.

Selon la pression de la pédale d'accélérateur, la vitesse varie **entre 0 km/h et 7 km/h maximum**.

Le message « Manoeuvre terminée » apparaît sur l'écran multimédia pour vous avertir de la fin de la manœuvre. Le frein de parking assisté se serre et la position **P** de la boîte de vitesses automatique est engagée.

Vous pouvez relâcher la pédale d'accélérateur.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.

## STATIONNEMENT ASSISTÉ (4/5)

### Particularités

- Le système ne franchit pas les trottoirs élevés.
- La fonction Stop and Start est désactivée durant la manoeuvre.
- Le système ne permet pas de sortir d'une place de stationnement.
- La manoeuvre est impossible si la pente est trop élevée.
- La manoeuvre est impossible sans la présence d'autre véhicule autour de l'emplacement de stationnement sélectionné.

### Suspension de la manoeuvre

La manoeuvre est suspendue dans les cas suivants :

- vous agissez sur le volant ;
- vous agissez sur le levier de vitesses ;
- vous appuyez au-delà du point dur de la pédale d'accélérateur ;
- une des portes passagers ou le coffre s'ouvre ;
- le véhicule est arrêté depuis plus d'une minute environ.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous en avertir. Le véhicule est alors immobilisé.

Un message vous avertit de la suspension de la manoeuvre et vous indique l'action à mener pour reprendre la manoeuvre.

Faites un appui long sur le contacteur d'activation du système pour poursuivre la manoeuvre.

### Annulation de la manoeuvre

La manoeuvre est annulée dans les cas suivants :

- vous appuyez sur le contacteur **2** ;
- vous ouvrez la porte du conducteur ;
- vous débouclez la ceinture de sécurité côté conducteur ;
- vous serrez le frein de parking assisté ;
- le véhicule s'est trop éloigné de la trajectoire prévue ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en manoeuvre ;

- les roues du véhicule ont patiné ;
- la régulation électronique du couple moteur s'est déclenchée.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous en avertir.

Le véhicule s'arrête.

**Nota :** En cas de défaillance de la fonction, le véhicule n'est pas immobilisé. Reprenez le contrôle du véhicule. Le message « Reprenez le contrôle » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir accompagné d'un signal sonore.

### Fonction indisponible

Lors de l'appui sur le contacteur **1** pour activer le système, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le message « Advanced Park Assist indisponible » apparaît sur l'écran multi-média pour vous avertir de l'indisponibilité de la fonction.

## STATIONNEMENT ASSISTÉ (5/5)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

### Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le fonctionnement des capteurs peut être affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

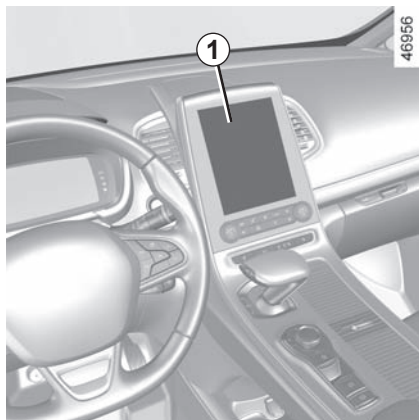
En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Risque d'alertes intempestives et erronées.

### Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle avant et pendant toute la durée de la manœuvre.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

# SUSPENSIONS À AMORTISSEMENT PILOTÉ



La suspension à amortissement piloté permet d'adapter automatiquement la suspension aux conditions de conduite et à votre style de conduite.

## Choix du mode prédéfini

A partir du menu de l'écran multimédia **1** vous pouvez choisir un mode prédéfini de conduite.

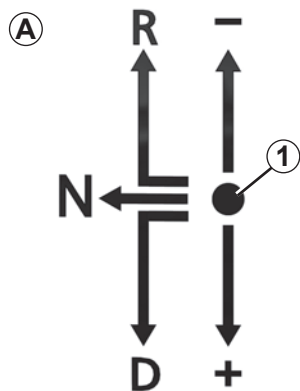
La configuration de l'amortissement dépend du mode sélectionné dans le Menu « MULTI-SENSE » ➔ 3.2.

## Anomalie de fonctionnement

En cas d'anomalie de fonctionnement le système bascule automatiquement sur le mode « Neutral » du « MULTI-SENSE ».

Si le message « Amort. piloté à contrôler » s'affiche au tableau de bord, consultez un représentant de la marque.

# BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/6)



39238

## Grille A de la position du sélecteur de vitesse 3

1 : position repos du sélecteur

2 : bouton **P** : parking

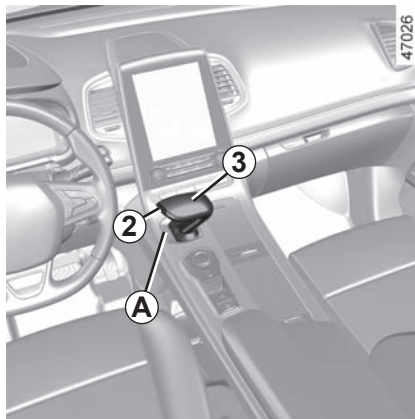
**R** : marche arrière

**N** : neutre (point mort)

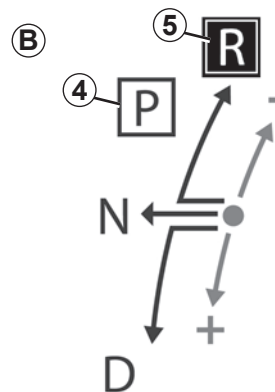
**D** : mode automatique

+: Passage manuel rapport supérieur

- : Passage manuel rapport inférieur



47026

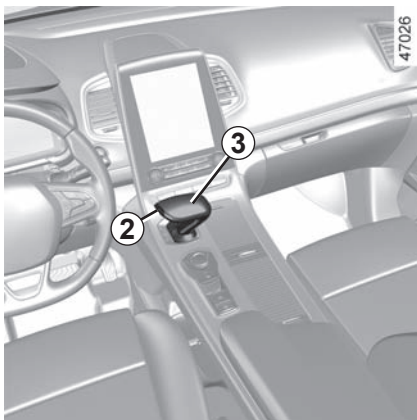


39239

## Grille B au tableau de bord

- Le rapport engagé est signalé dans une zone **5** ;
- Les fonctions disponibles sont dans la couleur d'ambiance choisie par le conducteur ;
- Les fonctions non disponibles apparaissent grisées, à l'exception de la position **P 4** qui disparaît de la grille au-dessus d'environ 3km/h.

## BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/6)



### Pour engager la position P (bouton 2)

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant ou contact mis, appuyez sur le bouton 2 pour engager la position **P**. Le témoin du bouton 2 s'allume en orange une fois la position Parking de la boîte de vitesses engagée.



Vérifiez que le témoin **P** au tableau de bord et le témoin intégré au bouton 2 sont bien activés avant de quitter le véhicule.

**Risque de perte d'immobilisation du véhicule.**

### Pour désengager la position P

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, appuyez sur la pédale de frein et déplacez le sélecteur sur la position souhaitée **R**, **N** ou **D**.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le message « Appuyer frein » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Lorsque la position **R** ou **D** est désengagée, **N** est affiché au tableau de bord et le témoin du bouton 2 s'éteint.

### Nota

- Lorsque le conducteur ouvre sa porte pour quitter le véhicule alors que la position **P** n'est pas engagée, un signal sonore retentit et le message « P non engagé » s'affiche au tableau de bord.
- Le témoin  est allumé chaque fois qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour changer la position de la boîte de vitesses automatique.

### Pour engager le point mort

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, appuyez sur la pédale de frein et déplacez le sélecteur 3 vers la gauche :

- maintenez-le environ 1 seconde dans cette position jusqu'à l'affichage du **N** en blanc au tableau de bord puis relâchez-le ;

ou

- relâchez-le immédiatement.

**Nota** : lorsque le rapport engagé est sur **R** ou **D**, l'appui sur la pédale de frein n'est pas nécessaire pour engager la position **N**.



En cas de message « Boîte vitesses à contrôler », « Position P BVA défaillante » ou « Panne électrique DANGER » ou en cas de défaillance de la batterie, immobilisez le véhicule à l'aide du frein de parking assisté.

## BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/6)

### Conduite en mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, position **P**, **N** ou **R**, appuyez sur la pédale de frein et déplacez le sélecteur vers la gauche puis vers l'arrière, relâchez-le.

Si l'une des conditions n'est pas appliquée, **D** clignote pendant environ 5 secondes et le message « Appuyer frein » s'affiche au tableau de bord pendant environ 15 secondes.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur, car l'automatisme tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

**Nota :** moteur tournant, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N** ou **R**, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **D**. Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

### Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

### Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Il est aussi possible de rétrograder ponctuellement en vue d'un dépassement en poussant le sélecteur vers la position « - ».

### Pour engager la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, position **P**, **N**, ou **D**, appuyez sur la pédale de frein et déplacez le sélecteur vers la gauche puis vers l'avant, le relâchez.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière.

Si la pédale de frein n'est pas appuyée, alors, un signal sonore retentit, l'affichage de la position **R** clignote pendant environ 5 secondes dans la grille affichée au tableau de bord et un message « Appuyer frein » s'affiche environ 15 secondes.

**Nota :** moteur tournant, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N**, ou **D**, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager **R**. Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

# BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (4/6)

## Conduite en mode manuel

### Conduite en mode manuel temporaire

Le mode manuel temporaire ne peut être sélectionné que lorsque le mode automatique **D** a été **préalablement engagé** et que la vitesse du véhicule **est supérieure à environ 10km/h**.

Une fois **D** engagé, déplacez le sélecteur **3** :

- vers l'arrière **+**, pour demander un rapport supérieur ;
- vers l'avant **-**, pour demander un rétrogradage.

Le rapport de vitesse engagé apparaît à droite de **D** au tableau de bord.

### Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...) l'automatisme peut imposer de lui-même le rapport.

Le rapport demandé sera maintenu un temps déterminé par l'automatisme en fonction de la pente et du type de conduite du conducteur.

L'automatisme **reprendra la main une fois ce temps écoulé** et pourra alors **déclencher un changement de rapport automatique**.

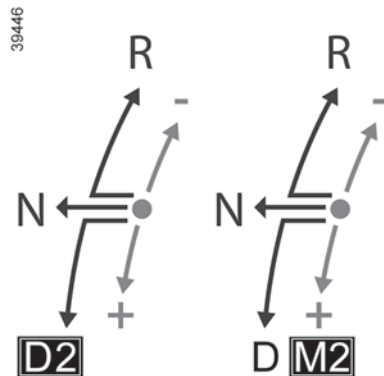
De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport **peut être refusé** par l'automatisme : dans ce cas l'affichage du rapport **+** ou **-** clignote quelques secondes pour vous en avertir accompagnée d'un signal sonore.

### Conduite en mode manuel permanent

Le mode Manuel permanent ne peut être sélectionné que lorsque le mode automatique **D** a été préalablement engagé et que la vitesse du véhicule est supérieure à environ 10km/h.

Une fois **D** engagé, déplacez et maintenez le sélecteur **3** environ 1 seconde :

- vers l'arrière **+**, pour demander un rapport supérieur ;
- vers l'avant **-**, pour demander un rétrogradage.



Le rapport de vitesse engagé apparaît tout d'abord à droite de **D** au tableau de bord, puis **M** suivi du rapport engagé apparaissent ensuite sous **+** une fois le mode Manuel permanent activé.

Pour sortir du mode Manuel permanent et revenir au mode automatique, déplacez le sélecteur vers **D**.

Toute autre demande d'engager un rapport de boîte disponible, **P** ou **R** ou **N** fait sortir du mode Manuel permanent.

# BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (5/6)

## Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex: protection du moteur) le changement de rapport pourra se faire automatiquement en cas de risque de surrégime ou à l'approche d'un sous régime. Le mode Manuel permanent reste toutefois enclenché. De même, pour éviter des fausses manœuvres, la boîte de vitesses peut interdire le changement de rapport : dans ce cas l'affichage du rapport + ou – demandé clignote quelques secondes pour vous en avertir.

## Stationnement du véhicule

La position **P** est engagée automatiquement ainsi que le frein de parking assisté, pour les véhicules qui en sont équipés, lors :

- de l'arrêt du moteur ;
- du débouclage de la ceinture de sécurité ;
- de l'ouverture de la porte conducteur véhicule à l'arrêt.

**P** est affiché au tableau de bord et le témoin du bouton **P** s'allume.

## Cas particuliers

La position **P** étant **automatiquement engagée** à l'arrêt moteur, il est parfois nécessaire de mettre le véhicule en position **N** pour certaines stations de lavage par exemple.

La position **N** peut être engagée avant d'avoir ouvert la porte conducteur et maximum **environ 25 secondes** après l'arrêt moteur.

**Après ce délai** ou après avoir ouvert la porte conducteur, il sera nécessaire de remettre le contact pour pouvoir désengager la position **P**.

Moteur tournant, boîte de vitesses automatique en **D** ou **R** ou **N** ou **M** et sans le pied sur le frein, les messages « P non engagé » et « Mettre boîte de vitesses sur P » sont affichés au tableau de bord dès l'ouverture porte conducteur.

Moteur arrêté, boîte de vitesses automatique en **N** (point mort), le message « P non engagé » est affiché au tableau de bord.



En cas de perte d'informations au tableau de bord, arrêter et immobiliser le véhicule à l'aide du frein parking assisté ou du bouton **P**.



Ne jamais quitter le véhicule moteur tournant sans avoir préalablement engagé la position Parking **P**.



Particularité liée à la fonction Stop and Start : en cas de débouclage de la ceinture de sécurité conducteur **avant** que le moteur n'entre en veille du fait de la fonction Stop and Start, assurez-vous du bon engagement de la position **P**. L'allumage du témoin **P** au tableau de bord vous le confirme.  
**Risque de perte d'immobilisation.**

# BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (6/6)

## Situations exceptionnelles

- Si le profil de la route et sa sinuosité ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel temporaire ou permanent.

Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par l'automatisme en montée, et d'obtenir davantage de freinage moteur en cas de longues descentes.

- Par temps très froid, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

**Par temps très froid**, le système peut interdire le passage des rapports en mode manuel le temps que la boîte de vitesses atteigne la bonne température.

## Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

## Anomalie de fonctionnement

- **En roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

- **En roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous pour laisser refroidir la boîte de vitesses.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

- **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique** ➔ 5.35.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

## APPEL D'URGENCE (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les secours en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

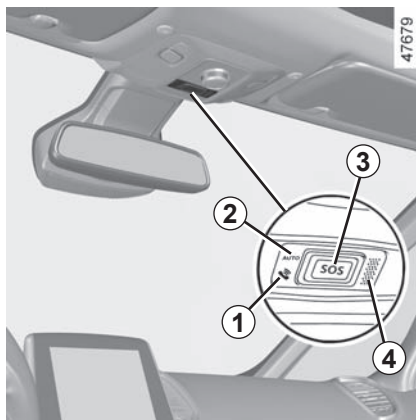
Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.

Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.



**1** Témoin de fonctionnement du système :

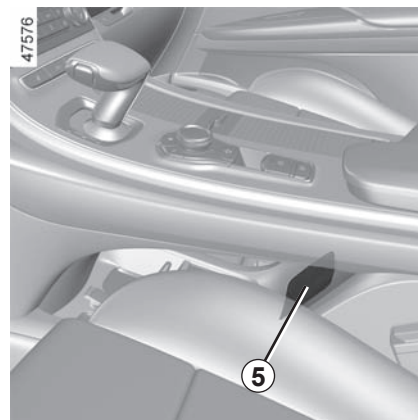
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

**2** Témoin mode automatique ;

**3** Bouton SOS ;

**4** Micro ;

**5** Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

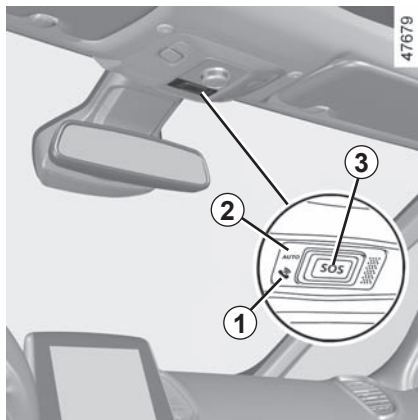
- le mode automatique ;
- le mode manuel.

## APPEL D'URGENCE (2/3)

### Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



### Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;
- ou
- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

### Mode test

(suivant législation locale)

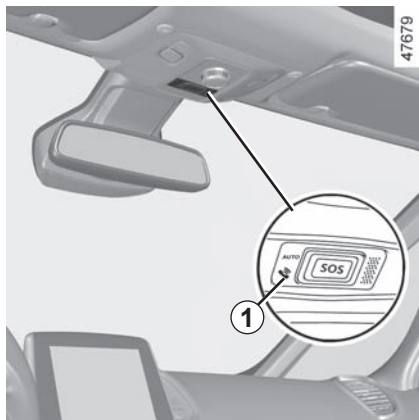
Le mode test est réservé au Représentant de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de l'appel d'urgence.

Il se fait par :

- trois appuis courts sur le bouton **3** ;
- attente de 15 secondes environ ;
- trois appuis courts sur le bouton **3**.

Si le témoin **1** s'allume en rouge, cela signifie qu'il y a une anomalie de fonctionnement.

## APPEL D'URGENCE (3/3)



### Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir pendant plus de 30 minutes).

Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

### Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

# Chapitre 3 : Votre confort

|                                                                    |      |
|--------------------------------------------------------------------|------|
| MULTI-SENSE . . . . .                                              | 3.2  |
| Aérateurs . . . . .                                                | 3.3  |
| Climatisation automatique . . . . .                                | 3.6  |
| Climatisation additionnelle . . . . .                              | 3.11 |
| Air conditionné : informations et conseils d'utilisation . . . . . | 3.13 |
| Fonctions qualité de l'air extérieur et désodorisation . . . . .   | 3.15 |
| Lève-vitres électriques . . . . .                                  | 3.16 |
| Toit ouvrant électrique . . . . .                                  | 3.18 |
| Toit en verre fixe . . . . .                                       | 3.20 |
| Éclairage intérieur . . . . .                                      | 3.21 |
| Pare-soleil, stores . . . . .                                      | 3.24 |
| Rangements, aménagements habitacle . . . . .                       | 3.25 |
| Prise accessoires . . . . .                                        | 3.30 |
| Appuis-tête arrière, sièges arrière . . . . .                      | 3.31 |
| Coffre à bagages . . . . .                                         | 3.37 |
| Hayon motorisé . . . . .                                           | 3.38 |
| Cache-bagages . . . . .                                            | 3.43 |
| Rangements, aménagements coffre à bagages . . . . .                | 3.44 |
| Transport d'objets dans le coffre . . . . .                        | 3.45 |
| Transport d'objets : . . . . .                                     | 3.46 |
| attelage . . . . .                                                 | 3.46 |
| Filet de séparation . . . . .                                      | 3.47 |
| Barres de toit . . . . .                                           | 3.49 |
| Équipements multimédia . . . . .                                   | 3.50 |

## MULTI-SENSE

Le système MULTI-SENSE permet de choisir entre quatre modes de conduite agissant, suivant véhicule, sur la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et la sonorité moteur :

- les modes Eco, Sport et Comfort sont prédéfinis et partiellement paramétrables (ambiance lumineuse...) ;
- le mode My Sense est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :

- l'assistance de direction ;
- le contrôle dynamique de conduite ;
- la réactivité du moteur et de la boîte de vitesses.

Ils agissent aussi sur :

- l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
- les informations au tableau de bord et sur l'écran multimédia ;
- suivant véhicule, la sonorité moteur.

### Mode Sport

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur et de la boîte de vitesses. La direction est plus ferme.

### Mode Eco

Le mode Eco est axé sur l'économie d'énergie. La direction est souple, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses permet de réduire la consommation ➡ 2.18.

### Mode My Sense

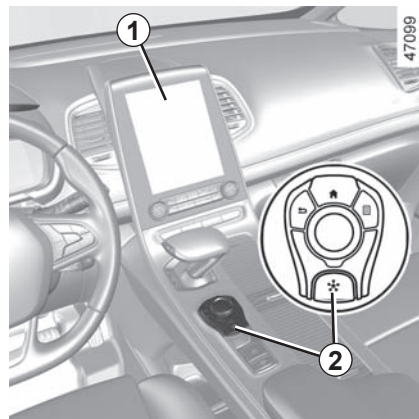
Disposant par défaut des réglages standards du véhicule, ce mode vous permet de configurer manuellement la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et, suivant véhicule, la sonorité moteur.

### Mode Comfort

Ce mode privilégie la souplesse de la direction. L'ambiance intérieure est feutrée. Suivant véhicule, la fonction siège conducteur massant est activée.

Dans tous les modes, il est possible de modifier la couleur de l'ambiance lumineuse, ainsi que le format des informations en mode My Sense, affichées au tableau de bord et sur l'afficheur multimédia.

Vous pouvez également réinitialiser les réglages par défaut.



### Accès au menu

Vous pouvez accéder au MULTI-SENSE, suivant véhicule :

- depuis l'écran multimédia **1** ;
- par le contacteur **2**.

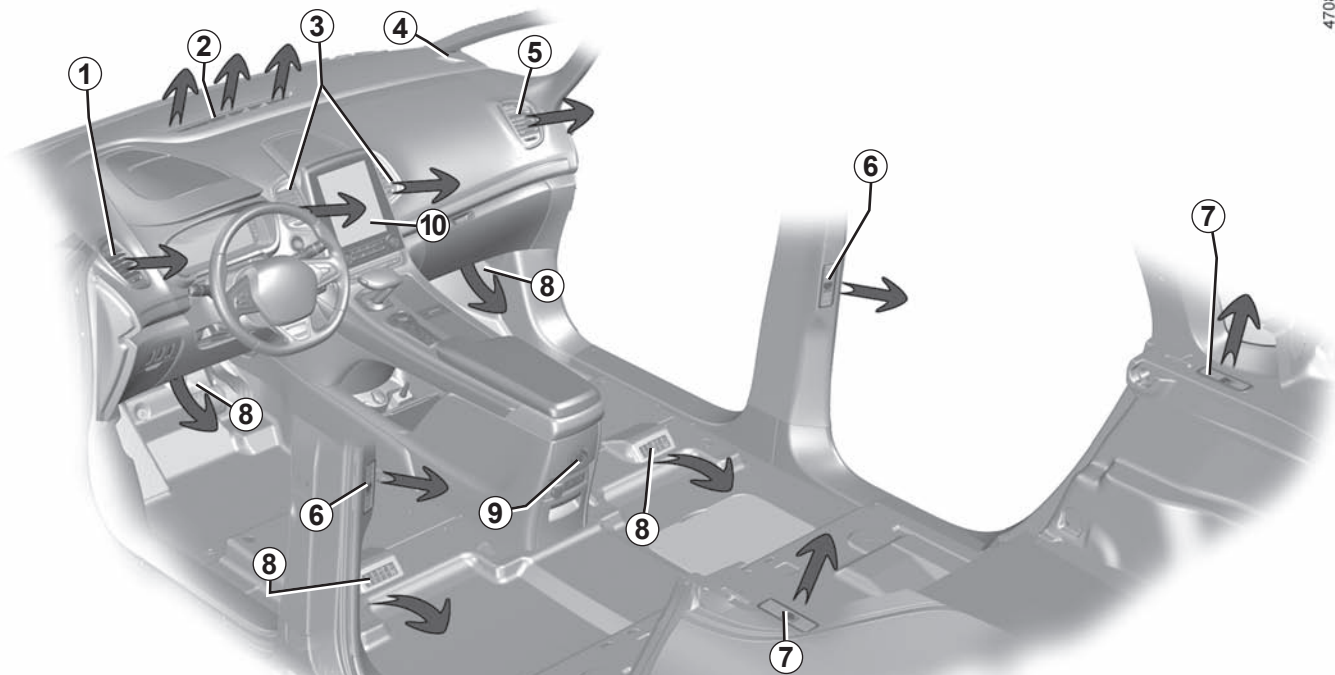
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Les réglages du moteur sont spécifiques à chacun des modes de conduite et ne sont pas paramétrables.

Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode My Sense.

## AÉRATEURS : sorties d'air (1/3)

47084



**1** aérateur latéral gauche

**2** frises de désembuage pare-brise

**3** aérateurs centraux

**4** frises de désembuage vitre latérale

**5** aérateur latéral droit

**6** aérateur passagers 2ème rangée

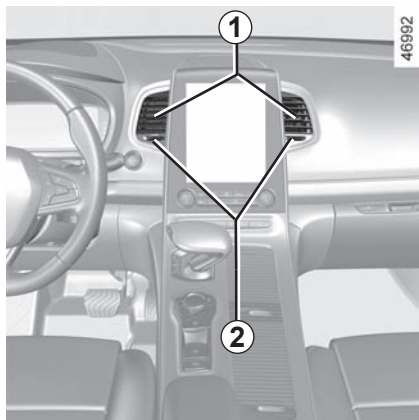
**7** aérateur passagers 3ème rangée

**8** sorties chauffage pieds des occupants

**9** Commande de la climatisation additionnelle

**10** écran multimédia

## AÉRATEURS : sorties d'air (2/3)

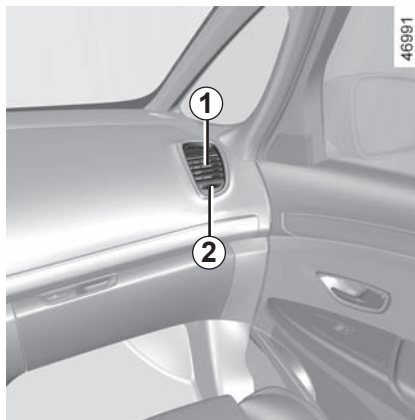


### Places avant

#### Orientation

Droite/gauche : tournez la molette **2**.  
Pour assurer la fermeture complète, tournez au delà du point dur.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **1**.



Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

**Risque de dégradation ou d'incendie.**

## AÉRATEURS : sorties d'air (3/3)



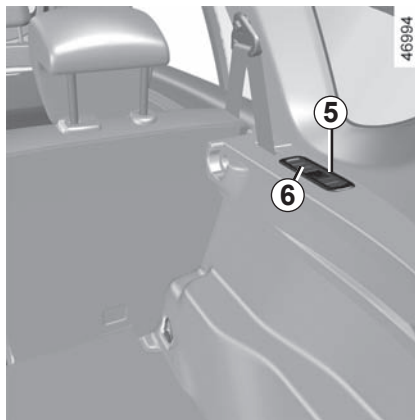
### Places arrière 2ème rang

**Orientation droite/gauche**

Manœuvrez l'aérateur **4**.

**Orientation haut/bas**

Manœuvrez le curseur **3**.



### Places arrière 3ème rang

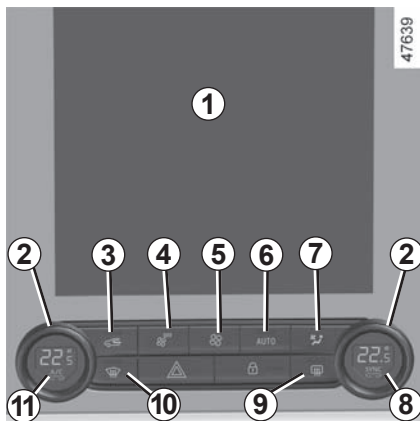
**Orientation droite/gauche**

Manœuvrez l'aérateur **6**.

**Orientation avant/arrière**

Manœuvrez le curseur **5**.

# CLIMATISATION AUTOMATIQUE (1/5)

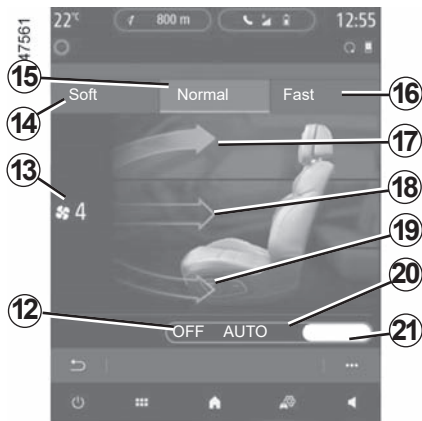


## Les commandes

Pour accéder aux réglages de la climatisation automatique depuis l'écran multimédia **1**, reportez-vous à la notice multimédia.

La présence des commandes décrites ci-après dépend de la version du véhicule.

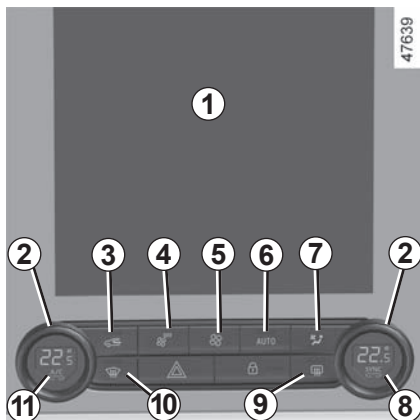
- 2** Réglage de température de consigne côté gauche et droit.
- 3** Recyclage de l'air.
- 4** Diminution de vitesse de ventilation jusqu'à l'arrêt du système.
- 5** Augmentation de vitesse de ventilation.
- 6, 14, 15 et 16** Modes automatiques.



- 7** Raccourci à la page climatisation.
- 8** Fonction « Synchronisation ».
- 9** Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et suivant véhicule des rétroviseurs.
- 10** Fonction « voir clair ».
- 11** Air conditionné.
- 12** Mode OFF Climatisation additionnelle.
- 13** Affichage de la vitesse de ventilation.
- 17, 18 et 19** Répartition de l'air dans l'habitable.
- 20** Mode Auto Climatisation additionnelle.
- 21** Mode Manual Climatisation additionnelle.

Certaines touches disposent d'un témoin qui indique l'état de la fonction.

## CLIMATISATION AUTOMATIQUE (2/5)

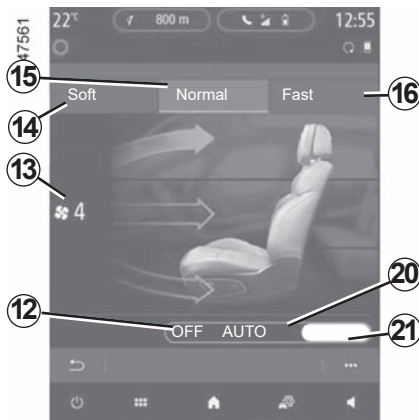


### Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur les contacteurs **4** ou **5**.

**Nota** : La configuration de la climatisation dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » ➔ 3.2.



### Réglage de la température

Il existe deux types de réglages :

- réglage uniforme de l'habitacle ;
- réglage en fonction DUAL pour régler indépendamment les côtés gauche et droit.

### Réglage uniforme de l'habitacle

Appuyez sur la commande **8** pour synchroniser la température côté droit et côté gauche.

### Réglage en fonction DUAL

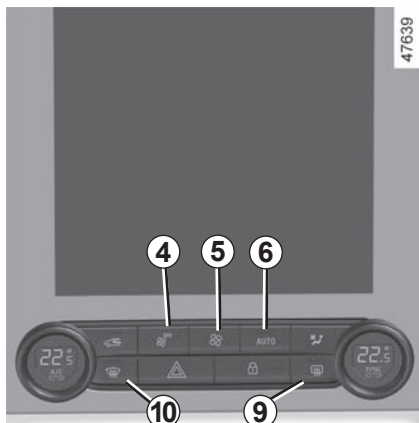
Agissez sur les commandes **2** pour régler indépendamment le côté gauche ou droit.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

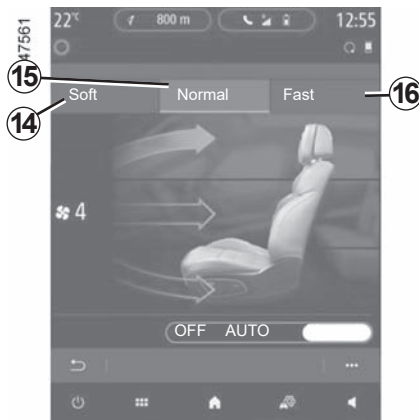
## CLIMATISATION AUTOMATIQUE (3/5)



### Fonction « voir clair »

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière et, suivant véhicule, du dégivrage électrique de pare-brise.

Appuyez sur le contacteur **10**, le témoin intégré s'allume.



Pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, appuyez sur le contacteur **9**, le témoin intégré s'éteint.

Pour modifier la vitesse de ventilation : appuyez sur les contacteurs **4** ou **5**.

### Pour sortir de cette fonction,

appuyez soit :

- sur le contacteur **6** ;
- de nouveau sur le contacteur **10** ;
- sur l'une des touches **14**, **15** ou **16**.

## Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

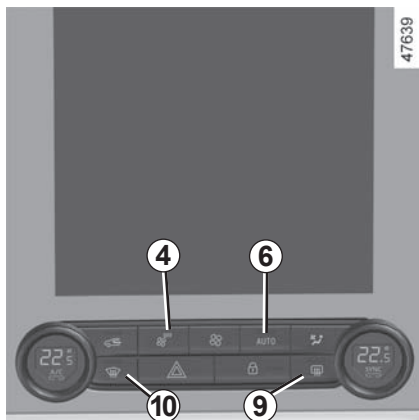
Ce mode est composé de trois programmes au choix :

**NORMAL** : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur le contacteur **6** ou sur la touche **15**.

**SOFT** : permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur la touche **14**.

**FAST** : permet d'accentuer le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrière. Appuyez sur la touche **16**.

## CLIMATISATION AUTOMATIQUE (4/5)

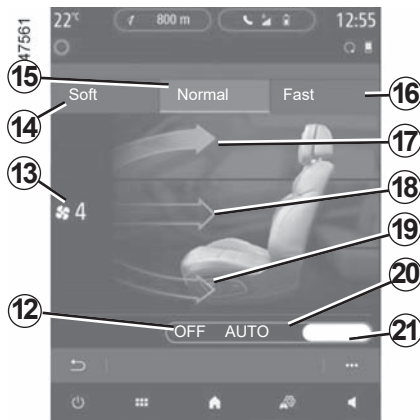


### Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la commande **11** pour :

- activer volontairement l'air conditionné (le témoin de la commande **11** s'allume) ;
- désactiver volontairement l'air conditionné (le témoin de la commande **11** s'éteint).



### Arrêt du système

Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **11** jusqu'à l'arrêt du système.

### Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur le contacteur **9**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur le contacteur **9**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

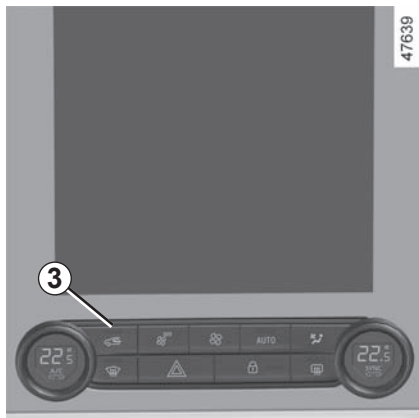
### Utilisez de préférence un des programmes automatiques **NORMAL**, **SOFT** ou **FAST**.

En mode automatique (témoin du contacteur **6** allumé), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Vous pouvez toujours modifier le choix du système, dans ce cas, le témoin du contacteur **6** s'éteint.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur un des programmes **NORMAL 15**, **SOFT 14** ou **FAST 16** ou le contacteur **6**.

## CLIMATISATION AUTOMATIQUE (5/5)



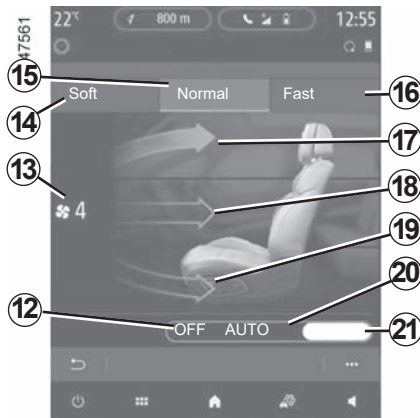
### Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur les touches **17**, **18** et **19** pour choisir les répartitions recherchées (le flux d'air concerné s'affiche) .

**17** Le flux d'air est principalement dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les frises de désembuage latérales avant.

**18** Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

**19** Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



### Recyclage d'air

Cette fonction est gérée automatiquement, mais vous pouvez aussi l'activer manuellement.

#### Nota :

- pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur ;
- le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...) et de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

### Utilisation manuelle

Appuyez sur le contacteur **3** (le témoin du contacteur **3** s'allume).

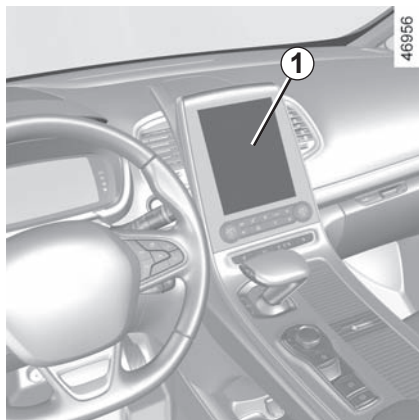
L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur le contacteur **3** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur le contacteur **3**.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

## CLIMATISATION ADDITIONNELLE (1/2)

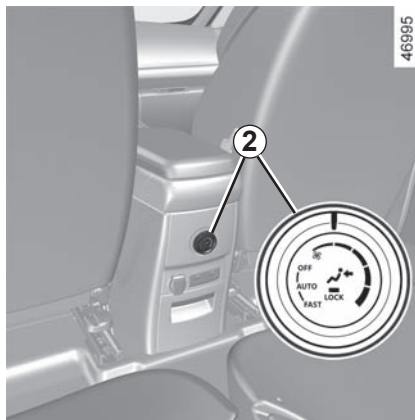


### Commande

La climatisation additionnelle alimente les aérateurs **3** de troisième rangée pour contribuer au confort thermique des deuxième et troisième rangées.

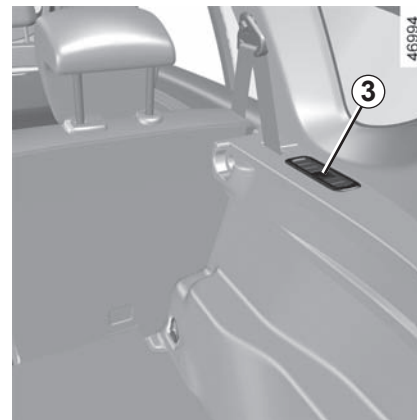
Elle agit uniquement sur le débit d'air froid pulsé dans l'habitacle.

Elle peut être activée ou désactivée par les touches depuis l'écran multimédia **1**, ou par le tableau de commandes arrière **2**.



L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.



## CLIMATISATION ADDITIONNELLE (2/2)



### Mise en service ou arrêt

Depuis l'écran multimédia, appuyez sur la touche **4**.

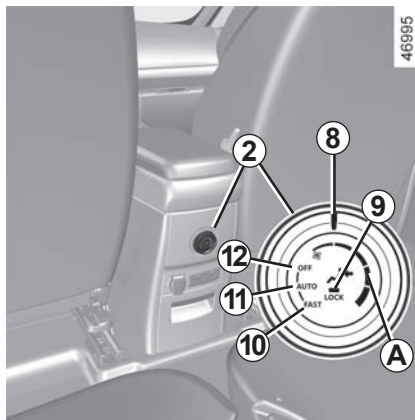
### Mode AUTO

Appuyez sur la touche **6**. Le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

### Mode OFF

Appuyez sur la touche **5** pour désactiver la fonction.

**Nota :** Pour ces deux modes la commande arrière **2** est verrouillée et le témoin **9** s'allume pour vous en avertir.



### Mode MANUAL

Appuyez sur la touche **7** pour l'activer. La commande arrière **2** est alors fonctionnelle et le témoin **9** est éteint.

Depuis le tableau de commandes arrière **2** amenez le repère **8** sur :

**AUTO :** Tournez la commande sur **11**. Permet l'optimisation de l'atteinte du niveau de confort.

**FAST :** Tournez la commande sur **10**. Permet d'accentuer l'action du système pour atteindre rapidement le niveau de confort souhaité.

**OFF :** Tournez la commande sur **12**. Permet la désactivation de la climatisation additionnelle.

### Réglage de la vitesse de ventilation

Tournez la commande **2** pour amener le repère **8** sur la zone **A**.

# AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

## Conseils d'utilisations

Dans certains cas, (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...) vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

**Véhicules équipés du mode ECO** : lorsqu'il est actionné, le mode ECO peut diminuer les performances de l'air conditionné automatique ➡ 2.18.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

**Risque de dégradation ou d'incendie.**

## Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

### Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

## Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

## Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

### – Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

### – Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

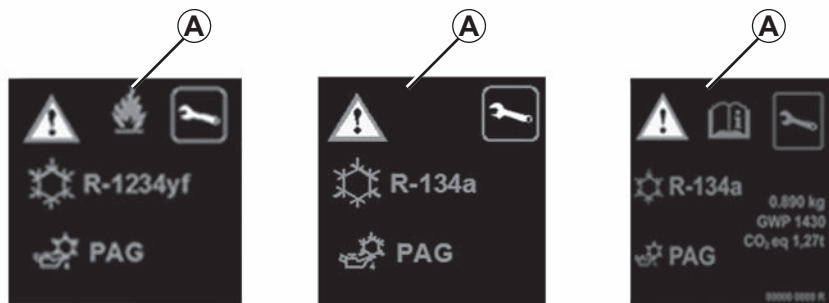
## Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



**N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.** Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

## AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de fluide frigorigène peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



**N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.** Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO<sub>2</sub>).

CO<sub>2</sub> eq  
x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO<sub>2</sub>.

# FONCTIONS QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET DÉSODORISATION



Air conditionné en fonctionnement, depuis l'écran multimédia **A**, sélectionnez « Véhicule », « Qualité de l'air ».

## Qualité de l'air extérieur

La qualité de l'air présent dans le véhicule est présentée par un texte explicatif et une animation sur l'écran multimédia.



## Fonction désodorisation

Elle permet de réduire les mauvaises odeurs présente dans l'habitacle.

### Cycle désodorisant

Cette fonction aide à réduire plus rapidement les mauvaises odeurs dans l'habitacle.

Appuyer sur « ON » ou « OFF » pour activer ou désactiver cette fonction.

### Nota

La fonction est temporisée. Elle s'arrête automatiquement après quelques minutes.

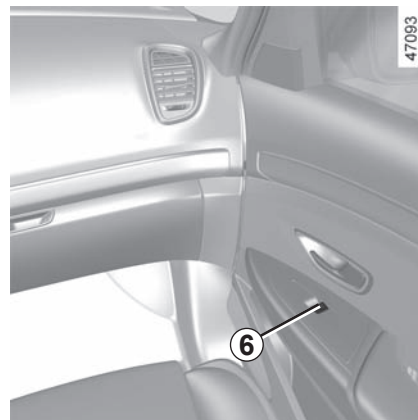
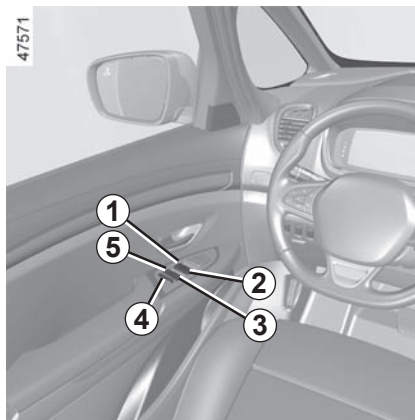
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

# LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (1/2)

## Ces systèmes fonctionnent :

- moteur tournant ;
- après coupure moteur jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ douze minutes) ;
- moteur arrêté, portes avant fermées, après appui sur le bouton de démarrage.

Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée : les vitres arrière ne descendent pas complètement.



De la place conducteur agissez sur le contacteur :

- 1** pour le côté conducteur ;
- 2** pour le côté passager avant ;
- 3** et **5** pour les passagers arrière.

Des places passagers agissez sur le contacteur **6**.



### Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière et des portes arrière en appuyant sur le contacteur **4**. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

### Risque de blessures graves.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

# LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (2/2)

## Mode impulsionnel

Ce mode s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

**Nota** : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

## Fermeture à distance des vitres

(véhicules avec quatre lève-vitres électriques impulsions).

Au verrouillage des portes de l'extérieur :

– si vous **exercez deux appuis sur le bouton de verrouillage de la porte conducteur,**

ou

– **si vous exercez deux appuis successifs sur le bouton de verrouillage de la carte en mode mains libres,**

toutes les vitres se ferment automatiquement et, suivant véhicule, le toit ouvrant.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

## Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : tirez sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre, maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde environ puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, consultez un Représentant de la marque.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

**Risque de blessures graves.**

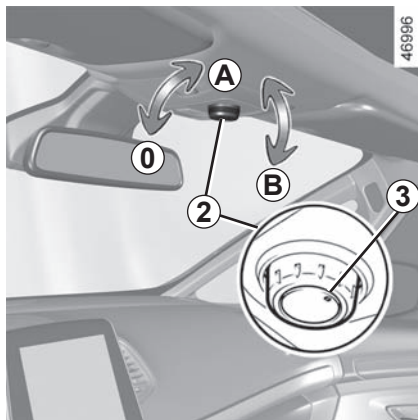
## TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE, TOIT EN VERRE FIXE (1/3)



### Pour faire coulisser le rideau 1

Contact mis :

- **ouverture complète** : amenez le repère 3 du bouton 2 vers la position A. Les points intermédiaires correspondent à des positions d'ouvertures progressives du rideau ;
- **fermeture** : ramenez le repère 3 du bouton 2 en position 0.



### Pour faire coulisser le toit ouvrant

Contact mis :

- **ouverture** : amenez le repère 3 du bouton 2 vers la position B, suivant l'ouverture désirée. Les points intermédiaires correspondent à des positions d'ouverture progressives ;
- **fermeture** : amenez le repère 3 du bouton 2 en position A.

Le passage de la position 0 directement à la position B entraîne l'ouverture simultanée du rideau et du toit.

### Particularités

Un appui sur le bouton 2 permet de positionner automatiquement le rideau en fonction de l'ouverture du toit ouvrant. Un appui sur le bouton 2 lorsque le toit et le rideau ont la même position d'ouverture, permet une ouverture complète du rideau.



### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple le toit-ouvrant ou en verrouillant les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton 2 tout à droite (position B).

**Risque de blessures graves.**

# TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE, TOIT EN VERRE FIXE (2/3)

## Précautions d'utilisation

### – Véhicule avec barres de toit chargées.

De manière générale, lorsque le toit est chargé, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque pour connaître les adaptations possibles ;

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.

## Fermeture à distance du toit ouvrant

(suivant véhicule)

- **Si vous exercez deux appuis sur le bouton de verrouillage de la porte conducteur,**

ou

- **si vous exercez deux appuis successifs sur le bouton de verrouillage de la carte en mode « mains libres »,**

les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

## Particularités

Votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort : lorsque la vitre du toit rencontre une résistance en fin de course (bras, branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.

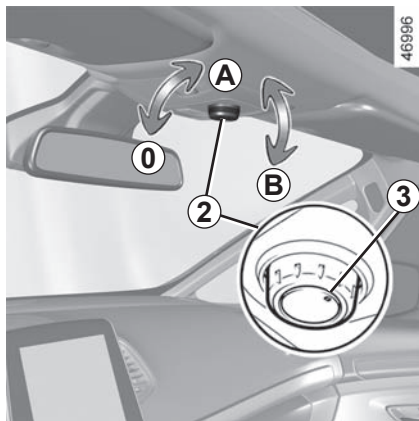
Après une fermeture à distance du toit ouvrant, un appui sur le bouton 2 permet de retrouver la position sélectionnée avant fermeture.



Lors de la fermeture du toit ouvrant, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

**Risque de blessures graves.**

## TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE, TOIT EN VERRE FIXE (3/3)



### Anomalie de fonctionnement

- Si le toit ouvrant refuse de se refermer, tournez le contacteur **2** en position **B**, pour ouvrir le toit, puis tournez le contacteur **2** en position en **0** jusqu'à la fermeture complète du toit.
- Si le rideau refuse de se refermer, tournez le contacteur **2** en position **A**, pour ouvrir le rideau, puis tournez le contacteur **2** en position en **0** jusqu'à la fermeture complète du rideau.

Si le blocage persiste, maintenez le contacteur **2** appuyé jusqu'à sa fermeture complète.

Consultez un Représentant de la marque.



### Toit en verre fixe

#### Ouverture du rideau

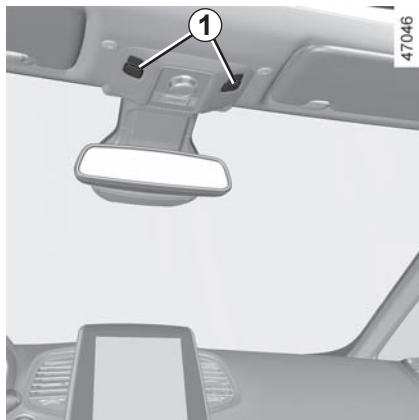
Appuyez sur le haut de la poignée **4**.

#### Fermeture du rideau

Tirez la poignée **4** jusqu'à l'encliqueter dans le verrou.

En cas de mise en travers du rideau durant l'ouverture ou la fermeture, effectuez une fermeture complète puis une ouverture complète du rideau.

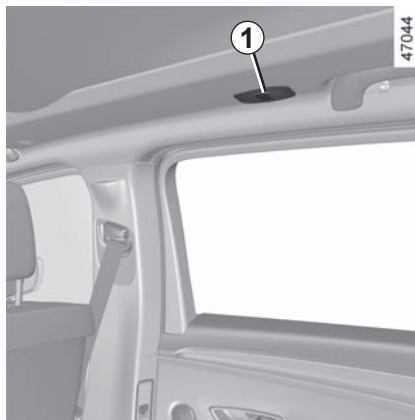
## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/3)



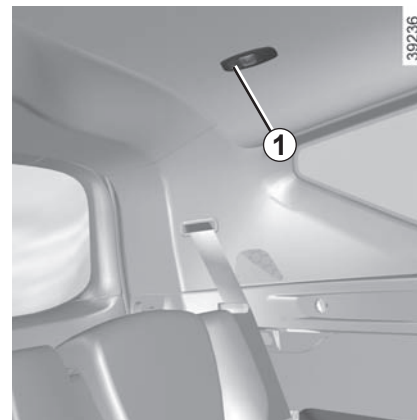
### Spots de lecture

Appuyez sur l'interrupteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- une extinction immédiate.

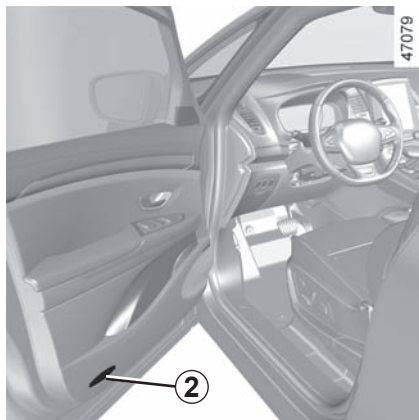


Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des spots de lecture et des éclaireurs.



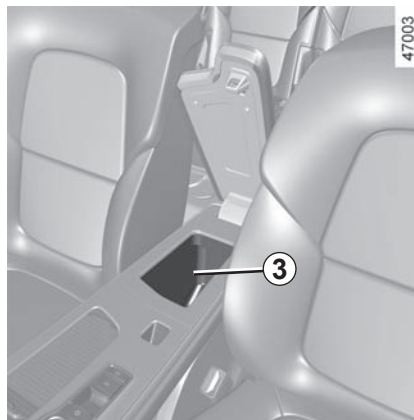
Depuis l'écran multimédia, il est possible de désactiver/activer l'allumage des plafonniers à l'ouverture des portes ou du coffre ➡ 1.85.

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/3)



### Éclaireurs de portes

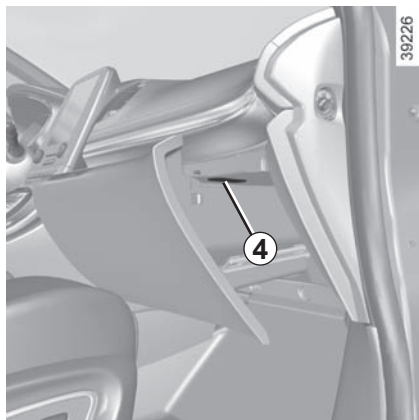
L'éclaireur **2** s'allume à l'ouverture de la porte.



### Eclaireur de vide-poches de console centrale

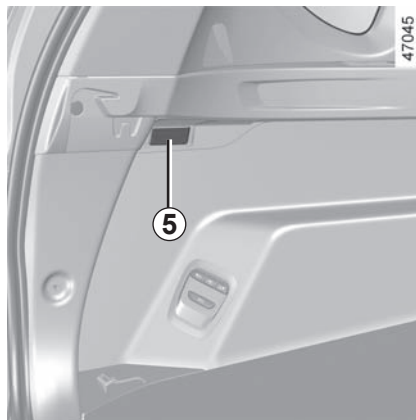
L'éclaireur **3** s'allume à l'ouverture de l'accoudoir central.

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (3/3)



### Éclaireur de tiroir de rangement

L'éclaireur **4** s'allume à l'ouverture du tiroir de rangement.

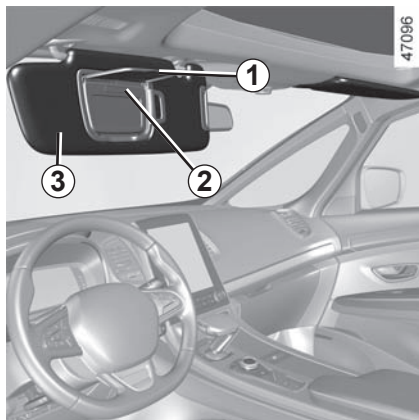


### Éclaireurs de coffre

Les éclaireurs **5** et **6** s'allument à l'ouverture du coffre.



## PARE-SOLEIL, STORES



### Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **3** sur le pare-brise ou déclipsez-le et abaissez-le sur la vitre latérale.

### Miroir de courtoisie

Levez le couvercle **1**.

L'éclairage **2** est automatique.



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie.

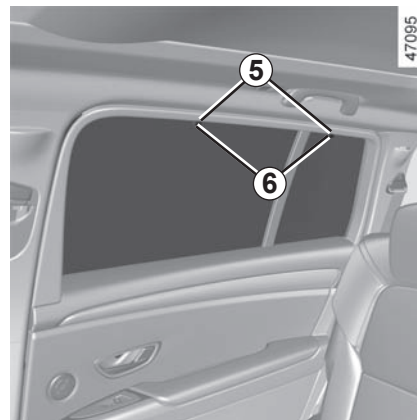
**Risque de blessures.**



### Stores pare-soleil avant

Faites glisser le store **4**. Il permet de masquer le soleil dans la zone située au-dessus du rétroviseur intérieur.

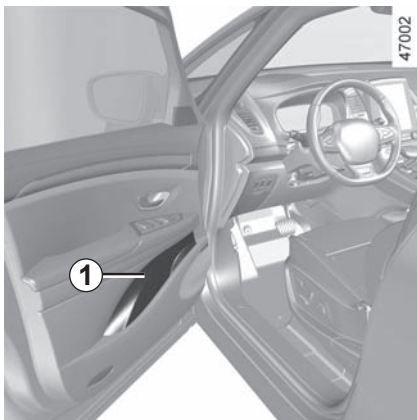
Veillez à rentrer le store **4** avant de refermer le pare-soleil avant : risque d'endommagement du store.



### Stores pare-soleil latéraux

Tirez vers le haut le pare-soleil à l'aide de la languette **5** jusqu'à venir engager les crochets **6** dans leurs logements (assurez-vous du bon encliquetage des crochets).

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/5)

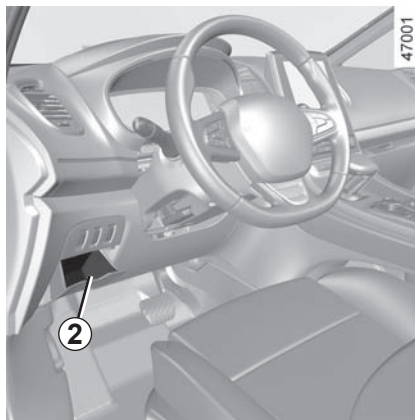


### Vide-poches de portes 1

Il peut recevoir une bouteille de 1,5 litre.



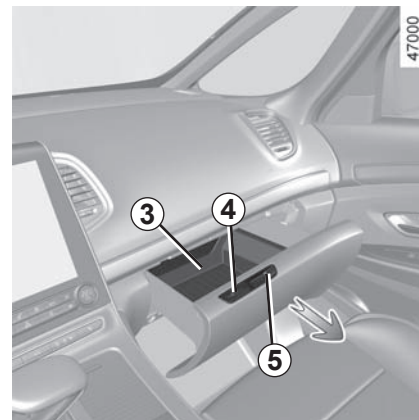
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



### Vide-poches de planche de bord 2



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts » de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



### Tiroir de rangement passager 3

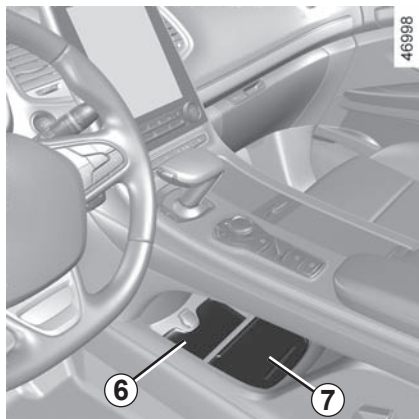
Pour ouvrir, passez le doigt sur la zone 4, il s'ouvre par lui-même. En cas de forte pente assistez l'ouverture du tiroir en tirant sur la poignée 5. Il peut accueillir des documents de format A4. Il est ventilé et réfrigéré.

Charge admise dans le tiroir de rangement passager : 6 kg uniformément répartis.



En roulage, veillez à refermer le tiroir de rangement. Risque de blessures.

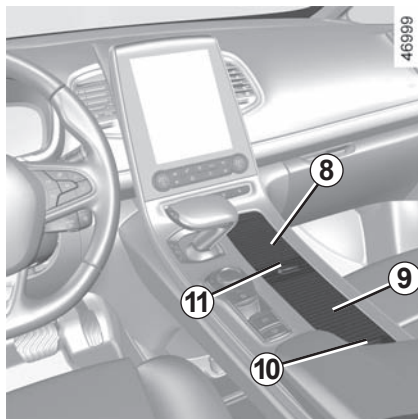
## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/5)



### Vide-poches sous console 6

### Zone de charge d'induction 7

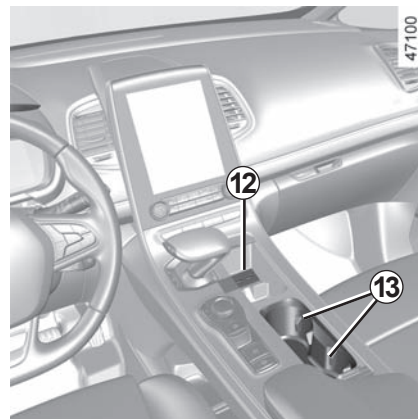
Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.



### Rangement 8

Coulissez le rideau **11** pour ouvrir le rangement.

### Prise multimédia 12



### Rangement 9

Coulissez le rideau **12** pour ouvrir le rangement.

### Porte-gobelets 13

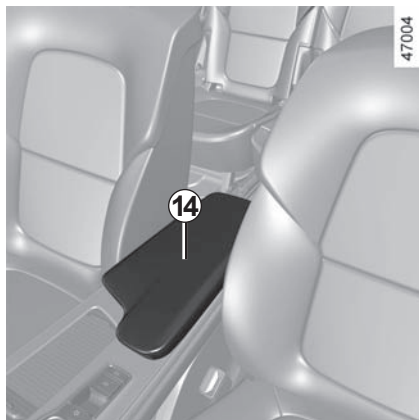
Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

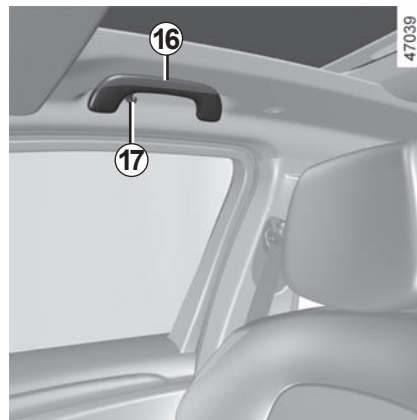
Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/5)



### Vide-poches de console centrale 15

Soulevez l'accoudoir 14.



### Poignée de maintien 16

Elle sert à se maintenir en roulage.

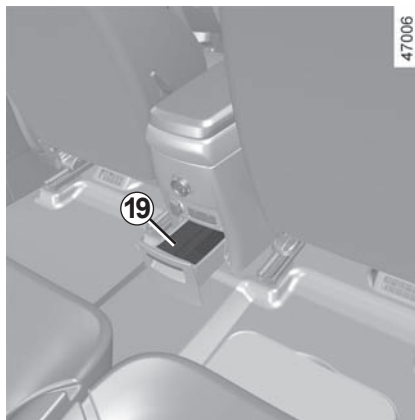
Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

### Crochets porte-vêtements 17

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/5)



**Vide-poches de porte  
arrière 18**



**Tiroir de rangement 19 sous  
console centrale**

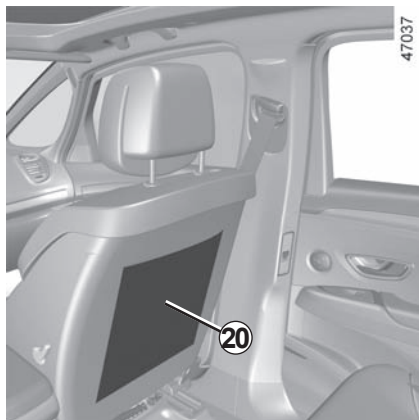


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

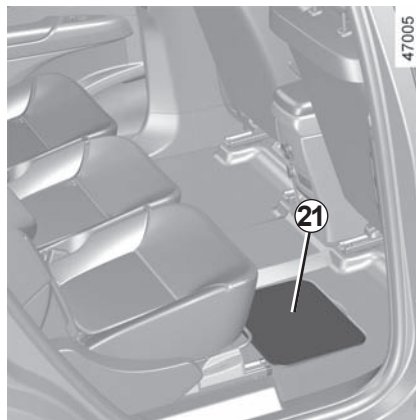


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts » de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (5/5)



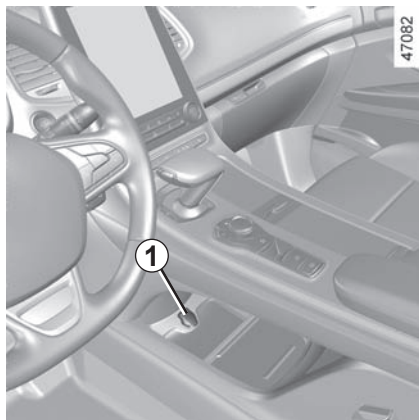
**Poches de rangements  
sièges avant 20**



**Trappe aux pieds passager  
arrière droit 21**

Cet emplacement accueille le bloc  
outils ➔ 5.10.

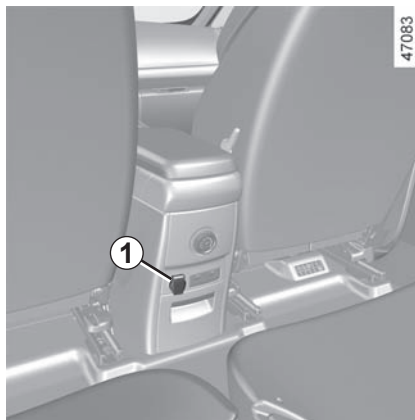
# PRISE ACCESSOIRES



## Prises accessoires

Vous pouvez utiliser l'une des prises **1**. Elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

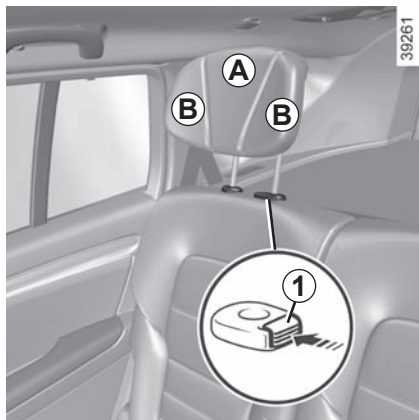


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

**Risque d'incendie.**

# APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



## Position d'utilisation

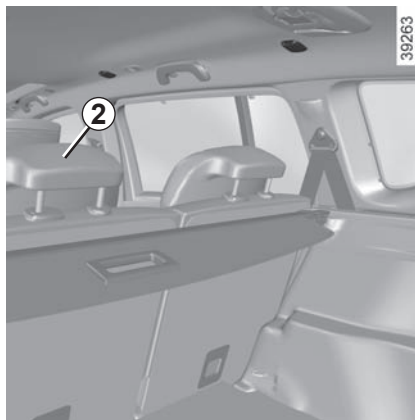
Montez l'appui-tête au maximum puis descendez-le jusqu'au blocage.

## Pour l'enlever

Appuyez sur la ou les languettes **1** puis sortez l'appui-tête.

## Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette **1** et descendez l'appui-tête.



## Pour régler l'inclinaison

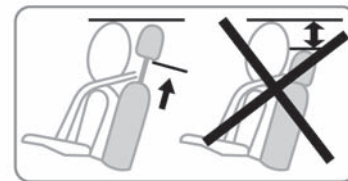
Suivant véhicule, écartez ou rapprochez la partie **A** jusqu'au confort désiré.

## Pour régler les maintiens latéraux

Suivant véhicule, vous pouvez régler les parties **B** indépendamment jusqu'au confort désiré.

## Position de rangement de l'appui-tête central 2

Appuyez sur la languette **1** et abaissez complètement l'appui-tête.

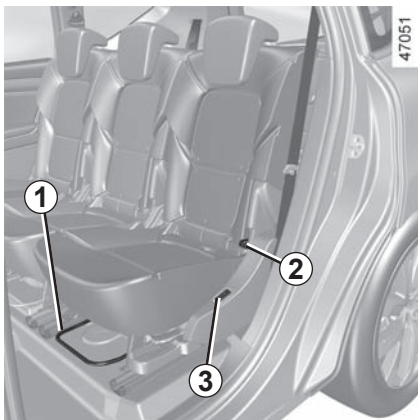


**La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.**



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement. Le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

## SIÈGES ARRIÈRE (1/5)



Les places arrière sont constituées de sièges indépendants.

### Pour avancer ou reculer les sièges

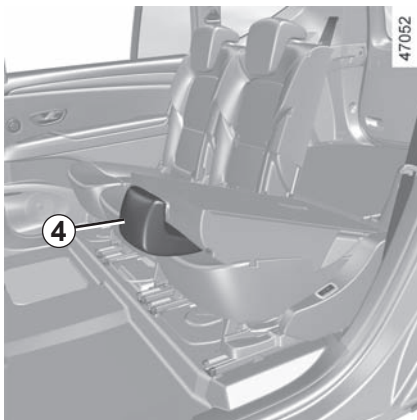
Levez le levier **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

### Pour incliner le dossier

Levez le levier **1** pour avancer le siège.

Soulevez la poignée **2** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

Relâchez la poignée **2** et assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



### Pour rabattre le siège (position plancher plat)

Abaissez l'appui-tête **4** et soulevez la poignée **2** pour rabattre le siège. Assurez-vous du bon verrouillage du siège.

### Pour relever le siège

Saisissez le dossier du siège, relevez-le et assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

### Sièges chauffants (suivant véhicule)

Places latérales uniquement

Contact mis :

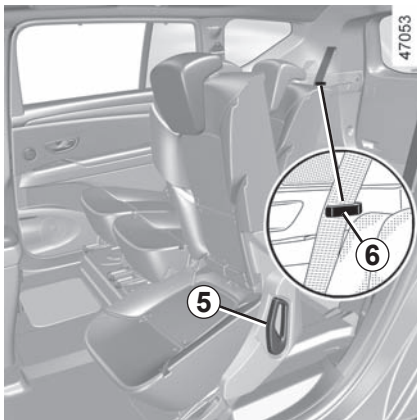
- un premier appui sur le contacteur **3** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

### Anomalie de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée les témoins intégrés au contacteur **3** du siège concerné clignotent.

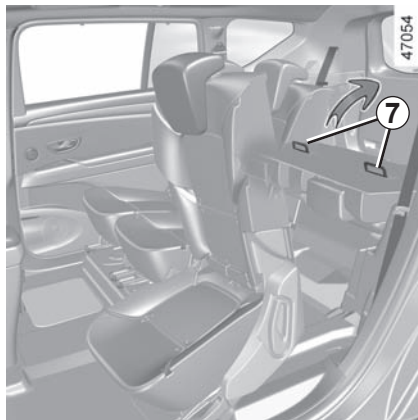
Consultez un représentant de la marque.

## SIÈGES ARRIÈRE (2/5)



### Pour accéder aux sièges arrière de troisième rangée

- Soulevez la poignée **5** ;
- accompagnez le siège vers l'avant jusqu'à son verrouillage ;
- installez-vous sur le siège arrière de troisième rangée ;
- saisissez le dossier du siège de deuxième rangée et rabattez-le ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège.



### Pour déplier un siège de troisième rangée

- Accédez aux sièges de troisième rangée ;
- placez la ceinture dans le crochet **6** pour éviter toute détérioration de celle-ci ;
- relevez le dossier du siège à l'aide des poignées de relevage **7** et assurez-vous de son bon verrouillage.

Avant de basculer un siège de deuxième rangée vers l'avant, assurez-vous que le siège n'est pas en position plancher plat.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

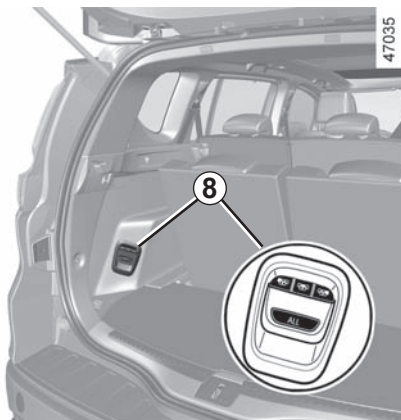


Pendant la manipulation des sièges arrière :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège ;
- veillez à ce que rien n'encombre la partie réservée au rangement du siège dans le coffre ;

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

## SIÈGES ARRIÈRE (3/5)

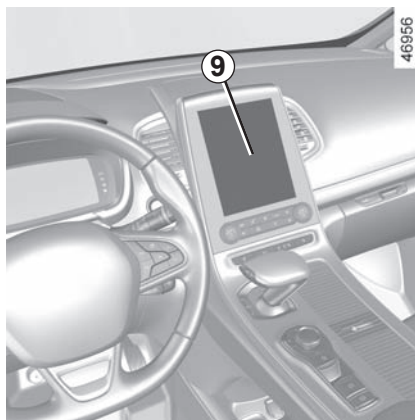


### Pour rabattre automatiquement les sièges (position plancher plat)

Les sièges arrière se déverrouillent électriquement pour se rabattre afin d'obtenir un plancher plat.

Vous disposez de deux modes pour manœuvrer les sièges :

- depuis le coffre par la commande **8** ;
- depuis l'écran multimédia **9**.



### Conditions d'utilisation

Véhicule à l'arrêt et ceintures arrière déverrouillées :

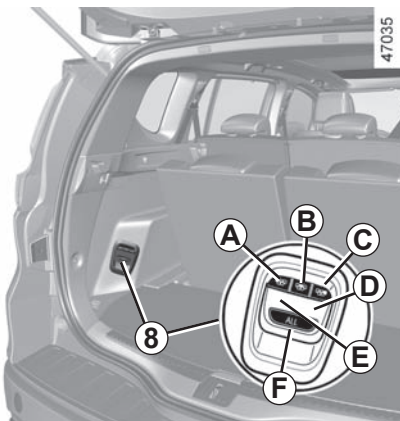
- depuis la commande **8**, porte de coffre ouverte ;
- depuis l'écran multimédia **9**, moteur tournant.

**Nota** : toute manœuvre de déverrouillage pour le rabattement des sièges nécessite au préalable que les tablettes au dos des sièges avant soient rabattues.

### Inhibition de la fonction

- Moteur tournant, une ceinture verrouillée inhibe la fonction du siège associé.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, les 2 commandes sont désactivées.

## SIÈGES ARRIÈRE (4/5)



### Depuis la commande 8

Suivant véhicule, contacteurs de rabattement de :

- A** la place arrière latérale gauche de deuxième rangée ;
- B** la place arrière centrale de deuxième rangée ;
- C** la place arrière latérale droite de deuxième rangée ;
- D** la place arrière droite de troisième rangée ;
- E** la place arrière gauche de troisième rangée ;
- F** la totalité des places.

48294



### Depuis l'écran multimédia 9

Pour accéder au basculement des sièges, reportez-vous à la notice multimédia.

Appuyez sur le siège que vous souhaitez rabattre ou la totalité des sièges et confirmez.

### Rencontre d'un obstacle

Lorsque le siège, pendant son déplacement, rencontre un obstacle, le mouvement se stoppe de lui-même. Vous devez alors le rabattre manuellement après avoir déplacé l'obstacle.

### Anomalie de fonctionnement

Lorsque toutes les conditions d'utilisation sont remplies et que le rabattement ne se fait pas, contactez un Représentant de la marque.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

## SIÈGES ARRIÈRE (5/5)

### Restriction d'utilisation

Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège rabattu en siège arrière de deuxième rangée alors qu'un passager occupe le siège arrière de troisième rangée.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



**Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

**Dans le cas d'utilisation de housses de sièges**, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.  
Veillez à bien positionner les ceintures.  
Repositionnez les appuis-tête.

# COFFRE À BAGAGES



## Commandes manuelles

### Pour ouvrir

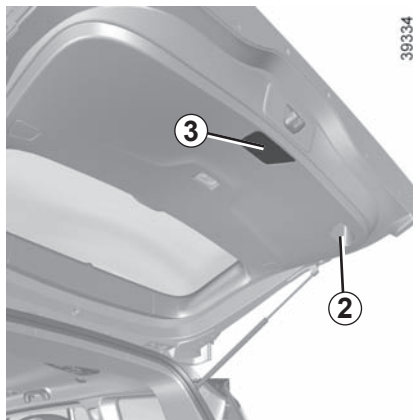
Pressez le bouton **1** et soulevez la porte de coffre.

### Pour fermer

Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure **2**.

## Commandes électriques

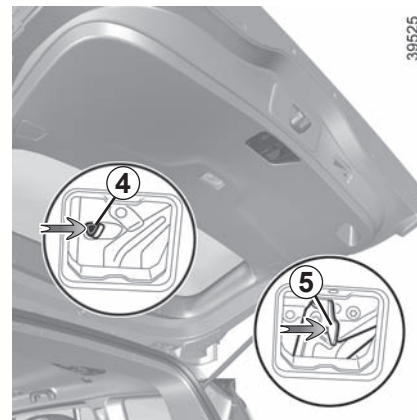
➡ 3.38.



## Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) siège(s) arrière ;
- déclipsez et retirez la trappe d'accès de la serrure **3** ;



- faites coulisser vers la droite la languette **5** pour un véhicule à hayon manuel ou la languette **4** pour un véhicule à hayon motorisé.
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

## HAYON MOTORISÉ (1/5)

Lorsque le véhicule en est équipé, le hayon se verrouille et déverrouille en même temps que les portes.

Vous disposez des modes suivant pour manoeuvrer le hayon :

- par la carte en utilisation télécommande ;
- par les commandes sur le hayon ;
- par la commande sur la planche de bord ;
- suivant véhicule, par la fonction « mains libres ».

Pendant l'ouverture/fermeture du hayon, veillez à ce que rien ne vienne gêner la manoeuvre.

### Conditions d'utilisation

- Immobilisez le véhicule.
- En cas de gel/neige pouvant empêcher l'ouverture du hayon, retirez impérativement le gel/neige pour libérer le hayon.
- En cas de déchargement de la batterie ou de son changement, le hayon doit être fermé (manuellement si nécessaire) pour retrouver la motorisation du hayon.



Lors de l'ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

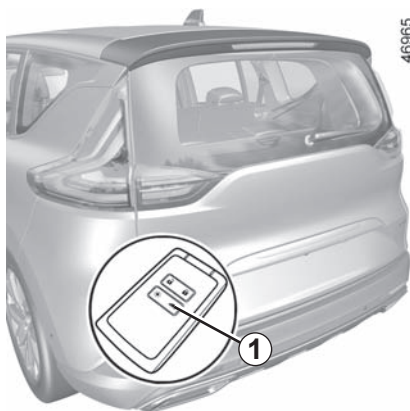
**Risques de blessures.**

### Ouverture/fermeture

L'activation de l'ouverture ou la fermeture du hayon motorisé par appui sur la commande de la planche de bord ou à l'aide de la carte est identifiée par **trois signaux sonores**, juste avant que le hayon commence son mouvement.

Pour éviter d'endommager le système de hayon, ne forcez pas manuellement le hayon pour qu'il s'ouvre ou se ferme lorsque celui-ci est en mouvement.

## HAYON MOTORISÉ (2/5)



46965

### Par la carte en utilisation télécommande

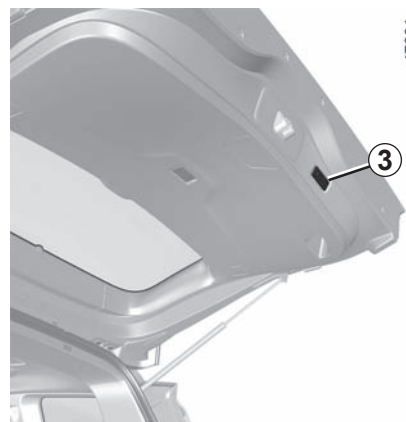
Contact coupé, faites un appui long sur le contacteur **1** de la carte.



47076

### Par la commande extérieure d'ouverture du hayon

Pressez la commande **2**.



47031

### Par la commande intérieure de fermeture du hayon

Pressez la commande **3**.



Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

**Risques de blessures.**

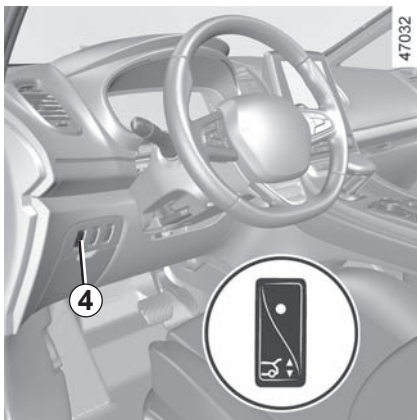


Désactivez la fonction « mains libres » avant de :

- passer le véhicule sous un portique de lavage ;
- laver le véhicule manuellement ;
- manipuler la roue de secours ou l'attelage ;
- ...

**Risque d'ouverture involontaire du hayon pouvant entraîner des blessures.**

## HAYON MOTORISÉ (3/5)

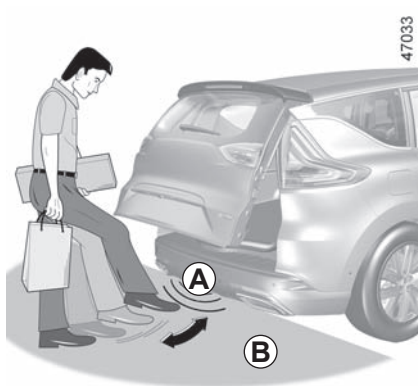


### Par la commande sur la planche de bord

Faites un appui long sur le contacteur **4**.

### Par la fonction « mains libres »

La fonction « mains libres » permet d'accéder au coffre les mains chargées. Assurez-vous que la carte se trouve à 1 mètre environ dans la zone centrale du bouclier arrière du véhicule (zone **B**). Contact coupé, positionnez-vous à une distance de 45 cm environ du bouclier arrière du véhicule et effectuez un mouvement avant/arrière avec votre pied dans la zone **A**.



Le capteur détecte l'approche puis l'éloignement de votre pied et déclenche l'ouverture ou la fermeture du hayon.

Ne conservez pas le pied en l'air. Effectuez le mouvement sans interruption et sans toucher le bouclier arrière.

**Nota :** hayon ouvert, après détection d'une commande de fermeture, celui-ci attend environ 3 secondes avant d'enclencher sa fermeture (un signal sonore est émis toutes les secondes).

### Activation/désactivation de la fonction « mains libres »

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF »

### Particularités d'utilisation de la fonction « mains libres »

- La fonction « mains libres » n'est plus disponible après plusieurs jours d'inactivité du véhicule ou après 15 minutes environ si le véhicule est déverrouillé. Pour la réactiver, utilisez le bouton de déverrouillage de la carte.
- La fonction « mains libres » n'est disponible que véhicule à l'arrêt, moteur arrêté (et non mis en veille par la fonction Stop and start).
- La fonction « mains libres » peut ne pas fonctionner si le véhicule est équipé d'un attelage ou est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

## HAYON MOTORISÉ (4/5)

### Arrêt de la manoeuvre du hayon

Il est possible à tout moment d'arrêter le mouvement du hayon motorisé par un appui court sur l'une des commandes. En fonction de la position d'ouverture, le hayon peut cependant continuer à s'ouvrir manuellement.

Si le hayon s'est arrêté en position intermédiaire, au prochain appui, le mouvement du hayon sera à l'inverse du mouvement précédant l'arrêt.

### Mode manuel

Après un arrêt du hayon, vous pouvez si vous le désirez le manoeuvrer manuellement.

Vous pouvez à tout moment, reprendre la manoeuvre automatiquement par appui sur l'une des commandes.

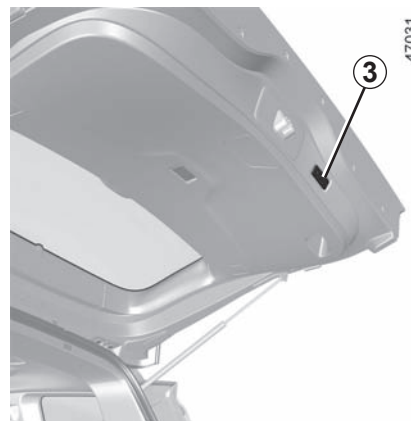
### Détection d'obstacle

Lorsque le hayon rencontre un obstacle (présence d'un objet ou d'une personne) durant sa manoeuvre, celui-ci s'arrête. En fonction de la position d'ouverture, le hayon peut cependant continuer à s'ouvrir manuellement.

Appuyez sur une commande d'ouverture/fermeture du hayon pour reprendre le mouvement du hayon dans le même sens qu'avant la rencontre de l'obstacle.



La détection d'obstacle est une aide à l'ouverture/fermeture du hayon, elle ne remplace en aucun cas la vigilance ni la responsabilité de l'utilisateur.



### Limitation de l'angle d'ouverture du hayon

Vous pouvez régler la hauteur maximum d'ouverture du hayon. Il s'arrêtera systématiquement à la position choisie :

- ouvrez le hayon jusqu'à une position intermédiaire ;
  - ajustez manuellement le hayon jusqu'à la position choisie ;
  - appuyez plus de 3 secondes sur la commande **3** du hayon motorisé pour mémoriser la position.
- Deux signaux sonores retentissent pour vous avertir de la bonne prise en compte.

# HAYON MOTORISÉ (5/5)

## Précautions d'utilisation

- Avant toute ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant, pour permettre le déploiement du hayon. Sinon, arrêtez le mouvement du hayon avec la commande extérieure du hayon et maintenez le hayon en position avec la main (le hayon peut continuer à s'ouvrir manuellement).
- Si le hayon est en mouvement et qu'un démarrage moteur a lieu, le mouvement s'arrête quelques secondes puis reprend.
- Limitez les arrêts manuels répétés durant le mouvement automatique du hayon (risque d'endommagement du système du hayon).
- Le système « mains libres » peut être momentanément perturbé lorsque l'un des capteurs intégrés à l'arrière du bouclier est occulté (saletés, boue, neige, sel d'épandage...). Nettoyez les capteurs. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

## Anomalies de fonctionnement

Si vous actionnez le hayon motorisé de façon continue pendant environ une minute (enchaînement d'ouvertures et de fermetures), celui-ci se bloque pour éviter une surchauffe et le fonctionnement revient à la normale après environ une minute.

Le hayon motorisé ne fonctionne pas si la batterie est faiblement chargée. Dans ce cas, faites fonctionner le hayon motorisé moteur démarré.

Dans des conditions climatiques très froides, l'ouverture ou la fermeture automatique peut ne pas fonctionner si les joints du hayon sont gelés.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

**Nota :** dans des conditions climatiques très froides, l'ouverture automatique peut ne pas fonctionner si les joints de la porte sont gelés.



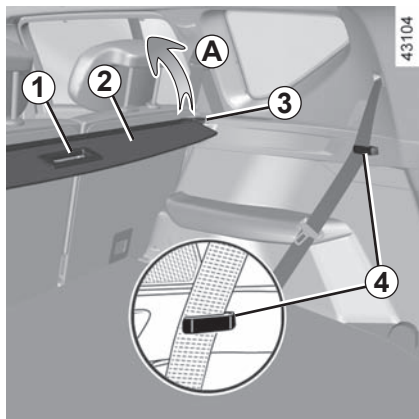
### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée à l'intérieur du véhicule ou à l'arrière du hayon.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres, le hayon motorisé ou encore en verrouillant les portes.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

# CACHE-BAGAGES



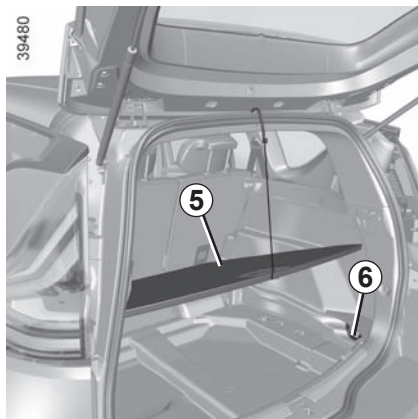
## Pour enrouler la partie souple du cache-bagages

Placez la ceinture dans le crochet **4** pour éviter toute détérioration de celle-ci.

Tirez légèrement la poignée **1** pour dégager les pions de leurs points de fixation situés de chaque côté du coffre. Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages **2**.

## Dépose du cache-bagages

Faites pivoter les extrémités du cache-bagages **2** (mouvement **A**) et déposez-le.

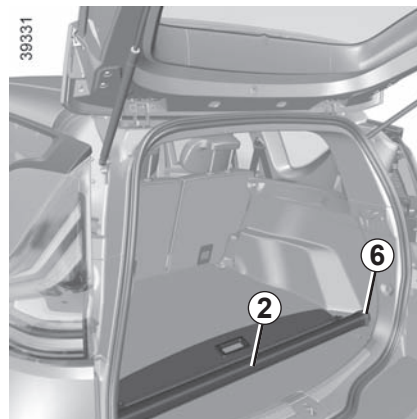


## Repose du cache-bagages

Positionnez le cache-bagages **2** dans les logements **3**.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils seront susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.



## Rangement du cache-bagages

### Version sans climatisation additionnelle

Soulevez le faux plancher de coffre **5** et positionnez l'enrouleur du cache-bagages **2** dans les logements **6**.

### Version avec climatisation additionnelle

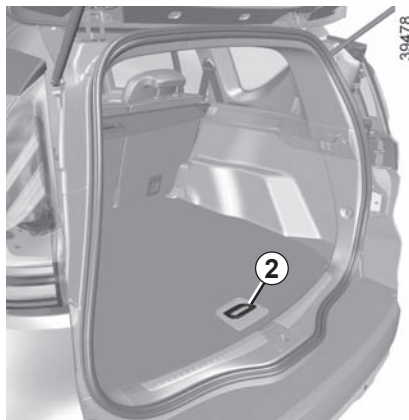
Positionnez l'enrouleur du cache-bagages **2** dans les logements **6**.

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES



### Crochets porte-sacs 1

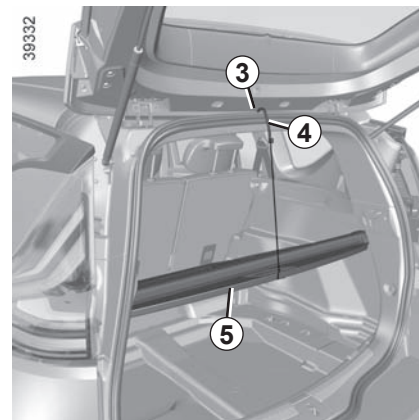
Masse maximum par crochet : 5 kg.



### Rangement sous faux plancher de coffre

Suivant véhicule, pour y accéder, relevez le faux plancher de coffre 5 à l'aide de la poignée 2.

Le faux plancher peut être fixé avec le crochet 4 dans le logement 3.



# TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

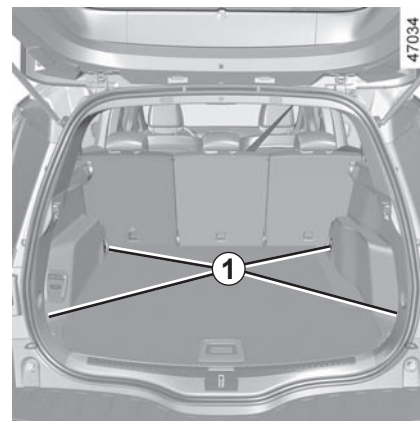


Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre le dossier du siège arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (exemple **A**) ou contre les dossiers des sièges avant **B** lorsque les dossiers des sièges arrière sont rabattus.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.



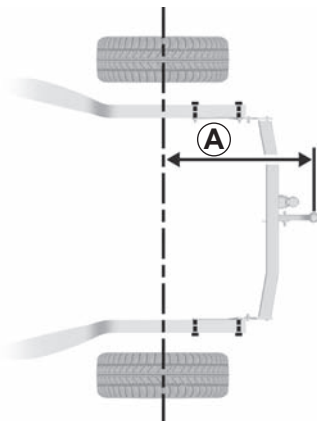
## Crochets d'arrimage

Les crochets **1** situés à chaque coin du coffre permettent d'arrimer le chargement.

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que les plus lourds soient en appui contre le dossier de du siège arrière.

## TRANSPORT D'OBJETS : attelage

24981



**Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : ➡ 6.8.**

### **Choix et montage de l'attelage**

Masse maximum de l'attelage : 32 kg

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

24982



**A : 1067 mm maximum.**

Si la boule d'attelage masque la plaque d'immatriculation ou le(s) feu(x) de brouillard arrière du véhicule, vous devez la retirer lorsque vous ne tractez pas.

Dans tous les cas, veuillez à respecter les lois locales.

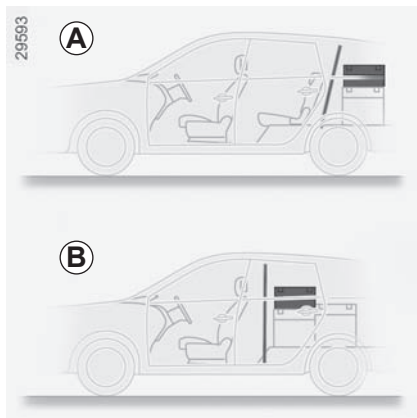


Véhicule équipé d'un hayon motorisé avec « mains libres »

Désactivez la fonction « mains libres » avant de laver le véhicule manuellement ou de manipuler la roue de secours ou l'attelage.

**Risque d'ouverture ou de fermeture involontaire du hayon pouvant entraîner des blessures.**

## FILET DE SÉPARATION DE BAGAGES (1/2)



Suivant véhicule, il est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passager.

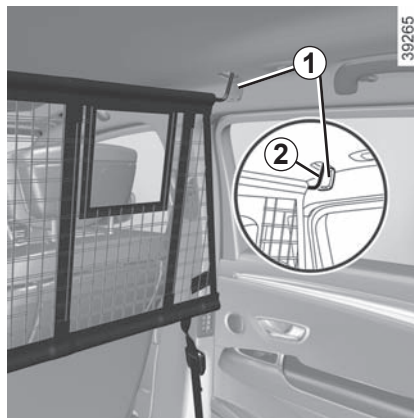
Il peut être positionné :

- derrière les sièges arrière **A** ;
- derrière les sièges avant **B**.



Le filet de séparation de bagages est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

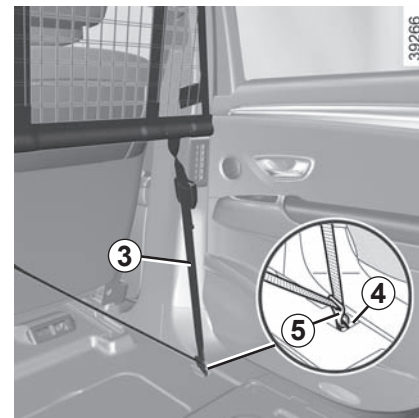
Risques de blessures.



### Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

À l'intérieur du véhicule de chaque côté :

- levez le cache **1** pour accéder aux points d'ancrage servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure du filet **2** dans les points d'ancrage ;

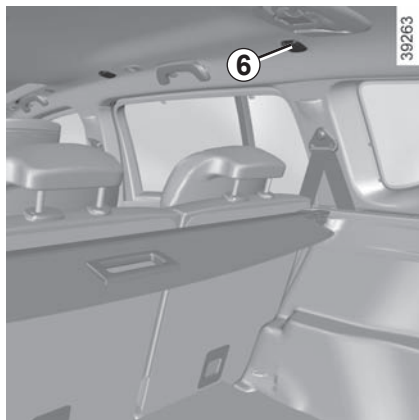


- fixez les deux crochets **5** des sangles **3** du filet sur les ancrages **4**
- réglez la sangle **3** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.



N'installez pas le filet de séparation de bagages à cette position lorsqu'un passager occupe un siège arrière

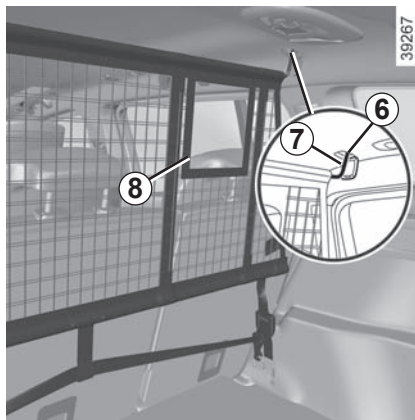
## FILET DE SÉPARATION DE BAGAGES (2/2)



### Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière (derrière les sièges arrière de deuxième rangée en version 7 places)

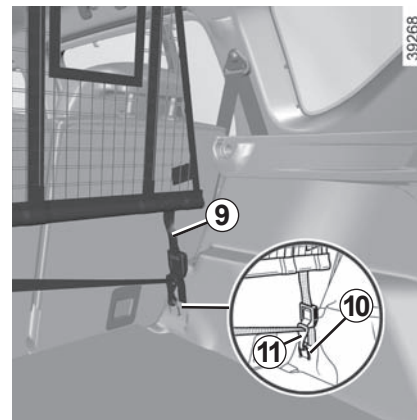
À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- avancez les sièges de deuxième rangée au maximum ;
- levez le cache **6** pour accéder au rail servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure **7** du filet dans le rail ;

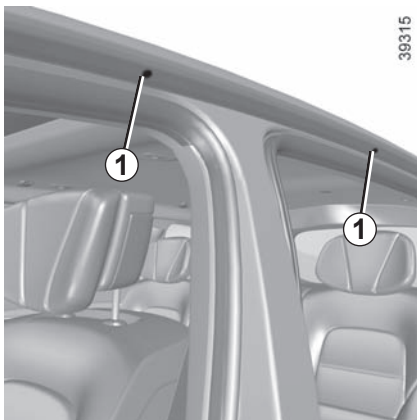


- fixez le crochet **11** de la sangle du filet dans les ancrages **10** ;
- réglez la sangle **9** du filet de manière à ce qu'elle soit bien tendue ;
- réglez la position des sièges de deuxième rangée : veillez à ce que les dossiers des sièges ne viennent pas toucher le filet de séparation.

**Nota** : la découpe **8** doit se trouver du côté du passage de sangle de la ceinture centrale.



# BARRES DE TOIT



## Accès aux points de fixation

Ouvrez les portes, pour accéder aux points de fixation **1**.

## Précautions d'utilisation

### Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

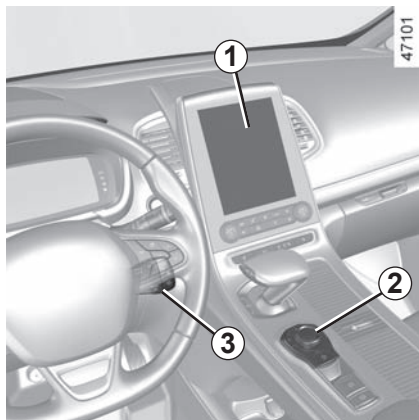
Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

**Charge admise sur la galerie de toit : ➔ 6.8.**



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

## ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/2)



### Systèmes multimédias

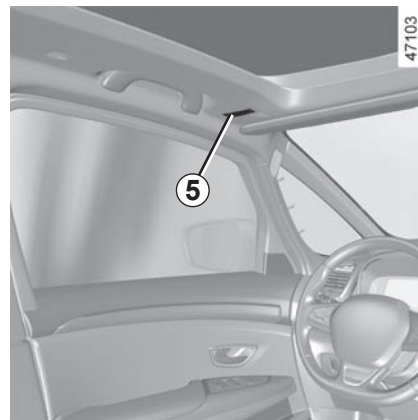
- 1 Ecran multimédia ;
- 2 Commande centrale ;
- 3 Commandes sous volant ;
- 4 Commandes au volant ;
- 5 Micro.

Consultez la notice de l'équipement pour en connaître le fonctionnement.



### Commande intégrée de téléphone mains libres

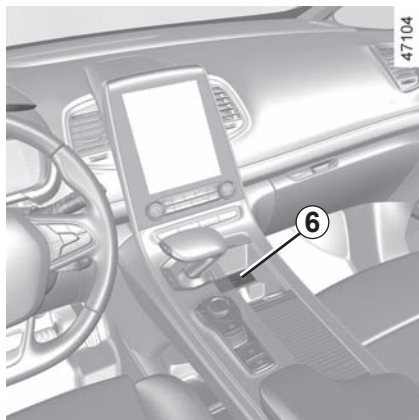
Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes du volant 4.



#### Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

## ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/2)

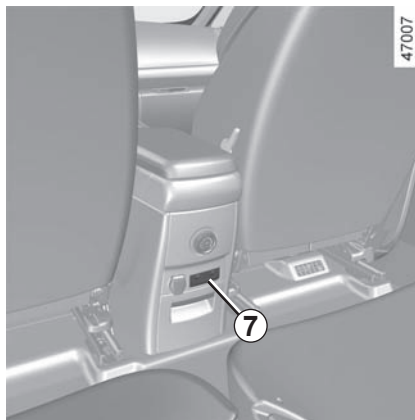


### Prises multimédia 6

Vous pouvez utiliser les prises USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et la mise à jour du système (reportez-vous à la notice de l'équipement).

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia et depuis les commandes sous volant.

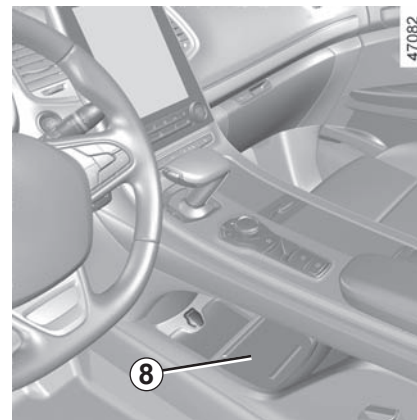
Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.



La prise JACK permet d'écouter de l'audio à l'aide d'un câble auxiliaire.

### Prises multimédia 7

Les prises USB permettent uniquement de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.



### Chargeur sans fil 8

➔ 3.25



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

**Risque d'incendie.**



# Chapitre 4 : Entretien

|                                                      |      |
|------------------------------------------------------|------|
| Capot moteur . . . . .                               | 4.2  |
| Niveau huile moteur : généralités . . . . .          | 4.4  |
| Niveau huile moteur : appoint, remplissage . . . . . | 4.5  |
| Vidange moteur . . . . .                             | 4.6  |
| Niveaux : . . . . .                                  | 4.7  |
| liquide de refroidissement moteur . . . . .          | 4.7  |
| liquide de frein . . . . .                           | 4.8  |
| réservoir lave-vitres, lave-projecteurs . . . . .    | 4.9  |
| Filtres . . . . .                                    | 4.9  |
| Batterie . . . . .                                   | 4.10 |
| Pression de gonflage des pneumatiques . . . . .      | 4.12 |
| Entretien de la carrosserie . . . . .                | 4.14 |
| Entretien des garnitures intérieures . . . . .       | 4.17 |

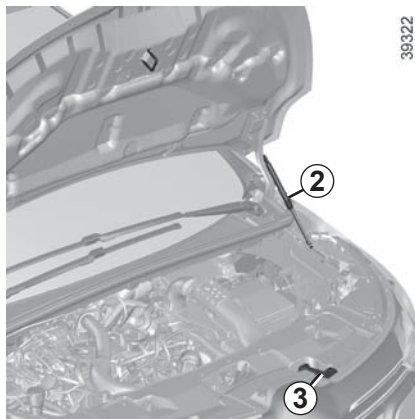
## CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



### Déverrouillage de sécurité du capot

Pour déverrouiller, poussez la languette **3** en même temps que vous soulevez le capot.

### Ouverture du capot

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **2**.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

**Risque de blessures.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

## CAPOT MOTEUR (2/2)

### Fermeture du capot

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...)  
En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



S'assurer du bon verrouillage du capot.  
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage de capot par un Représentant de la marque.

## NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

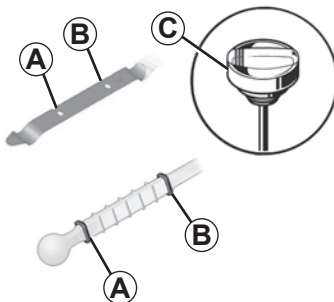
**Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.**

### Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

**Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.** Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



47585

- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncez la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



### Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



### Remplissage huile moteur

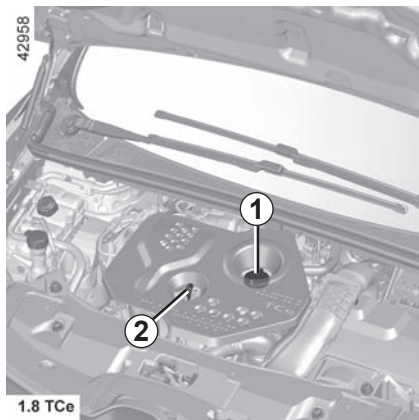
Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex: composants électriques).

**Risque d'incendie.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

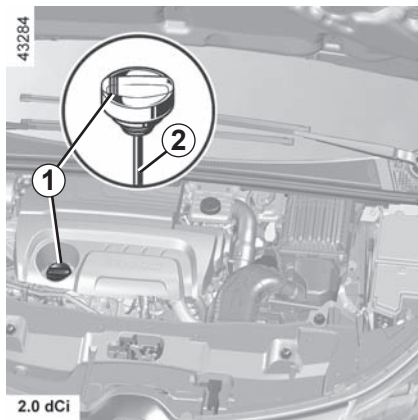
# NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (1/2)



## Appoint/Remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « MINI » et le « MAXI » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;



- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Ne dépassez pas le niveau « MAXI » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



## Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex: composant électriques).

**Risque d'incendie.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

# NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (2/2)

## Vidange moteur

**Périodicité** : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

## Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).



### Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

## Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

**Risque de blessures.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



**Remplissage** : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

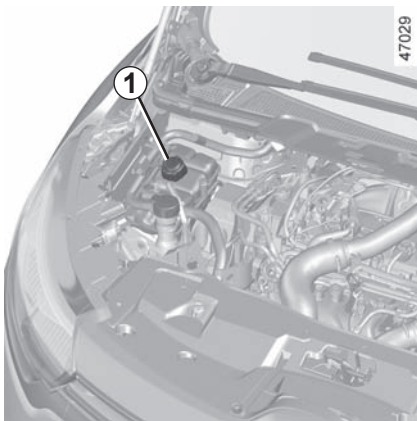


Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



**Vidange moteur** : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

## NIVEAUX, FILTRES (1/3)



### Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « **MINI** » et « **MAXI** » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « **MINI** ».

### Périodicité du contrôle de niveau

**Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement** (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

**Risque de brûlures.**

### Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



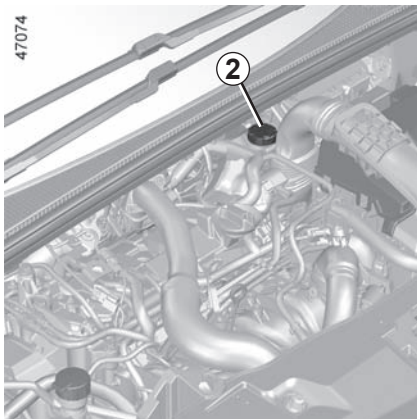
témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

## NIVEAUX, FILTRES (2/3)



### Liquide de freins

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

### Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques et des tambours procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

### Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

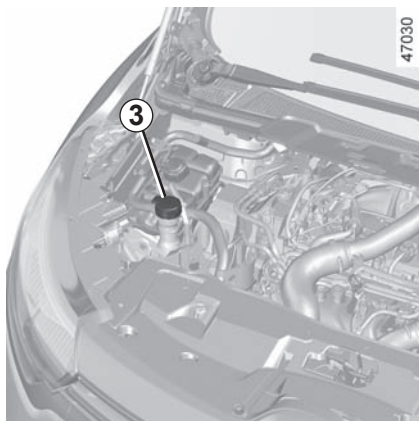
### Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3

## NIVEAUX, FILTRES (3/3)



### Réservoir lave-vitres/ Lave-projecteurs

#### Remplissage

Ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

**Nota** : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

#### Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

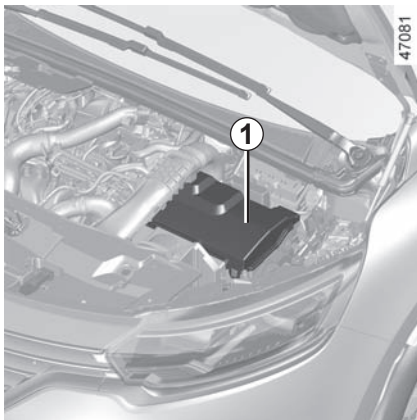
**Nota** : ne pas utiliser d'eau pure (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

#### Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

**Périodicité de remplacement des éléments filtrants** : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

## BATTERIE (1/2)



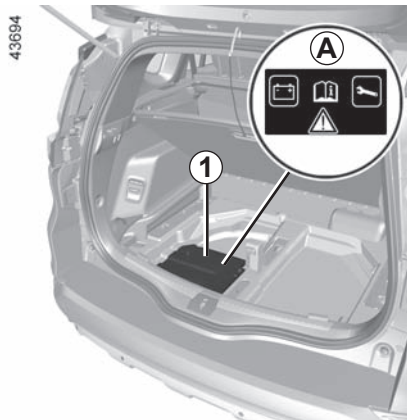
Suivant véhicule, la batterie **1** est positionnée dans le compartiment moteur ou sous le plancher du coffre.

La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

### Étiquette A

Respectez les indications portées sur l'étiquette **A**.

**Vous ne devez pas effectuer d'intervention sur la batterie.**



Suivant véhicule, un système vérifie en continue l'état de charge de la batterie. Si celle-ci diminue, le message « batterie faible démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur arrêté.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

## BATTERIE (2/2)



### Étiquette B

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 Flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 3 protection obligatoire de la vue ;
- 4 tenir éloigné des enfants ;
- 5 matières explosives ;
- 6 se reporter à la notice ;
- 7 matières corrosives.

## Remplacement de la batterie



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

### Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

## PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

39320

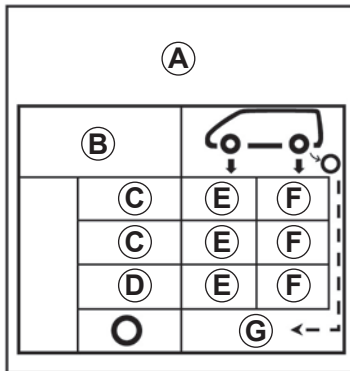
A



### Étiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



**B** : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

**C** : vitesse de roulage prévue.

**D** : pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant.

**E** : pression de gonflage des pneumatiques avant.

**F** : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

**G** : pression de gonflage de la roue de secours.

### Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisin, sous-gonflage...) le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.25.



**Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque**

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** ➔ 6.8.

**Risque d'éclatement des pneumatiques.**

## PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)

**Sécurité pneumatique et monte de chaînes :** ➔ 5.14 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**

## ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.



Désactivez la fonction « mains libres » avant de laver le véhicule manuellement ou de manipuler la roue de secours ou l'attelage.

**Risque d'ouverture ou de fermeture involontaire du hayon pouvant entraîner des blessures.**

### Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

### Incidents de circulation

#### Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

### Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;  
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

## ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

### Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

## ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

### Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

#### Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

#### Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

### Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➡ 1.98. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

### Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton. Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.**

## ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

**L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.**

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

### Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.**

### Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

**L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.**

### Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

#### Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

#### Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

#### Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

## ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

### Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

### Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

# Chapitre 5 : Conseils pratiques

|                                                                              |      |
|------------------------------------------------------------------------------|------|
| Crevaision , roue de secours . . . . .                                       | 5.2  |
| Kit de gonflage des pneumatiques . . . . .                                   | 5.6  |
| Outils . . . . .                                                             | 5.10 |
| Enjoliveur - roue . . . . .                                                  | 5.11 |
| Changement de roue . . . . .                                                 | 5.12 |
| Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale) . . . . . | 5.14 |
| Projecteurs avant (remplacement des lampes) . . . . .                        | 5.17 |
| Feux arrière (remplacement des lampes) . . . . .                             | 5.18 |
| Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes) . . . . .                     | 5.20 |
| Éclairage intérieur (remplacement des lampes) . . . . .                      | 5.21 |
| Fusibles . . . . .                                                           | 5.24 |
| Batterie . . . . .                                                           | 5.26 |
| Carte : pile . . . . .                                                       | 5.30 |
| Accessoires . . . . .                                                        | 5.32 |
| Essue-vitres (remplacement des balais) . . . . .                             | 5.33 |
| Remorquage . . . . .                                                         | 5.35 |
| Anneau de remorquage . . . . .                                               | 5.36 |
| Anomalies de fonctionnement . . . . .                                        | 5.37 |

# CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/4)

## En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ou d'une roue de secours (reportez-vous aux pages suivantes).

### Particularité

La fonction « système de surveillance de pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît de l'afficheur au tableau de bord).

➔ 2.25



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Désactivez la fonction « mains libres » avant de laver le véhicule manuellement ou de manipuler la roue de secours ou l'attelage.

**Risque d'ouverture ou de fermeture involontaire du hayon pouvant entraîner des blessures.**



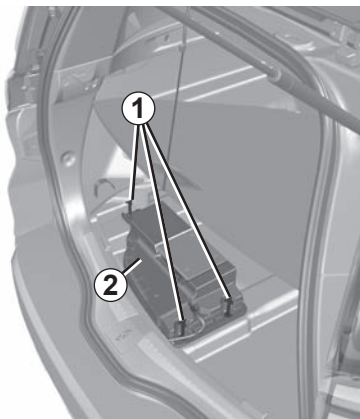
Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

### **Véhicules équipés d'une roue de secours d'une taille inférieure aux quatre autres roues :**

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- La roue crevée étant plus large que la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

## CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/4)

39449



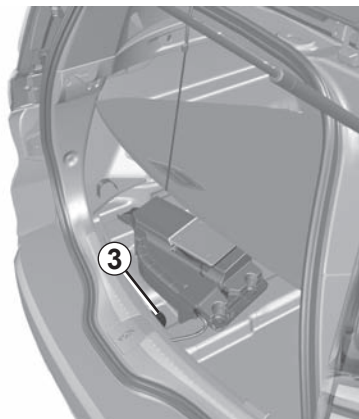
### Roue de secours

Elle est située sous le véhicule.

Depuis le coffre :

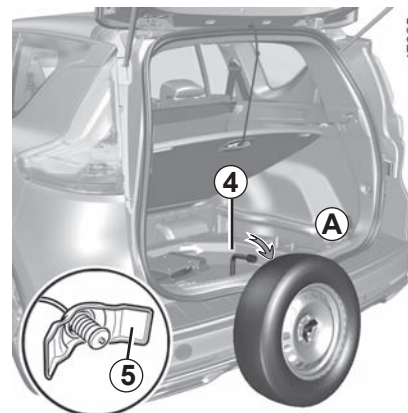
- pour les véhicules équipés d'un amplificateur, dévissez les trois vis de fixation **1** puis déplacez l'amplificateur **2** pour accéder au cache **3** ;
- soulevez le cache **3** ;
- retirez l'obturateur ;

39450



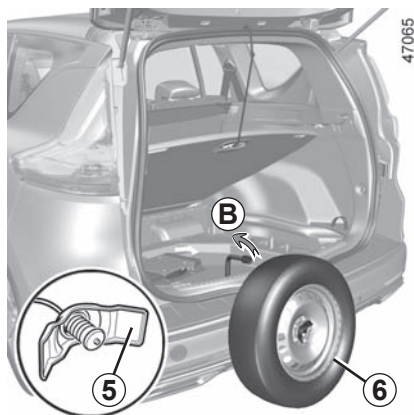
- utilisez exclusivement la clé de roue **4** (l'usage d'autres outils pourrait endommager le mécanisme) pour dérouler le câble de maintien. Dévissez l'écrou dans le sens horaire (mouvement **A**), la roue descend jusqu'au sol ;

47065



- de l'extérieur du véhicule, mettez la roue debout, faites passer le câble et l'élément **5** à travers la jante et libérez ainsi la roue.

## CREVAISON, ROUE DE SECOURS (3/4)

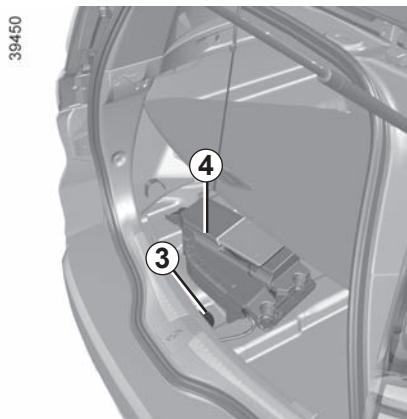


### Pour réinstaller la roue

Pour effectuer cette opération, le câble doit être déroulé.

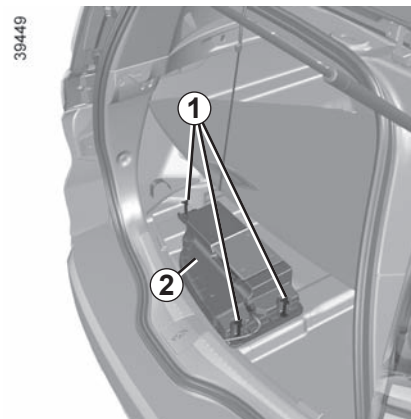
Positionnez la roue debout, valve vers vous. Faites passer le câble et l'élément **5** à travers la jante. Couchez la roue valve **6** vers le sol.

Depuis le coffre, serrez l'écrou au maximum dans le sens anti-horaire (mouvement **B**) de manière à enrouler le câble de maintien de la roue, en veillant à ce que la roue reste horizontale et le câble tendu.



Repositionnez l'obturateur puis le cache **3**.

Pour les véhicules équipés d'un amplificateur, remplacez l'amplificateur **2**. Vissez les trois vis **1**.



La roue crevée étant plus large que la roue de secours, lorsque vous placez la roue crevée en lieu et place de la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite. Pour éviter toute détérioration, roulez prudemment sur les passages surélevés et lors des descentes de trottoir. Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue. Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.

## CREVAISON, ROUE DE SECOURS (4/4)

32788



### Véhicules équipés de pneumatiques autoréparants

Ils sont repérables au marquage spécifique sur le flanc **A** (pour plus d'informations, consultez un Représentant de la marque).

Les véhicules équipés de pneumatiques autoréparants peuvent continuer à rouler en cas de crevaison du fait de la capacité du pneumatique à colmater instantanément la zone crevée.

Dans certains cas (trou de 6 mm de diamètre, crevaison sur le flanc...), le pneumatique ne peut pas s'autoréparer, ni être réparé ou regonflé. Il doit être examiné par un spécialiste dans les plus brefs délais.

# KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/4)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

## Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

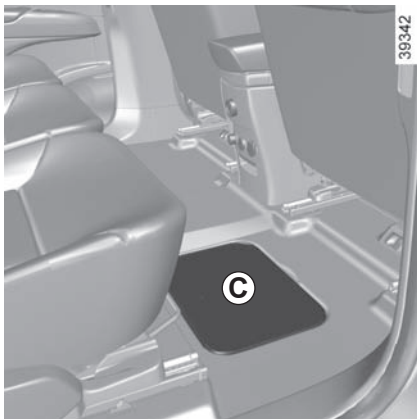
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

## KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/4)

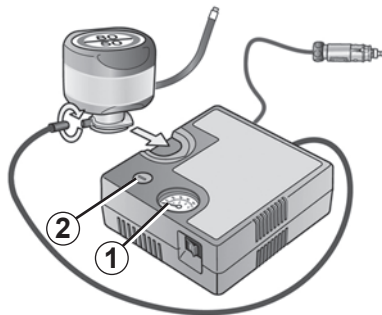


En cas de crevaison, utilisez le kit situé dans la trappe **C** aux pieds du passager arrière droit de deuxième rangée.

### Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques.

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le voyant  s'allume au tableau de bord ➔ 2.25.

35749



### Moteur tournant, frein de parking serré,

- déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ 4.12 ;
- après **15 minutes maximum**, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **1**).

**Nota :** pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **1** indique brièvement une pression jusqu'à **6 bars**, ensuite la pression chute.

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **2**.



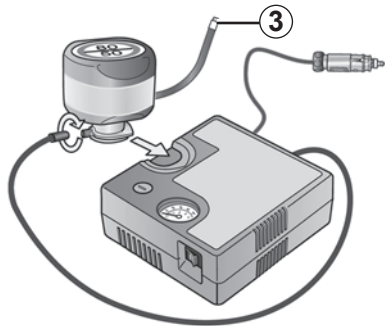
En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

## KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/4)

35749



**Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.**



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage en plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.

- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 km/h à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 km, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

# KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (4/4)

## Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



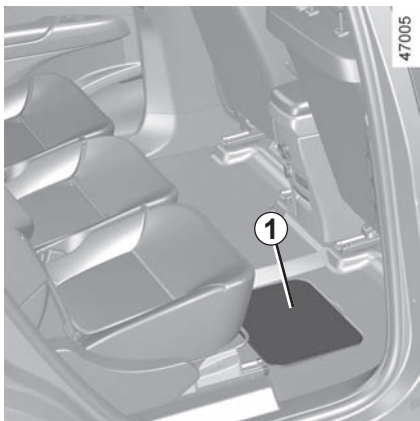
Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

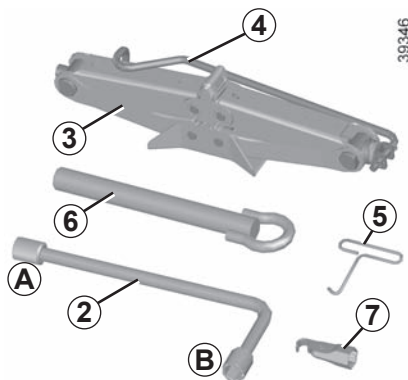
## OUTILS, ENJOLIVEUR (1/2)



### Rangement du bloc à outils

Le bloc à outils est situé dans la trappe **1** aux pieds du passager de deuxième rangée côté droit.

Pour la remise en place, repositionnez les outils dans son logement et repliez complètement le cric. Vérifiez le bon positionnement de l'ensemble (risque de bruit).



La présence des outils dépend du véhicule.

### Clé de roue 2

Permet le blocage/déblocage des vis de roue (à l'aide de l'embout **B**).

Permet d'enrouler/dérouler le câble de maintien de la roue de secours (à l'aide de l'embout **A**).

### Cric 3

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle **4**).

### Clé d'enjolveur 5

Permet de retirer les enjoliveurs de roue.

### Anneau de remorquage 6

➔ 5.35.

### Guide vis 7

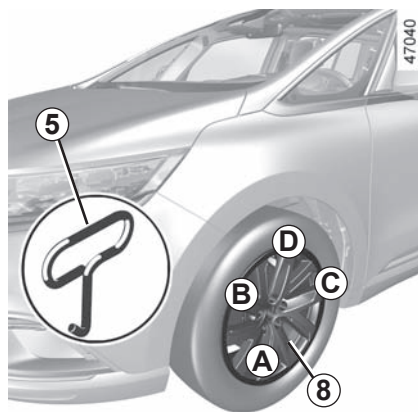
Permet de visser/dévisser les vis de roues pour les véhicules équipés de jantes en aluminium.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.



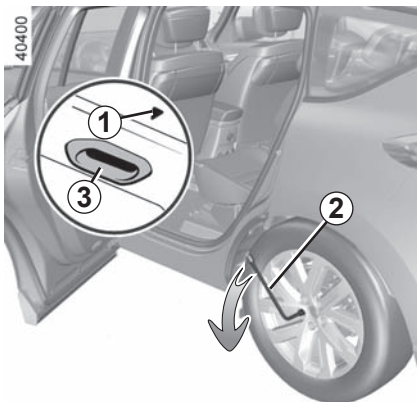
### Enjoliveur

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **5** en engageant le crochet dans l'encoche prévue à proximité de la valve **8** (pour attraper le clip métallique).

Pour remettre l'enjoliveur, orientez-le par rapport à la valve **8**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

**Nota** : en cas d'utilisation de vis antivol  
➔ 5.12.

## CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez la en position **P**.

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

### Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

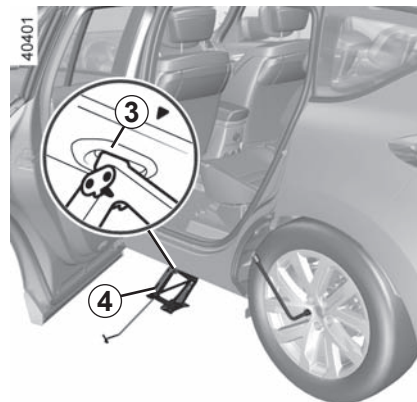
Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **2**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Ouvrez la porte la plus proche de la roue concernée pour repérer la flèche **1** indiquant la localisation de l'appui-cric **3**.

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la clé de roue..., vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Présentez le cric **4** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** dans l'appui-cric **3**.

Fermez la porte.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

## CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et dévissez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

### Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

## PNEUMATIQUES (1/3)

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



### Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques, car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

## PNEUMATIQUES (2/3)

### Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



**Des pressions insuffisantes** entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

#### Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

### Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaillon, sous-gonflage...), le voyant  s'allume au tableau de bord ➔ 2.25.

### Roue de secours

➔ 5.2 et ➔ 5.12.

# PNEUMATIQUES (3/3)

## Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**

## Utilisation hivernale

### Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

### Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule. Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



**Les roues 19'' et supérieures sont non chaînables.**

Si vous désirez utiliser des **équipements spécifiques**, consultez un Représentant de la marque.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

**Attention** : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

### Chaînes

**Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.** Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **peut rendre impossible le chaînage.**

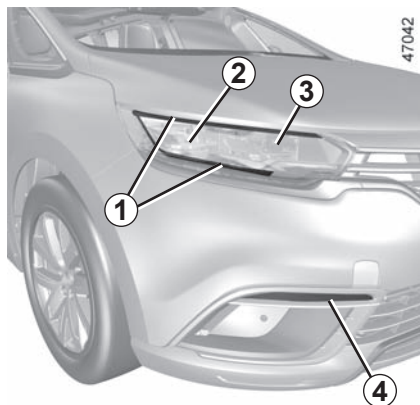
Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.



### Changement de roue

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

# PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes



## Feux de jour/de position 1

Consultez un Représentant de la marque.

## Feux de route 2

Consultez un Représentant de la marque.

## Feux de croisement 3

Consultez un Représentant de la marque.

## Feux indicateur de direction 4

Consultez un représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

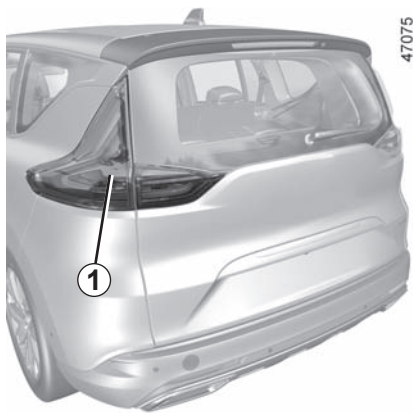


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

## FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/3)



### Feux de position, feux de stop et indicateurs de direction 1

Consultez un Représentant de la marque.



### Feux de recul

Depuis le coffre, déclipsez le cache situé sur la garniture intérieure de porte de coffre.

À l'aide d'un outil de type tournevis, dévissez l'écrou 2 pour démonter le feu, puis changer la lampe.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**



Depuis l'extérieur du véhicule, tirez sur le bloc-feu pour le déposer puis dévissez le porte-lampe 3 d'un quart de tour.

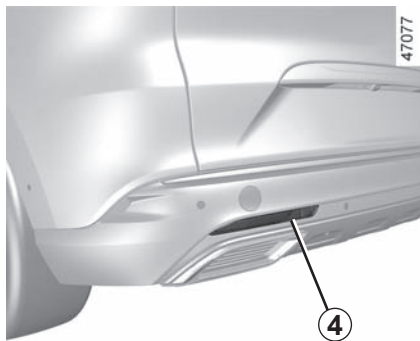
Remplacez la lampe.

**Type de lampe : W5W.**

### Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

## FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/3)



### Feu de brouillard 4

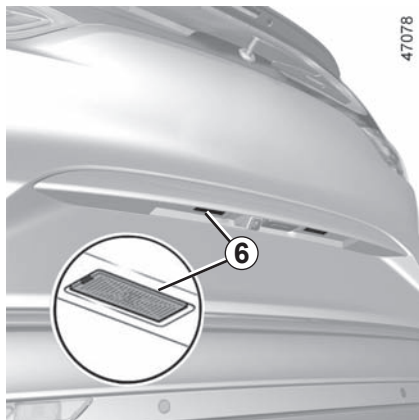
Consultez un Représentant de la marque.



### Troisième feu stop 5

Consultez un Représentant de la marque.

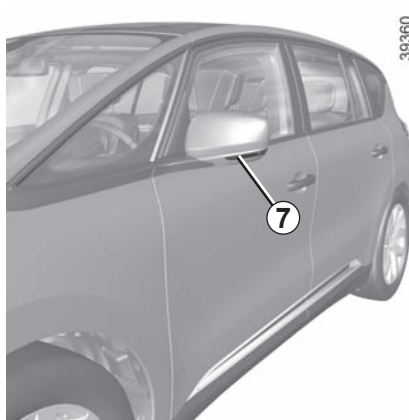
## FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/3)



47078

### Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED 6

Consultez un Représentant de la marque.



39360

### Répétiteurs latéraux 7

Consultez un Représentant de la marque.

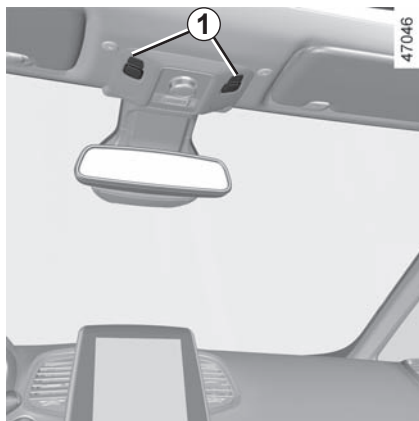


46964

### Éclairage de poignées de portes 8

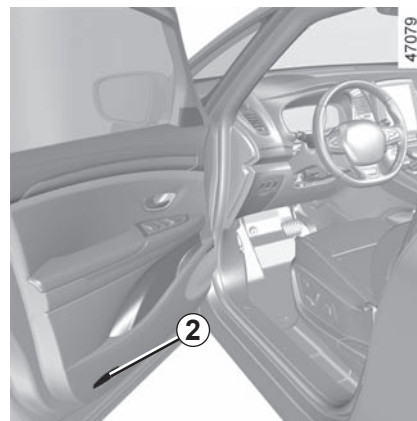
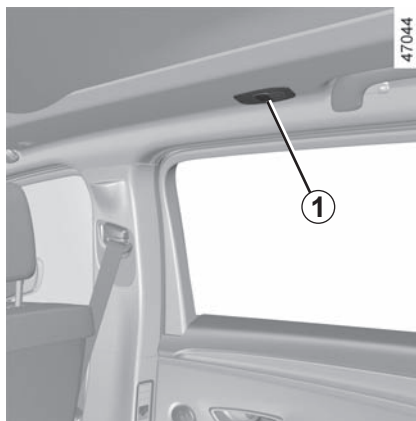
Consultez un représentant de la marque.

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/3)



### Spots de lecture 1

Consultez un Représentant de la marque.



### Éclaireurs de portes avant et arrière 2

Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur de porte 2.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

**Type de lampe : W5W.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/3)



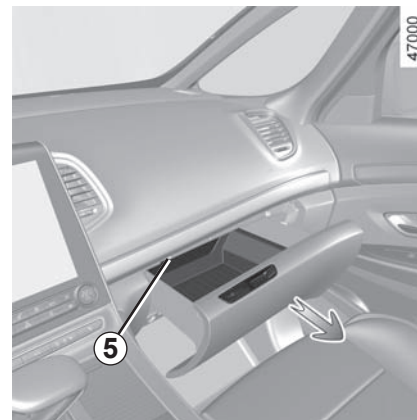
### Éclaireur de miroir de courtoisie 3

Consultez un Représentant de la marque.



### Éclaireur de vide-poches de console centrale 4

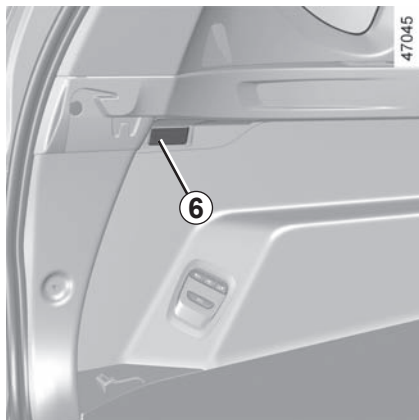
Consultez un Représentant de la marque.



### Éclaireur de boîte à gants 5

Consultez un Représentant de la marque.

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/3)



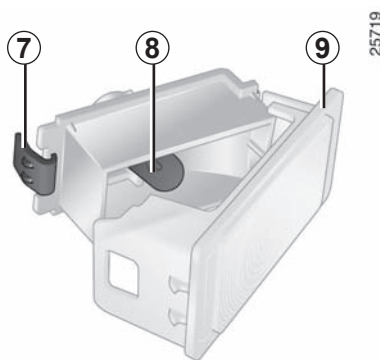
### Éclaireur de coffre 6

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **6** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.

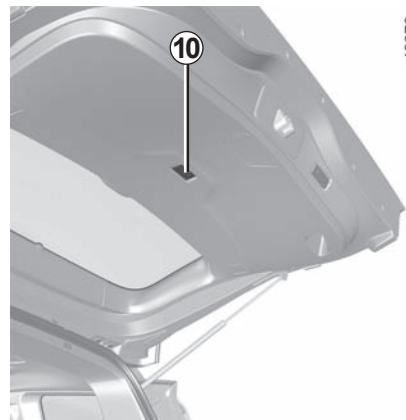
Appuyez sur la languette **7** pour dégager le diffuseur **9** et accéder à la lampe **8**.

**Type de lampe : W5W.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**



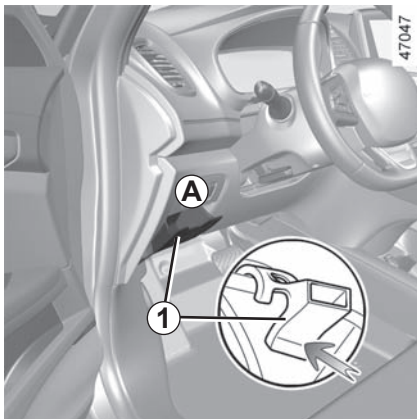
### Eclaireur de coffre 10

Consultez un Représentant de la marque.

### Eclairage d'ambiance

Consultez un Représentant de la marque.

## FUSIBLES (1/2)



### Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Ouvrez la trappe **A**. Appuyez sur le bas du clip **1** et tirez simultanément sur la trappe **A** pour la retirer et accéder aux fusibles.

Suivant la législation ou par précaution :

procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles de rechange.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement **A**.

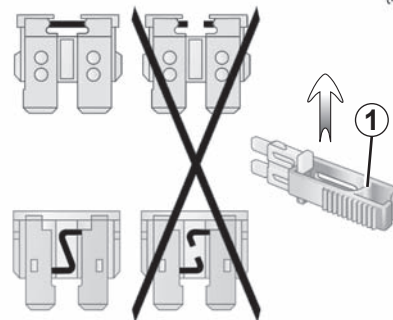
Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



### Pince 1

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **1**, située en dessous des fusibles.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

## FUSIBLES (2/2)

### Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

| Symbole                                                                           | Affectation                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
|  | Lave-vitres                                                                |
|  | Prise accessoires multimédia, écran multimédia                             |
|  | Prise accessoires avant et arrière deuxième rangée                         |
|  | Avertisseur sonore                                                         |
|  | Prise attelage                                                             |
|  | Prise accessoires de troisième rangée et de coffre                         |
|  | Feux de Stop, unité centrale habitacle                                     |
|  | Unité centrale habitacle, essuie-vitre arrière, feux de brouillard arrière |
|  | Feux indicateurs de direction, feux de détresse, feux de stop surélevé     |
|  | Essuie-vitre                                                               |

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

## BATTERIE : dépannage (1/4)

### Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

### Branchement d'un chargeur

**Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

**Risque de blessures graves.**



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

### **Risque de brûlures par chocs électriques.**

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

### **Risque de blessures.**

## BATTERIE : dépannage (3/4)

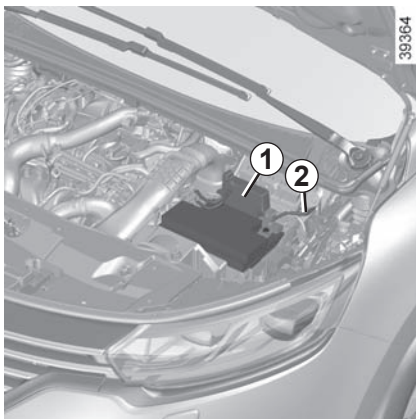
### Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

**Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.** La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



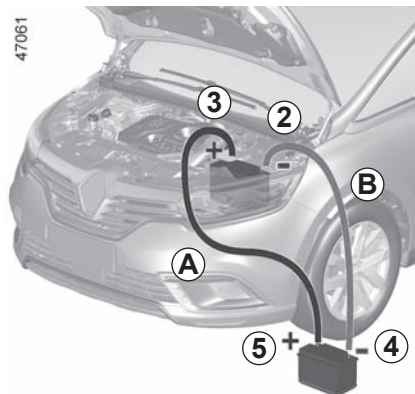
#### Batterie dans compartiment moteur

Soulevez le cache rouge du boîtier **1** situé derrière la batterie.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

**Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.**

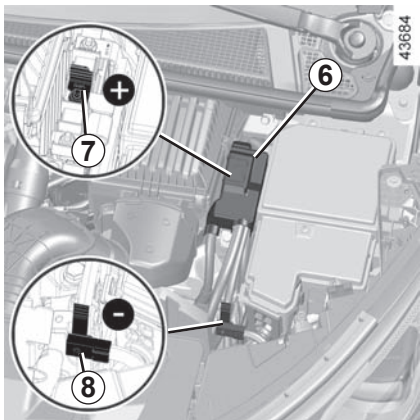


Fixez le câble positif **A** sur le **support 3 (+)** situé sous le cache du boîtier **1**, puis sur la **borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur le **câble métallique 2 (-)**.

Démarrez le moteur, dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**2 - 4 - 5 - 3**).

## BATTERIE : dépannage (4/4)



### Batterie dans le coffre

La batterie n'est pas directement accessible.

Utilisez le **bornier 7 (+)** et le **bornier 8 (-)** dans le compartiment moteur.

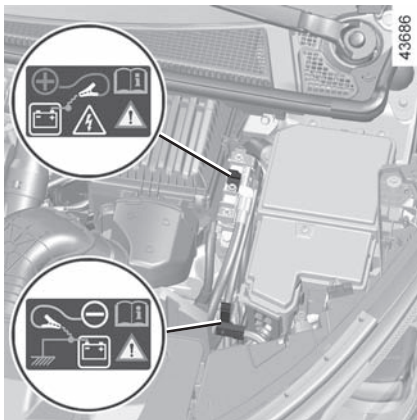
Soulevez le cache **6** du **bornier 7 (+)**.



Il est interdit de débrancher le câble positif dans le compartiment moteur.

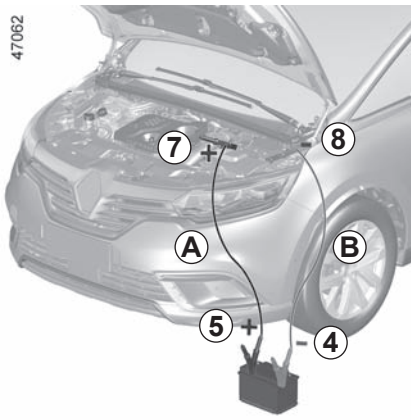
**Risque de démarrage intempestif du moteur.**

**Risque de brûlures par projection d'étincelles.**



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

**Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.**



Fixez le câble positif **A** sur le **bornier 7 (+)**, puis sur la **borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur le **bornier 8 (-)**.

Démarrez le moteur, dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**8 - 4 - 5 - 7**).

## CARTE « MAINS LIBRES » : pile (1/2)

40303

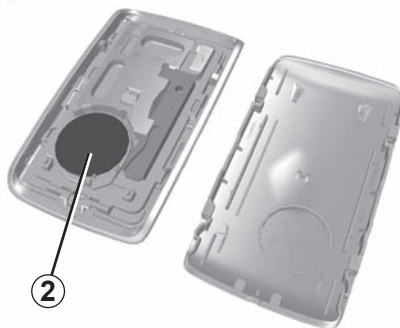


### Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.

43532



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

**Nota** : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

### Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

## CARTE « MAINS LIBRES » : pile (2/2)

### Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➡ 1.9.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



#### Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
  - ne pas ingérer les piles ;
- Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**
- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.



### Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts. **Risque d'incendie.** Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

### Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

### Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure. **Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**

### Montage ultérieur d'accessoires

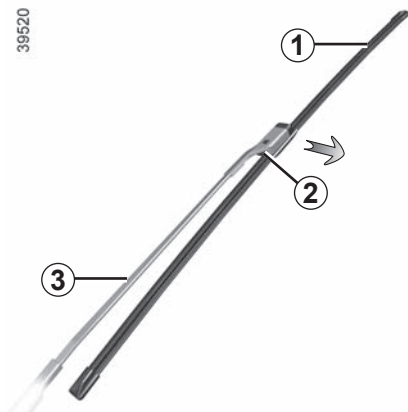
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

### Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

# BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (1/2)

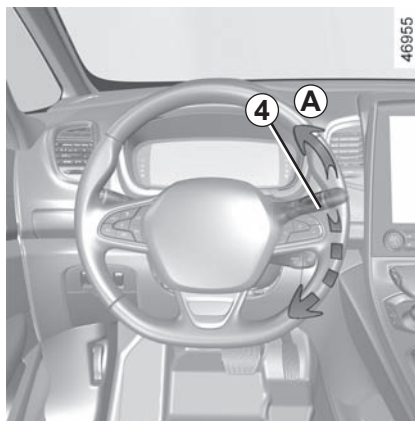


## Balais d'essuiе-vitre avant 1

Pour remplacer les essuiе-vitres, il est nécessaire de placer les essuiе-vitres en position de service.

### Moteur tournant ou contact mis :

- amenez deux fois de suite la manette **4** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position dégagée du capot;
- Soulevez le bras d'essuiе-vitre **3**, appuyez sur le bouton **2** pour libérer le balai.



## Remontage

Faites glisser le balai sur le bras jusqu'au clippage. Assurez-vous de son bon verrouillage. Abaissez le bras du balai d'essuiе-vitre avec précaution.

Contact mis, ramenez la manette d'essuiе-vitre en position arrêt. Le balai côté conducteur doit toujours être au dessus du balai passager. Si ce n'est pas le cas, un aller-retour de l'essuiе-vitre sera effectué dès lors que la vitesse du véhicule sera supérieure à 7 km/h environ.

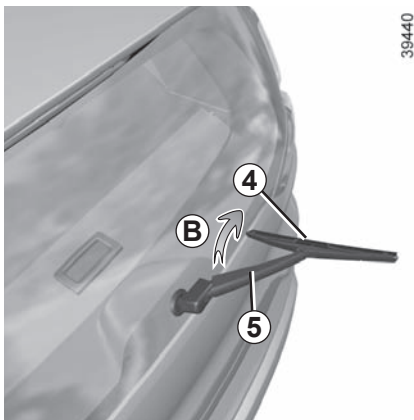
**Nota :** Avant de redémarrer votre véhicule, rabattez les balais d'essuiе-vitre sur le pare-brise, pour éviter tout risque d'endommagement du capot ou des essuiе-vitre.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuiе-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur ou d'endommagement des balais).
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

## BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (2/2)



### Balai d'essui-vitre arrière 4

La manette en position arrêt (désactivée) :

- soulevez le bras d'essui-vitre 5 ;
- faites pivoter le balai 4 (mouvement **B**) jusqu'à le déclipper ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

### Remontage

Pour remonter le balai d'essui-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essui-vitre.

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



Avant de changer le balai d'essui-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

**Risque de blessures.**

## REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre, déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position N, faites appel à un représentant de la marque.

### Déverrouillage de la colonne de direction

Appuyez **deux secondes** environ sur le bouton de démarrage du moteur sans appui sur les pédales.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit le véhicule doit être éclairé.

Remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie)..

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➡ 6.8.

### Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

**Exceptionnellement**, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre N et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.



**Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum** : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.



- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **50 km/h**.



5.36

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/6)

| Utilisation de la carte                                                  | CAUSES POSSIBLES                                                                                         | QUE FAIRE                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes. | Pile de la carte usée.                                                                                   | Remplacez ou faites remplacer la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➡ 1.9 et ➡ 2.3.                                                          |
|                                                                          | Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).         | Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➡ 1.9.                                                                                                                    |
|                                                                          | Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.<br>Batterie du véhicule déchargée. | Utilisez la clé intégrée à la carte ➡ 1.9.                                                                                                                                                |
|                                                                          | Le message « Approcher carte du bouton START » apparaît au tableau de bord.                              | Approchez la carte du bouton de démarrage jusqu'à l'extinction du message au tableau de bord puis appuyez sur le même bouton dans les 2 secondes environ suivant l'extinction du message. |
|                                                                          | Le véhicule est démarré                                                                                  | Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact.                                                                                                |

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/6)

| Vous actionnez le démarreur                                                                  | CAUSES POSSIBLES                                                                                                        | QUE FAIRE                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas. | Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.                                                                 | Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.                                                                                                              |
|                                                                                              | Batterie déchargée ou hors d'usage.                                                                                     | Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. ➡ 5.26 ou remplacez la batterie si nécessaire.<br>Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée. |
|                                                                                              | Circuit défectueux.                                                                                                     | Consultez un Représentant de la marque.                                                                                                                                           |
| Le moteur ne veut pas démarrer.                                                              | Conditions de démarrage non remplies.                                                                                   | ➡ 2.3.                                                                                                                                                                            |
|                                                                                              | La carte « mains libres » ne fonctionne pas.                                                                            | Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale.<br>➡ 2.3.                                                                                                 |
| Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.                               | Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur. | Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.               |
| Le moteur refuse de s'arrêter.                                                               | Carte non détectée.                                                                                                     | Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale. Faites un appui long sur le bouton de démarrage.                                                          |
|                                                                                              | Problème électronique.                                                                                                  | Appuyez 3 fois rapidement ou faites un appui long sur le bouton de démarrage.                                                                                                     |
| La colonne de direction reste verrouillée.                                                   | Volant bloqué.                                                                                                          | Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ➡ 2.3.                                                                                                  |
|                                                                                              | Circuit électrique défectueux.                                                                                          | Consultez un Représentant de la marque.                                                                                                                                           |

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/6)

| Sur route                                           | CAUSES POSSIBLES                                                                                                                                                                         | QUE FAIRE                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vibrations.                                         | Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.                                                                                                                                | Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.                                                                                         |
| Fumée blanche à l'échappement.                      | Version diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée peut provenir de la régénération du filtre à particules.                                                           | ➡ 2.12.                                                                                                                                                                                                               |
|                                                     | Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule. | Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque. |
| Fumée sous capot moteur.                            | Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.                                                                                                                                    | Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.                                                                                                            |
| Le témoin de pression d'huile s'allume :            |                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                       |
| en virage ou au freinage                            | Le niveau est trop bas.                                                                                                                                                                  | Ajoutez de l'huile moteur ➡ 4.5.                                                                                                                                                                                      |
| tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération | Manque de pression d'huile.                                                                                                                                                              | Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.                                                                                                                                                           |

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/6)

| Sur route                                                                                                                                      | CAUSES POSSIBLES                                                                                                | QUE FAIRE                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La direction devient dure.                                                                                                                     | Surchauffe de l'assistance.<br>Panne du moteur électrique d'assistance.<br>Défaillance du système d'assistance. | Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.                                                                                                 |
| Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin <b>STOP</b> s'allume. | Panne du motoventilateur.<br><br>Fuites de liquide de refroidissement.                                          | Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.<br><br>Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible. |
| Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.                                                                                    | Panne mécanique : joint de culasse détérioré.                                                                   | Arrêtez le moteur.<br>Faites appel à un Représentant de la marque.                                                                                                                                                                                                |



**Radiateur** : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/6)

| Appareillage électrique                               | CAUSES POSSIBLES                           | QUE FAIRE                                             |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| L'essuie-vitre ne fonctionne pas.                     | Balais d'essuie-vitres collés.             | Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. |
|                                                       | Circuit électrique défectueux.             | Consultez un Représentant de la marque.               |
|                                                       | Fusible endommagé.                         | Remplacez ou faites remplacer le fusible, ➡ 5.24.     |
| L'essuie-vitre ne s'arrête plus.                      | Commandes électriques défectueuses.        | Consultez un Représentant de la marque.               |
| Fréquence plus rapide des feux clignotants.           | Ampoule grillée.                           | ➡ 5.17.                                               |
| Les feux clignotants ne fonctionnent plus.            | Circuit électrique ou commande défectueux. | Consultez un Représentant de la marque.               |
|                                                       | Fusible endommagé.                         | Remplacez ou faites remplacer le fusible, ➡ 5.24.     |
| Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus. | Circuit électrique ou commande défectueux. | Consultez un Représentant de la marque.               |
|                                                       | Fusible endommagé.                         | Remplacez ou faites remplacer le fusible, ➡ 5.24.     |

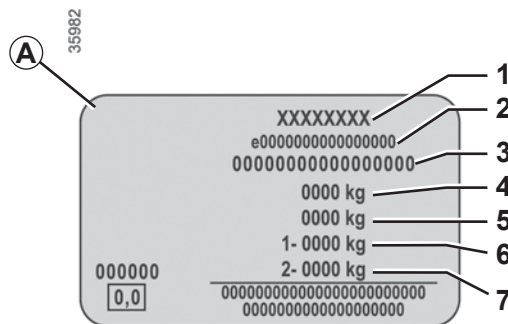
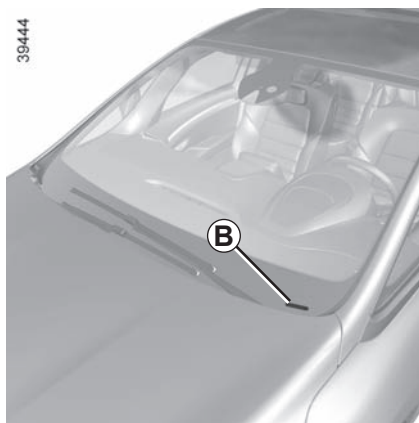
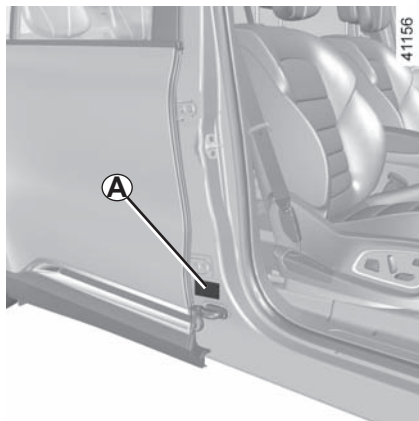
## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/6)

| Appareillage électrique                                                                                    | CAUSES POSSIBLES                                                                                                                                                                                                              | QUE FAIRE                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Traces de condensation dans les feux et les projecteurs.                                                   | <p>La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.</p> <p>Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.</p> |                                                 |
| L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures. | Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.                                                                                                                                    | Retirez tout objet placé sous les sièges avant. |

# ***Chapitre 6 : Caractéristiques techniques***

|                                             |      |
|---------------------------------------------|------|
| Plaques d'identification véhicule . . . . . | 6.2  |
| Plaques d'identification moteur . . . . .   | 6.3  |
| Dimensions . . . . .                        | 6.4  |
| Caractéristiques moteurs. . . . .           | 6.5  |
| Masses . . . . .                            | 6.8  |
| Charge remorquable . . . . .                | 6.8  |
| Pièces de rechange et réparations . . . . . | 6.9  |
| Justificatifs d'entretien . . . . .         | 6.10 |
| Contrôle anticorrosion . . . . .            | 6.16 |

# PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



**Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

**La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.**

## Plaque constructeur A

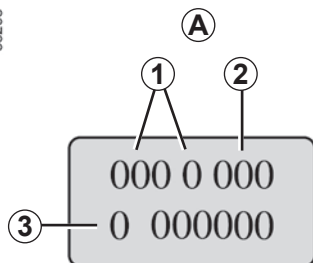
- 1 Nom du constructeur.
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3 Numéro d'identification.

**Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.**

- 4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).
- 5 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
- 7 MMTA essieu arrière.
- 8 Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.
- 9 Non utilisé.
- 10 Référence peinture (code couleur).

# PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

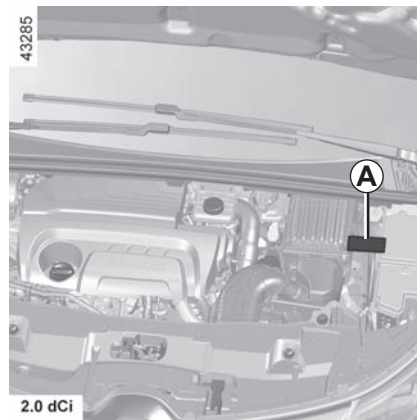
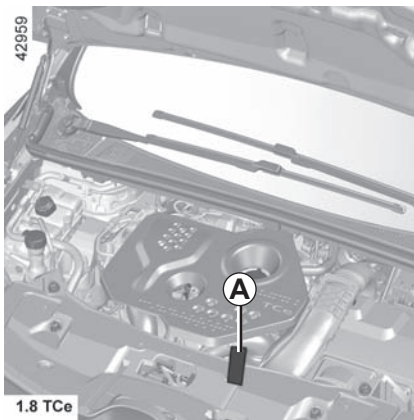
33293



**Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

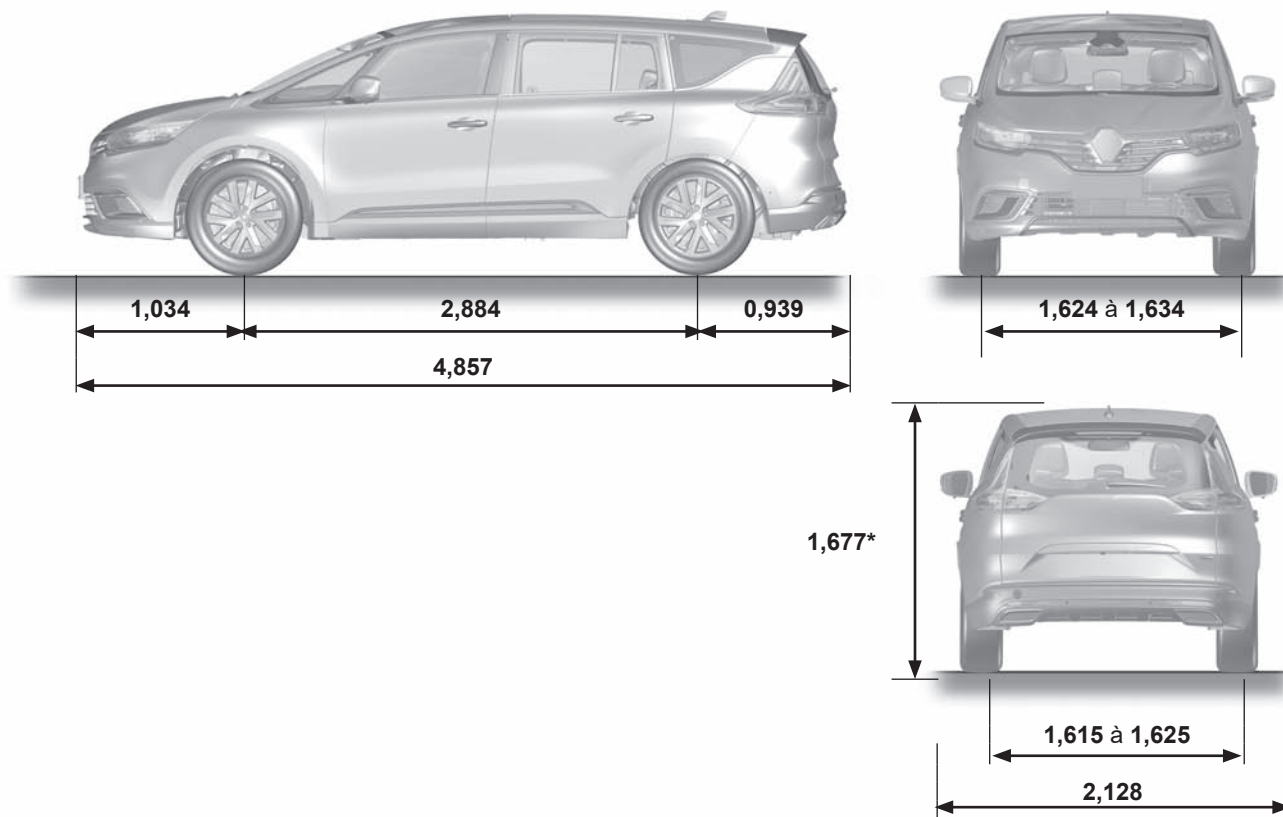
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro du moteur.



## DIMENSIONS (en mètres)

47036



\* À vide

## CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (1/3)

| Versions                             | 1.8 TCe                                                                                                                                              | 2.0 dCi                                                                                        |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type moteur<br>(voir plaque moteur)  | M5P Turbo                                                                                                                                            | M9R                                                                                            |
| Cylindrée (cm <sup>3</sup> )         | 1798                                                                                                                                                 | 1997                                                                                           |
| Type de carburant<br>Indice d'octane | Essence<br>Carburant sans plomb <b>impérativement</b> , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➡ 1.106. | Gazole<br>L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés. |

## CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (2/3)

| Versions                                                                                                                                                                                          | 1.8 TCe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 2.0 dCi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type moteur<br>(voir plaque moteur)                                                                                                                                                               | M5P Turbo                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | M9R                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Cylindrée (cm <sup>3</sup> )                                                                                                                                                                      | 1 798                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 1 997                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque). | <div>  <p>Essence sans plomb conforme à la norme <b>EN 228</b> contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.</p> </div> <div>  <p>Essence sans plomb conforme à la norme <b>EN 228</b> contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.</p> </div> | <div>  <p>Carburant diesel conforme à la norme <b>EN 590</b> contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p> </div> <div>  <p>Carburant diesel conforme à la norme <b>EN 16734</b> contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p> </div> <div>  <p>Carburant diesel paraffinique conforme à la norme <b>EN 15940</b> contenant jusqu'à 7% d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p> </div> |

## CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (3/3)

| Versions                            | 1.8 TCe                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 2.0 dCi |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Type moteur<br>(voir plaque moteur) | M5P Turbo                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | M9R     |
| Cylindrée (cm <sup>3</sup> )        | 1 798                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 1 997   |
| Bougies                             | <p>N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule.</p> <p>Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque.</p> <p>Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.</p> | -       |

## MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

|                                                                                                                                       |                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC)</b><br><b>Masse Totale Roulante (MTR)</b><br><b>Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA)</b> | Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6) |
| <b>Masse Remorque Freinée*</b>                                                                                                        | s'obtient par calcul : <b>MTR - MMAC</b>                                                                             |
| <b>Masse Remorque non Freinée*</b>                                                                                                    | 750                                                                                                                  |
| <b>Charge admise sur le point d'attelage*</b>                                                                                         | 80                                                                                                                   |
| <b>Charge admise sur le toit avec le dispositif de portage</b>                                                                        | 80 kg (y compris dispositif de portage)                                                                              |

### \* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul  $MTR - MMAC$  est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
  - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
  - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, vous devez réduire la masse totale roulante de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

## PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D’ENTRETIEN (1/6)

VIN : .....

|                                                                                                                          |               |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                    |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/>                      | <b>Tampon</b> |                     |
| <b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique |               |                     |
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                    |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/>                      | <b>Tampon</b> |                     |
| <b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique |               |                     |
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                    |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/>                      | <b>Tampon</b> |                     |
| <b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique |               |                     |

## JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN : .....

|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | <b>Tampon</b> |                     |
|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | <b>Tampon</b> |                     |
|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | <b>Tampon</b> |                     |
|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN : .....

|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | <b>Tampon</b> |                     |

|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | <b>Tampon</b> |                     |

|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | <b>Tampon</b> |                     |

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN : .....

|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | <b>Tampon</b> |                     |

|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | <b>Tampon</b> |                     |

|                                                                                                                                                                                                                                 |               |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |               | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | <b>Tampon</b> |                     |

## JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN : .....

|                                                                                                                                                                                                                                 |        |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |        | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | Tampon |                     |
|                                                                                                                                                                                                                                 |        |                     |
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |        | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | Tampon |                     |
|                                                                                                                                                                                                                                 |        |                     |
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |        | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | Tampon |                     |
|                                                                                                                                                                                                                                 |        |                     |

## JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

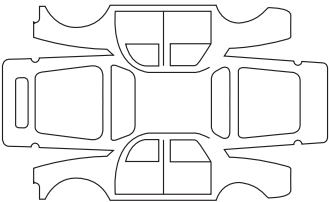
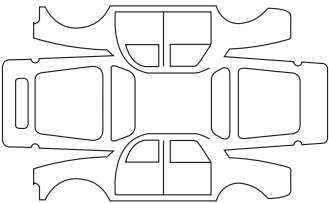
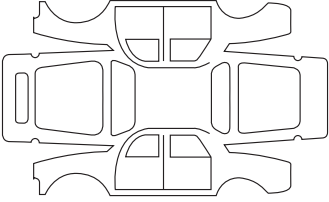
VIN : .....

|                                                                                                                                                                                                                                 |        |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |        | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | Tampon |                     |
|                                                                                                                                                                                                                                 |        |                     |
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |        | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | Tampon |                     |
|                                                                                                                                                                                                                                 |        |                     |
| Date :                      Km :                      N° de facture :                                                                                                                                                           |        | Commentaires/divers |
| <b>Type d'intervention :</b><br>Révision <input type="checkbox"/><br>..... <input type="checkbox"/><br><b>Contrôle anticorrosion :</b><br>OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/><br>*Voir page spécifique | Tampon |                     |
|                                                                                                                                                                                                                                 |        |                     |

# CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

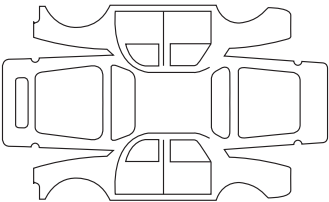
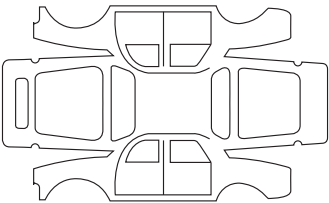
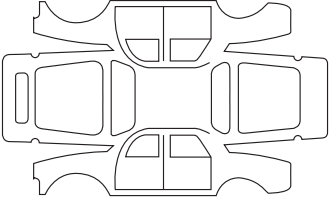
VIN : .....

|                                         |                                                                                    |        |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |  | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |

# CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

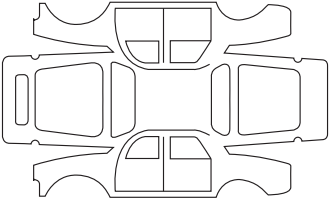
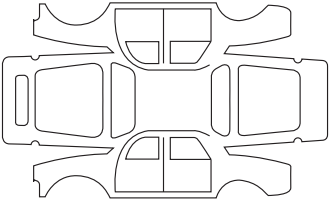
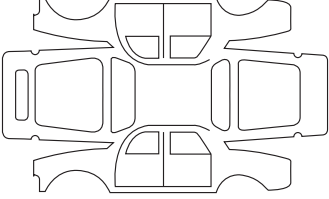
VIN : .....

|                                         |                                                                                    |        |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |  | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |

# CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

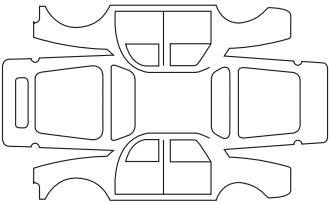
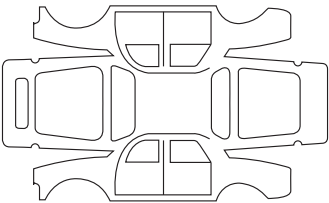
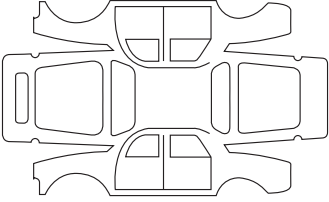
VIN : .....

|                                         |                                                                                    |        |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |  | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |

# CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

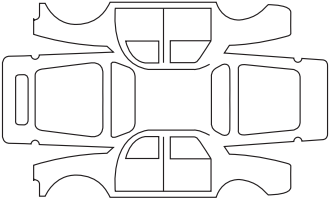
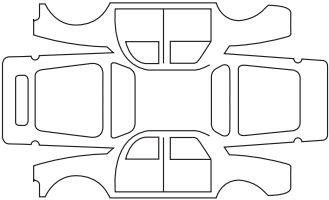
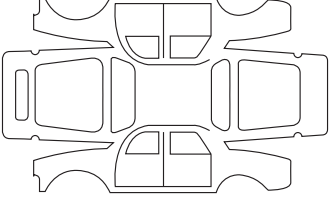
VIN : .....

|                                         |                                                                                    |        |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |  | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |

# CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN : .....

|                                         |                                                                                    |        |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |   | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |
|                                         |                                                                                    |        |
| Réparation à effectuer :                |  | Tampon |
| Date de réparation :                    |                                                                                    |        |

# INDEX ALPHABÉTIQUE (1/9)

## A

ABS .....1.66 – 1.67, 2.28 → 2.35, 2.31  
 accès  
     véhicule.....0.2, 1.2 → 1.8, 1.12 – 1.13  
 accessoires.....2.4, 5.32  
 accoudoir  
     avant.....3.27  
 AdBlue.....1.110 – 1.111  
 aérateurs .....3.3 → 3.5  
 aérosols répare-pneu .....2.27  
 affichage  
     au tableau de bord.....2.26  
     sur écran multifonction.....2.26  
 affichage .....2.26, 2.81  
 afficheur.....1.64 → 1.74, 1.83, 3.50  
 afficheur tête haute.....1.73  
 aide au démarrage en côte.....2.28 → 2.35, 2.33 – 2.34  
 aide au maintien de voie.....2.40 → 2.44  
 aide au parking .....2.92 → 2.97  
 aide au parking : stationnement assisté .....2.92 → 2.97,  
 2.102 → 2.106  
 aides à la conduite0.5, 1.67, 2.28 → 2.106, 2.114 → 2.116, 3.2  
 air conditionné  
     information et conseils d'utilisation .....3.13 – 3.14  
 air conditionné .....3.6 → 3.14  
 airbag.....0.6, 1.27 → 1.35, 1.45, 1.47 → 1.52, 1.59 → 1.61,  
 1.64, 1.68, 1.83  
 airbags  
     dispositifs de protection latérale .....1.34  
 airbags .....2.5  
 ajustement  
     ceinture de sécurité .....1.23  
 airbag  
     activation airbags passager avant .....1.47, 1.59 → 1.61  
     désactivation airbag passager avant .....1.59 → 1.61

alarme sonore  
     oubli de fermeture d'un ouvrant .....1.13  
     oubli d'éclairage.....1.13, 1.95  
 alarme sonore de survitesse .....1.69, 1.71  
 alerte de détection de fatigue .....2.64 – 2.65  
 alerte de sortie de voie .....1.67, 2.36 → 2.44  
 alerte de survitesse .....1.67, 1.69, 2.66 → 2.70  
 alerte distances de sécurité.....2.52 → 2.55  
 allumage des feux .....2.31  
 allume-cigares .....3.30  
 aménagements.....3.25 → 3.29  
 amortisseurs .....2.107  
 ampoules  
     remplacement .....5.17 → 5.23  
 angle mort : avertisseur .....2.45 → 2.51  
 anneaux d'arrimage.....3.45, 3.48  
 anneaux de remorquage .....5.10 – 5.11, 5.35 – 5.36  
 anomalies de fonctionnement  
     piles carte .....5.30 – 5.31  
     système de surveillance de pression des pneumatiques ...  
     2.26  
 anomalies de fonctionnement.....1.14,  
 1.17, 1.29, 1.61, 1.64 → 1.68, 1.74 → 1.77, 1.83, 1.92, 1.95,  
 1.100, 1.112 – 1.113, 2.4, 2.9 → 2.12, 2.16, 2.29 → 2.35, 2.38,  
 2.43, 2.49, 2.60, 2.69, 2.86, 2.95, 2.100, 2.113, 2.116, 3.13,  
 5.24 – 5.25, 5.37 → 5.42  
 antipatinage.....1.67, 2.28 → 2.35, 2.32  
 antipatinage : A.S.R.....2.32  
 antipollution  
     conseils .....2.23  
 appareils de contrôle .....1.64 → 1.77, 1.86  
 appel  
     lumineux .....1.89  
 appel d'urgence .....2.114 → 2.116  
 appuis-tête  
     arrière .....3.31

## INDEX ALPHABÉTIQUE (2/9)

appuis-tête ..... 1.15, 3.31  
arrêt du moteur ..... 2.5, 2.13 → 2.16  
assistance à la conduite ..... 0.5, 2.28 → 2.63, 2.66 → 2.106, 2.114 → 2.116, 3.2  
assistance au freinage d'urgence ..... 1.67, 2.28 → 2.35, 2.31  
assistance de conduite avec une remorque ..... 2.33  
assistance de direction ..... 1.88  
attelage  
    montage ..... 3.46  
autonomie de vidange ..... 1.75 – 1.76, 1.80 – 1.81  
autonomie du véhicule ..... 1.72, 1.112  
avertisseur  
    sonore et lumineux ..... 1.89  
    stationnement assisté ..... 2.98 → 2.101  
avertisseur d'angle mort ..... 2.45 → 2.51  
avertisseur de perte de pression des pneumatiques ..... 5.7

### B

badge ..... 1.4 → 1.7, 1.9 → 1.13  
balais d'essuie-vitre  
    utilisation ..... 1.100  
balais d'essuie-vitre ..... 0.9  
balais d'essuie-vitres ..... 1.98 – 1.99, 1.101, 1.104 – 1.105, 5.33 – 5.34  
barres de toit ..... 3.49  
batterie ..... 0.8, 1.65, 4.10 – 4.11, 5.26 → 5.29  
    dépannage ..... 5.26 → 5.29  
    remplacement ..... 4.11  
bienvenue à bord de votre véhicule ..... 0.1  
bloc-outils ..... 5.10 – 5.11  
boîte automatique  
    dépannage ..... 5.35  
boîte de vitesses automatique  
    utilisation ..... 2.16  
boîte de vitesses automatique (utilisation) ..... 2.108 → 2.113  
bouchon de réservoir carburant ..... 1.106 → 1.109

bouchon de réservoir réactif ..... 1.110 → 1.113  
bouton de démarrage/arrêt moteur ..... 2.3 → 2.5

### C

cache-bagages ..... 3.43  
caméra de recul ..... 2.96 – 2.97  
capacité du réservoir carburant ..... 1.106 → 1.109  
capacité du réservoir réactif ..... 1.75, 1.110 → 1.113  
capacité réservoir additionnel ..... 1.75 – 1.76, 1.81  
capacités  
    huile moteur ..... 4.5 – 4.6  
capacités huile moteur ..... 4.6  
capot moteur ..... 4.2 – 4.3  
capteurs  
    surveillance pression des pneumatiques ..... 2.26  
caractéristiques moteurs ..... 6.3, 6.5 → 6.7  
caractéristiques techniques ..... 6.4 → 6.9  
caravanage ..... 3.45 – 3.46, 6.8  
carburant  
    capacité ..... 1.106  
    conseils d'économie ..... 2.18 → 2.22  
    consommation ..... 2.18 → 2.22, 2.22  
    qualité ..... 1.107 → 1.109  
    remplissage ..... 1.106 → 1.109  
carburant autonomie ..... 1.67, 1.69  
carte  
    anomalies de fonctionnement ..... 1.9 → 1.11  
    clé de secours carte ..... 1.9 → 1.11  
    démarrage/arrêt du moteur ..... 2.4  
    mains libres ..... 1.4 → 1.7, 1.9 → 1.13, 2.3  
    non démarrage du moteur en mode mains libres ..... 1.9 → 1.11  
    pile(s) ..... 5.30 – 5.31  
    supercondamnation ..... 1.8  
    utilisation ..... 1.2 → 1.7  
carte « mains libres » : pile ..... 5.30 – 5.31

## INDEX ALPHABÉTIQUE (3/9)

carte à télécommande : pile ..... 5.30 – 5.31  
catalyseur ..... 2.10 → 2.12  
ceintures de sécurité  
    réglage en hauteur de la ceinture ..... 1.25  
ceintures de sécurité ..... 0.6, 1.23 → 1.32, 1.35, 1.42 → 1.44,  
1.47 → 1.58, 1.68  
cendrier ..... 3.30  
changement  
    de vitesse ..... 2.18  
changement de lampes ..... 5.17 → 5.20  
changement de roue ..... 5.12 – 5.13  
changement de vitesses ..... 1.66, 2.108 → 2.113  
charge admise sur le toit ..... 6.8  
charges remorquables ..... 6.8  
chauffage ..... 3.6 → 3.10  
clé d'enjoliveur ..... 5.10 – 5.11, 5.11  
clé de roue ..... 5.10  
clé de secours ..... 1.2 – 1.3  
clignotants ..... 1.89, 5.17  
climatisation ..... 3.6 → 3.10, 3.12 – 3.13  
climatisation additionnelle ..... 3.11 – 3.12  
coffre à bagages ..... 1.2 – 1.3, 1.11, 1.13, 3.37 → 3.42,  
3.44 – 3.45  
commande intégrée de téléphone mains-libres ..... 3.50 – 3.51  
commandes  
    des portes/ouvrants ..... 1.4 → 1.7  
commandes ..... 0.4, 1.62 – 1.63, 2.70, 2.74, 2.80  
condamnation automatique des ouvrants en roulage ..... 1.14  
condamnation des portes ..... 1.2 → 1.11, 1.14, 1.85  
conditionnement d'air ..... 3.3 → 3.14  
conduite ..... 0.5, 1.85, 2.2 → 2.5,  
2.10 → 2.22, 2.25 → 2.63, 2.70 → 2.73, 2.71, 2.74 → 2.78,  
2.75, 2.79 → 2.97, 2.102 → 2.106, 2.108 → 2.116, 3.2  
conduite avec remorque : assistance ..... 2.33  
conseils antipollution ..... 1.83, 2.23  
conseils de conduite ..... 2.18 → 2.22

consommation de carburant ..... 1.75 – 1.76, 2.18 → 2.22, 3.13  
contacteur de démarrage ..... 2.13 → 2.16  
contrôle anticorrosion ..... 6.16 → 6.20  
contrôle d'adhérence ..... 2.32  
contrôle dynamique de conduite ..... 2.28  
contrôle dynamique de conduite : ESC ..... 2.28 → 2.35  
coussin gonflable  
    airbag ..... 1.27 → 1.32, 1.34 – 1.35  
crevaisin ..... 0.9, 2.26, 5.2 → 5.13  
cric ..... 5.10 – 5.11  
cylindrée ..... 6.5 → 6.7

## D

décondamnation des portes ..... 1.2 → 1.7, 1.9 → 1.11, 1.14  
dégivrage/désenneigement de lunette arrière ..... 3.10  
dégivrage/désenneigement de pare-brise ..... 3.10  
démarrage  
    moteur ..... 2.3  
démarrage moteur ..... 2.3 → 2.9  
dépannage ..... 0.9  
dépassement de la vitesse : alerte de survitesse ..... 2.83  
désenneigement/dégivrage  
    pare-brise ..... 3.6 → 3.10  
désodorisation ..... 3.15  
desserrage du frein de parking ..... 2.14  
désenneigement  
    pare-brise ..... 3.6 → 3.10  
    vitre arrière ..... 3.6 → 3.10  
détecteur de fatigue ..... 2.64 – 2.65  
détection de panneaux : alerte de survitesse ..... 2.66 → 2.69  
détection de piétons ..... 2.56 → 2.63  
détection de véhicules ..... 2.56 → 2.63  
dimensions ..... 6.4  
direction à assistance variable ..... 1.65, 1.88  
direction assistée ..... 1.88  
dispositifs complémentaires de retenue ..... 1.27 → 1.32

# INDEX ALPHABÉTIQUE (4/9)

|                                              |                          |
|----------------------------------------------|--------------------------|
| dispositifs de protection latérale .....     | 1.34                     |
| dispositifs de retenue complémentaires ..... | 1.35                     |
| latéraux .....                               | 1.34                     |
| protection latérale .....                    | 1.34                     |
| aux ceintures avant .....                    | 1.27 → 1.32              |
| aux ceintures arrière .....                  | 1.27 → 1.33              |
| dispositifs de retenue enfants .....         | 1.39 – 1.40, 1.42 → 1.58 |
| distances de sécurité .....                  | 2.52 → 2.55              |

## E

### éclairage

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| boîte à gants .....        | 5.22      |
| éclairage à distance ..... | 1.2 – 1.3 |
| extérieur .....            | 0.2       |

### éclairage :

|                       |                          |
|-----------------------|--------------------------|
| extérieur .....       | 1.89 → 1.97              |
| intérieur .....       | 3.21 → 3.23, 5.21 → 5.23 |
| tableau de bord ..... | 1.90                     |

### éclairage de coffre

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| remplacement des lampes ..... | 5.23 |
|-------------------------------|------|

### éclairage intérieur :

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| remplacement des lampes ..... | 5.21 → 5.23 |
|-------------------------------|-------------|

### éclairage :

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| extérieur d'accompagnement ..... | 1.85 |
|----------------------------------|------|

|                    |                                |
|--------------------|--------------------------------|
| ECO conduite ..... | 1.67, 2.18 → 2.22, 2.21 – 2.22 |
|--------------------|--------------------------------|

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| économies de carburant ..... | 2.18 → 2.22 |
|------------------------------|-------------|

### écran

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| affichages de navigation ..... | 3.50 – 3.51 |
| écran navigation .....         | 3.50 – 3.51 |

### écrans

|                        |                                                                                      |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| écran multimédia ..... | 1.93, 2.19, 2.43 – 2.44, 2.46, 2.53, 2.59, 2.67, 2.94, 2.96 – 2.97, 2.99, 2.103, 3.2 |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|

### énergie

|                    |      |
|--------------------|------|
| mode « ECO » ..... | 1.67 |
|--------------------|------|

|               |                               |
|---------------|-------------------------------|
| enfants ..... | 0.3, 1.39 – 1.40, 1.45 → 1.61 |
|---------------|-------------------------------|

|                          |                  |
|--------------------------|------------------|
| enfants (sécurité) ..... | 1.13, 3.16, 3.18 |
|--------------------------|------------------|

|                   |      |
|-------------------|------|
| enjoliveurs ..... | 5.11 |
| entretien .....   |      |

|                            |                   |
|----------------------------|-------------------|
| autonomie de vidange ..... | 1.76, 1.80 – 1.81 |
| pneumatiques .....         | 5.14 → 5.16       |

|                 |                        |
|-----------------|------------------------|
| entretien ..... | 0.8, 1.112, 2.23, 3.13 |
|-----------------|------------------------|

### entretien :

|                              |                                     |
|------------------------------|-------------------------------------|
| carrosserie .....            | 4.14 → 4.16                         |
| garnitures intérieures ..... | 4.17 – 4.18                         |
| mécanique .....              | 4.2 → 4.4, 4.10 – 4.11, 6.10 → 6.15 |

|                     |      |
|---------------------|------|
| environnement ..... | 2.24 |
|---------------------|------|

|                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|
| équipements multimédia ..... | 1.85 – 1.86, 3.50 – 3.51 |
|------------------------------|--------------------------|

|                                            |                          |
|--------------------------------------------|--------------------------|
| ESC : Contrôle dynamique de conduite ..... | 1.66 – 1.67, 2.28 → 2.35 |
|--------------------------------------------|--------------------------|

|                               |                      |
|-------------------------------|----------------------|
| essuie-vitre/lave-vitre ..... | 1.104 – 1.105, 1.105 |
|-------------------------------|----------------------|

|                     |               |
|---------------------|---------------|
| essuie-vitres ..... | 1.104 – 1.105 |
|---------------------|---------------|

|              |                                         |
|--------------|-----------------------------------------|
| balais ..... | 1.98, 1.101, 1.104 – 1.105, 5.33 – 5.34 |
|--------------|-----------------------------------------|

|                                |                                 |
|--------------------------------|---------------------------------|
| essuie-vitres/lave-vitre ..... | 1.85, 1.98 → 1.103, 5.33 – 5.34 |
|--------------------------------|---------------------------------|

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| remplacement des balais ..... | 5.33 – 5.34 |
|-------------------------------|-------------|

### étiquettes

|                 |           |
|-----------------|-----------|
| carburant ..... | 6.5 → 6.7 |
|-----------------|-----------|

## F

|                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| fermeture des portes ..... | 1.2 → 1.7, 1.9 → 1.14 |
|----------------------------|-----------------------|

### fermeture/ouverture :

|                  |            |
|------------------|------------|
| des portes ..... | 1.9 → 1.13 |
|------------------|------------|

|                    |      |
|--------------------|------|
| feux arrière ..... | 1.97 |
|--------------------|------|

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| feux de jour ..... | 1.2 – 1.3, 1.90 |
|--------------------|-----------------|

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| feux directionnels mobiles ..... | 1.93 – 1.94 |
|----------------------------------|-------------|

### feux : fonctionnement

|                     |      |
|---------------------|------|
| de brouillard ..... | 1.97 |
|---------------------|------|

### feux :

|                     |                                |
|---------------------|--------------------------------|
| de brouillard ..... | 1.64, 1.90 → 1.97, 5.18 – 5.19 |
|---------------------|--------------------------------|

|                     |                               |
|---------------------|-------------------------------|
| de croisement ..... | 1.64, 1.90 – 1.91, 1.96, 5.17 |
|---------------------|-------------------------------|

|                   |      |
|-------------------|------|
| de détresse ..... | 1.89 |
|-------------------|------|

|                    |                         |
|--------------------|-------------------------|
| de direction ..... | 1.64, 1.89, 5.17 – 5.18 |
|--------------------|-------------------------|

|                                   |      |
|-----------------------------------|------|
| de plaque d'immatriculation ..... | 5.20 |
|-----------------------------------|------|

## INDEX ALPHABÉTIQUE (5/9)

|                                              |                                |
|----------------------------------------------|--------------------------------|
| de position .....                            | 1.90, 1.96, 5.17 → 5.18        |
| de recul .....                               | 5.18                           |
| de route .....                               | 1.64, 1.90 → 1.92, 5.17        |
| de stop .....                                | 5.18                           |
| filet de séparation .....                    | 3.47 – 3.48                    |
| filtre                                       |                                |
| à gazole .....                               | 1.83, 4.9                      |
| filtre :                                     |                                |
| à air .....                                  | 4.9                            |
| à huile .....                                | 4.5 – 4.6, 4.9                 |
| à particules .....                           | 1.66, 2.11                     |
| habitacle .....                              | 4.9                            |
| fixation des sièges enfants => enfants ..... | 1.47 → 1.52                    |
| fonction mode « ECO » .....                  | 1.67                           |
| fonction qualité de l'air extérieur .....    | 3.15                           |
| fonction Stop and Start .....                | 2.6 → 2.9, 2.13, 2.17 – 2.18   |
| fonctions .....                              | 1.95 – 1.96                    |
| frein .....                                  | 2.17                           |
| frein à main .....                           | 2.13                           |
| frein de parking .....                       | 2.13 → 2.17                    |
| frein de parking assisté .....               | 1.66, 2.13 → 2.17              |
| freinage actif d'urgence .....               | 1.67, 2.31, 2.56 → 2.63        |
| freinage d'urgence .....                     | 1.67, 2.28 → 2.35, 2.56 → 2.63 |
| fusibles .....                               | 0.9, 5.24 – 5.25               |

### G

|                                 |                                           |
|---------------------------------|-------------------------------------------|
| galerie                         |                                           |
| barres de toit .....            | 3.49                                      |
| garnitures intérieures          |                                           |
| entretien .....                 | 4.17 – 4.18                               |
| gonflage des pneumatiques ..... | 2.25 → 2.27, 4.12 – 4.13, 5.6 → 5.9, 5.15 |

### H

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| hayon .....          | 3.37 → 3.42 |
| hayon motorisé ..... | 3.38 → 3.42 |

|                    |                   |
|--------------------|-------------------|
| heure .....        | 1.75, 1.86        |
| réglage .....      | 1.75 – 1.76, 1.79 |
| huile moteur ..... | 4.4 → 4.6         |

### I

|                                                                                                                                       |                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| identification du véhicule .....                                                                                                      | 0.7                            |
| incidents                                                                                                                             |                                |
| anomalies de fonctionnement .....                                                                                                     |                                |
| 1.83, 1.112 – 1.113, 2.10 → 2.12, 2.16, 2.29 → 2.35, 2.38, 2.43, 2.49, 2.60, 2.69, 2.95, 2.113, 2.116, 3.13, 5.24 – 5.25, 5.37 → 5.42 |                                |
| indicateurs                                                                                                                           |                                |
| au tableau de bord .....                                                                                                              | 1.75 → 1.77                    |
| de style de conduite .....                                                                                                            | 1.69, 1.71                     |
| indicateurs .....                                                                                                                     | 2.47                           |
| indicateurs :                                                                                                                         |                                |
| de direction .....                                                                                                                    | 1.89, 5.18                     |
| de tableau de bord 1.64 → 1.77, 1.112 – 1.113, 2.6 → 2.9, 2.11 → 2.23                                                                 |                                |
| de température extérieure .....                                                                                                       | 1.86                           |
| information et conseils généraux                                                                                                      |                                |
| bienvenue à bord de votre véhicule .....                                                                                              | 0.1                            |
| intérieur .....                                                                                                                       | 0.3                            |
| Isofix .....                                                                                                                          | 1.42 → 1.44, 1.46, 1.53 → 1.58 |

### J

|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| jauge d'huile moteur .....      | 4.4 – 4.5   |
| justificatifs d'entretien ..... | 6.10 → 6.15 |

### K

|                                        |                 |
|----------------------------------------|-----------------|
| kit de gonflage des pneumatiques ..... | 2.27, 5.6 → 5.9 |
| klaxon .....                           | 1.89            |

### L

|                    |                  |
|--------------------|------------------|
| lampes             |                  |
| remplacement ..... | 0.9, 5.17 → 5.20 |

## INDEX ALPHABÉTIQUE (6/9)

|                                                |                    |
|------------------------------------------------|--------------------|
| lavage .....                                   | 4.14 → 4.16        |
| lave-projecteurs .....                         | 1.103              |
| lave-vitre .....                               | 1.102              |
| lave-vitres .....                              | 1.104 – 1.105, 4.9 |
| levage du véhicule                             |                    |
| changement de roue .....                       | 5.12 – 5.13        |
| lève-vitres .....                              | 3.16 – 3.17        |
| levier de sélection de boîte automatique ..... | 2.108 → 2.113      |
| limiteur de vitesse .....                      | 1.67, 2.70 → 2.73  |
| limiteur d'effort .....                        | 1.33               |
| liquide de freins .....                        | 4.8                |
| liquide de refroidissement .....               | 1.71, 4.7          |
| liquide de refroidissement moteur .....        | 1.66 – 1.67, 1.70  |
| liquides                                       |                    |
| lave-vitre .....                               | 4.9                |

### M

|                                                           |                                                    |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| maines libres .....                                       | 2.3                                                |
| maintien de voie : aide .....                             | 2.40 → 2.44                                        |
| manivelle .....                                           | 5.10 – 5.11                                        |
| marche arrière                                            |                                                    |
| passage .....                                             | 2.108 → 2.113                                      |
| massage : siège massant .....                             | 1.20                                               |
| masses .....                                              | 6.8                                                |
| menu de configuration .....                               | 1.85                                               |
| menu de personnalisation des réglages du véhicule .....   | 1.75, 1.85                                         |
| messages au tableau de bord .....                         | 1.75 → 1.84, 1.112 – 1.113, 2.6 → 2.9, 2.11 → 2.16 |
| miroirs de courtoisie .....                               | 3.24, 5.22                                         |
| mise en route .....                                       | 2.108, 2.110                                       |
| mise en route du moteur .....                             | 2.3 → 2.5                                          |
| mise en veille du moteur .....                            | 1.67, 2.6 → 2.9                                    |
| mise sous contact du véhicule .....                       | 2.4                                                |
| mode AUTO .....                                           | 1.90 → 1.92, 1.94, 1.96                            |
| mode Comfort (personnalisation réglage du véhicule) ..... | 1.94                                               |
| mode ECO .....                                            | 1.94, 2.18, 2.20, 2.22, 3.13                       |

|                               |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| mode sport .....              | 1.94            |
| montre .....                  | 1.86            |
| moteur                        |                 |
| caractéristiques .....        | 6.5 → 6.7       |
| multimédia (équipement) ..... | 3.50 – 3.51     |
| Multi-Sense .....             | 1.88, 2.35, 3.2 |

### N

|                                              |                                |
|----------------------------------------------|--------------------------------|
| navigation .....                             | 3.50 – 3.51                    |
| nettoyage :                                  |                                |
| extérieur véhicule .....                     | 4.14 → 4.16                    |
| intérieur véhicule .....                     | 4.17 – 4.18                    |
| niveau d'huile moteur .....                  | 1.65, 1.74, 4.5 – 4.6          |
| niveau de carburant .....                    | 1.67, 1.69 – 1.70, 1.72, 1.106 |
| niveaux .....                                | 0.8, 4.7 → 4.9                 |
| niveaux :                                    |                                |
| huile moteur .....                           | 4.4                            |
| liquide de frein .....                       | 4.8                            |
| liquide de refroidissement .....             | 4.7                            |
| réservoir lave-vitre .....                   | 4.9                            |
| numéro d'identification véhicule (VIN) ..... | 0.7                            |

### O

|                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| ordinateur de bord .....   | 1.64 → 1.69, 1.72, 1.75 → 1.84 |
| outils .....               | 5.10 – 5.11                    |
| ouverture des portes ..... | 1.9 → 1.14                     |
| ouverture/fermeture        |                                |
| ouvrants .....             | 1.9 → 1.13                     |
| ouvrants .....             | 1.4 → 1.7                      |

### P

|                                             |              |
|---------------------------------------------|--------------|
| palettes de changement de vitesse .....     | 2.108, 2.110 |
| pannes => anomalies de fonctionnement ..... | 1.109        |
| pare-brise dégivrant .....                  | 3.6 → 3.10   |
| pare-soleil .....                           | 3.24         |
| particularité des véhicules diesel .....    | 2.12         |

# INDEX ALPHABÉTIQUE (7/9)

|                                                 |                                                                         |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| particularité des véhicules essence .....       | 2.10 – 2.11                                                             |
| peinture                                        |                                                                         |
| entretien .....                                 | 4.14 → 4.16                                                             |
| personnalisation des réglages du véhicule ..... | 1.85                                                                    |
| pièces de rechange .....                        | 6.9                                                                     |
| piles                                           |                                                                         |
| pile carte .....                                | 5.30 – 5.31                                                             |
| piles .....                                     | 5.30 – 5.31                                                             |
| plafonnier .....                                | 3.21 → 3.23, 5.21 → 5.23                                                |
| plage arrière .....                             | 3.43                                                                    |
| planche de bord .....                           | 0.4, 1.62 – 1.63                                                        |
| plaques d'identification .....                  | 6.2 – 6.3                                                               |
| plaques d'identification véhicule .....         | 0.7                                                                     |
| pneumatiques .....                              | 0.2, 2.22, 2.25 → 2.27, 2.32, 4.12 – 4.13, 5.14 → 5.16                  |
| poignée de maintien .....                       | 3.27                                                                    |
| porte de coffre .....                           | 1.2 – 1.3, 1.11, 1.13, 3.37 → 3.42                                      |
| porte de coffre motorisée .....                 | 3.38 → 3.42                                                             |
| portes .....                                    | 1.12 → 1.14, 1.85                                                       |
| portes / porte de coffre .....                  | 1.2 → 1.7, 1.9 → 1.11, 1.14                                             |
| position de conduite                            |                                                                         |
| réglages .....                                  | 0.3, 1.23 → 1.25, 1.87 – 1.88                                           |
| poste de conduite .....                         | 0.4, 1.62 → 1.68                                                        |
| pour la sécurité des enfants .....              | 1.13                                                                    |
| précautions d'utilisation .....                 | 1.98 → 1.103                                                            |
| pression des pneumatiques .....                 | 0.7, 1.75 – 1.76, 1.79, 2.22, 2.25 → 2.27, 4.12 – 4.13, 5.7 – 5.8, 5.15 |
| prétensionneurs .....                           | 1.27 → 1.32                                                             |
| prétensionneurs de ceintures                    |                                                                         |
| de sécurité avant .....                         | 1.27 → 1.32                                                             |
| prétensionneurs de ceintures de sécurité .....  | 1.27 → 1.32                                                             |
| prise accessoires .....                         | 3.30, 3.51                                                              |
| projecteurs                                     |                                                                         |
| avant .....                                     | 5.17                                                                    |
| remplacement des lampes .....                   | 5.17                                                                    |
| protection anticorrosion .....                  | 4.14                                                                    |

|                                  |               |
|----------------------------------|---------------|
| <b>Q</b>                         |               |
| qualité d'huile moteur .....     | 4.6           |
| qualité de l'air extérieur ..... | 3.15          |
| qualité du carburant .....       | 1.107         |
| qualité réactif .....            | 1.110 → 1.113 |

|                                          |                           |
|------------------------------------------|---------------------------|
| <b>R</b>                                 |                           |
| radar de recul .....                     | 2.92 → 2.95, 2.98 → 2.101 |
| radio .....                              | 3.50 – 3.51               |
| rangements .....                         | 3.25 → 3.29, 3.44         |
| rangements/aménagements                  |                           |
| coffre .....                             | 3.44                      |
| rangements/aménagements .....            | 0.3                       |
| réactif (réservoir) .....                | 1.83, 1.110 → 1.113       |
| réactif remplissage .....                | 1.110 → 1.113             |
| réglage de la position de conduite ..... | 1.23 → 1.25, 1.91         |
| réglage des sièges avant .....           | 1.16 → 1.19, 1.21 – 1.22  |
| commandes électriques .....              | 1.18                      |
| réglages .....                           | 1.85                      |
| de la position de conduite .....         | 1.15 → 1.19               |
| menu de configuration .....              | 1.85                      |
| réglages personnalisés du véhicule ..... | 1.85                      |
| régulateur - limiteur de vitesse .....   | 1.67, 2.70 → 2.78         |
| régulateur de vitesse .....              | 1.67, 2.70 → 2.91         |
| régulateur de vitesse adaptatif .....    | 2.79 → 2.91               |
| régulation de la température .....       | 3.6 → 3.10                |
| remorquage .....                         | 0.9                       |
| remorque : assistance de conduite .....  | 2.33                      |
| remplacement                             |                           |
| pneumatiques .....                       | 2.27, 5.16                |
| remplissage réservoir => réservoir ..... | 1.108                     |
| réparation pneumatique .....             | 2.27                      |
| remorquage                               |                           |
| attelage .....                           | 3.46                      |
| conduite .....                           | 2.33                      |
| dépannage .....                          | 5.35 – 5.36               |

# INDEX ALPHABÉTIQUE (8/9)

|                                            |                          |
|--------------------------------------------|--------------------------|
| répétiteurs latéraux.....                  | 5.20                     |
| remplacement des lampes.....               | 5.20                     |
| réservoir                                  |                          |
| lave-vitres .....                          | 4.9                      |
| liquide de freins.....                     | 4.8                      |
| liquide de refroidissement.....            | 4.7                      |
| réservoir réactif.....                     | 1.83, 1.110 → 1.113      |
| réservoir réactif capacité .....           | 1.110 → 1.113            |
| réservoir carburant                        |                          |
| capacité .....                             | 1.106 → 1.109            |
| retenue complémentaire aux ceintures ..... | 1.27 → 1.35              |
| retenue enfants.....                       | 1.39 – 1.40, 1.42 → 1.58 |
| rétroviseurs.....                          | 0.2, 1.36 → 1.38, 1.88   |
| rideaux pare-soleil .....                  | 3.24                     |
| rodage .....                               | 2.2                      |
| roue de secours.....                       | 2.27, 5.2 → 5.5          |
| roues (sécurité).....                      | 5.14 → 5.16              |
| roues arrière directrices.....             | 2.28 → 2.35, 2.35        |

## S

|                                             |                                                                       |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| SCR : réduction catalytique sélective ..... | 1.110 → 1.113                                                         |
| sécurité enfants .....                      | 0.3, 1.3 – 1.4, 1.8, 1.13, 1.32, 1.39 – 1.40, 1.42 → 1.61, 3.16, 3.18 |
| sécurité passagers                          |                                                                       |
| airbags .....                               | 0.6                                                                   |
| siège arrière.....                          | 1.26, 1.44                                                            |
| siège avant                                 |                                                                       |
| conducteur à mémorisation .....             | 1.22                                                                  |
| siège de massage .....                      | 1.20                                                                  |
| sièges                                      |                                                                       |
| arrière .....                               | 3.31                                                                  |
| avant à commandes électriques .....         | 1.18 → 1.22                                                           |
| avant massant .....                         | 1.20                                                                  |
| chauffant .....                             | 1.17, 1.19                                                            |
| réglages sièges avant.....                  | 1.21 – 1.22                                                           |
| sièges .....                                | 0.3                                                                   |

|                                                        |                                            |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| sièges arrière.....                                    | 1.46, 3.32 → 3.36                          |
| fonctionnalités .....                                  | 3.32 → 3.36                                |
| sièges avant                                           |                                            |
| à commandes manuelles.....                             | 1.16                                       |
| réglage .....                                          | 1.15 → 1.19, 1.23                          |
| sièges chauffants.....                                 | 3.32                                       |
| sièges enfants .....                                   | 1.39 – 1.40, 1.42 → 1.58                   |
| sièges ventilés .....                                  | 1.19                                       |
| signal danger.....                                     | 1.89 – 1.90                                |
| signalisation éclairage .....                          | 1.89 → 1.97                                |
| spots d'éclairage.....                                 | 3.21 → 3.23, 5.21                          |
| stationnement : aide au parking .....                  | 2.104                                      |
| stationnement assisté.....                             | 1.67, 2.92 → 2.97, 2.102 → 2.106           |
| Stop and Start                                         |                                            |
| fonctionnement .....                                   | 2.9                                        |
| Stop and Start.....                                    | 1.88, 1.108, 1.110, 2.6 → 2.9, 2.17 – 2.18 |
| stores pare-soleil .....                               | 3.24                                       |
| super condamnation des portes .....                    | 1.8                                        |
| suspension .....                                       | 2.107                                      |
| suspension à amortissement piloté.....                 | 2.107                                      |
| système antiblocage des roues : ABS .....              | 2.28 → 2.35                                |
| système antipatinage : A.S.R. ....                     | 2.28, 2.30                                 |
| système de navigation.....                             | 3.50 – 3.51                                |
| système de retenue enfants .....                       | 1.39 – 1.40, 1.42 → 1.58                   |
| système de surveillance de pression des pneumatiques . | 1.66, 2.25 → 2.27                          |

## T

|                           |                                                |
|---------------------------|------------------------------------------------|
| tableau de bord.....      | 0.4, 1.64 → 1.84, 1.90, 2.6 → 2.9, 2.13 → 2.23 |
| télécommande              |                                                |
| badge .....               | 1.2 – 1.3                                      |
| carte .....               | 1.2 – 1.3                                      |
| télécommande .....        | 1.4 → 1.7                                      |
| téléphone.....            | 3.50 – 3.51                                    |
| témoins de contrôle ..... | 1.64 → 1.84                                    |
| témoins lumineux.....     | 1.64 → 1.68                                    |

## INDEX ALPHABÉTIQUE (9/9)

|                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|
| température extérieure ..... | 1.86                     |
| toit en verre fixe .....     | 3.20                     |
| toit ouvrant .....           | 3.18 → 3.20              |
| transport                    |                          |
| d'objets sur le toit .....   | 6.8                      |
| transport d'enfants .....    | 1.39 – 1.40, 1.42 → 1.58 |
| transport d'objets           |                          |
| dans le coffre .....         | 3.45                     |
| filet de séparation .....    | 3.47 – 3.48              |
| trappe                       |                          |
| à carburant .....            | 0.2                      |
| type de carburant .....      | 6.5 → 6.7                |
| type moteur .....            | 6.5 → 6.7                |

### U

|                             |      |
|-----------------------------|------|
| utilisation hivernale ..... | 5.16 |
|-----------------------------|------|

### V

|                                                |                             |
|------------------------------------------------|-----------------------------|
| ventilation .....                              | 3.3 → 3.12, 3.12            |
| aération .....                                 | 3.3 → 3.5                   |
| verrouillage des portes .....                  | 1.2 → 1.7, 1.9 → 1.14, 1.85 |
| verrouillage/déverrouillage des ouvrants ..... | 1.2 – 1.3, 1.8 → 1.13       |
| versions essence                               |                             |
| réservoir carburant .....                      | 1.107                       |
| type de carburant .....                        | 1.107                       |
| versions essence .....                         | 1.107 – 1.108               |
| vidange                                        |                             |
| moteur .....                                   | 4.5 – 4.6                   |
| vidange moteur .....                           | 4.4, 4.6                    |
| vide-poches .....                              | 3.25 → 3.29                 |
| vitesse                                        |                             |
| limiteur de vitesse .....                      | 2.72                        |
| régulateur de vitesse .....                    | 2.77                        |
| vitesse .....                                  | 2.72                        |
| vitres .....                                   | 0.2                         |

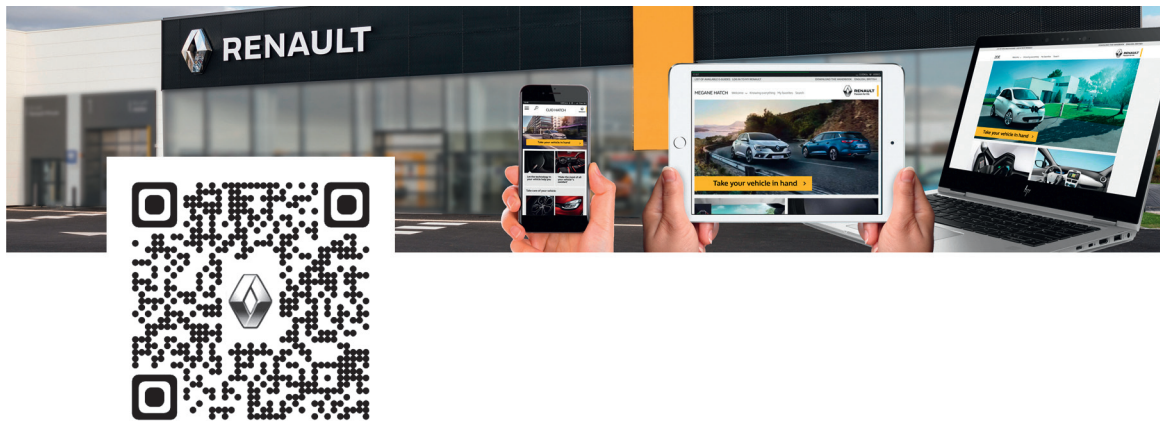
|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| volant de direction                 |      |
| réglage .....                       | 1.87 |
| volant de direction chauffant ..... | 1.87 |

### W

|               |      |
|---------------|------|
| warning ..... | 1.89 |
|---------------|------|







LJ